

U d'/of OTTAWA
39003001096279




Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

35,[illegible]
62 volumes

LE COMTE DE CLERMONT,
sa cour et ses maîtresses. Lettres et documents inédits.

Publication de M. Jules Cousin.



PARIS

ACADÉMIE DES BIBLIOPHILES

M DCCC LXVII

LE

COMTE DE CLERMONT

TOME SECOND

ACADÉMIE DES BIBLIOPHILES.

DÉCLARATION.

« Chaque ouvrage appartient à son auteur-éditeur. La Compagnie « entend dégager sa responsabilité personnelle des publications de ses « membres. »

(*Extrait de l'article IV des statuts.*)

JUSTIFICATION DU TIRAGE :

Tiré à quatre cent douze exemplaires numérotés
12 sur papier de Chine.
400 sur papier fort de Hollande.

N° 124



Veüe du Chateau de Berni du costé de l'Entrée

Photogravure G DUJARDIN

Perelle del. et sculp.

LE COMTE
DE CLERMONT

SA COUR ET SES MAITRESSES

LETTRES FAMILIÈRES

RECHERCHES ET DOCUMENTS INÉDITS

PUBLIÉS PAR

JULES COUSIN

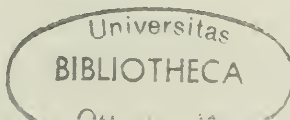
de la Bibliothèque de l'Arsenal

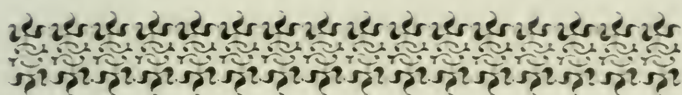


PARIS

ACADÉMIE DES BIBLIOPHILES

M DCCC LXVII





SECONDE PARTIE

DEUXIÈME PÉRIODE

LA RETRAITE DE L'ABBÉ DE SAINT-GERMAIN

1747 — 1757



APRÈS les brillants faits d'armes auxquels nous venons d'assister, le comte de Clermont, enivré par les éloges que lui prodiguaient ses familiers et le public lui-même, si prompt à passer d'un extrême à l'autre, se crut de taille à conduire les entreprises les plus difficiles. Aussi fut-il vivement piqué quand il vit confier à Lowendal le siége de Berg-op-Zoom, ce Sébastopol du dernier siècle, impossible à investir et réputé imprenable. Malgré le prompt succès qui justifia si bien la confiance du roi, le Prince ne put digérer cet affront. Il se drapa

en victime, se retira sous sa tente de Berny, déposa la cuirasse pour revêtir *les manteaux*, et chercha *dans le sein de Thalie* des consolations aux caprices de Bellone. Il fit construire un théâtre, en guise de chapelle, dans son château abbatial, organisa une troupe, transforma ses officiers en *utilités*, ses aides de camp en *premiers rôles*, et se mit à jouer des comédies et, ce qui est plus grave, à en composer lui-même. Ce n'est plus maintenant son major général qui va nous servir de guide dans nos investigations, c'est son secrétaire intime Laujon, élevé au rang de surintendant de ses menus plaisirs ; c'est Collé, le souverain arbitre des spectacles de société, le grand maître de la parade et de la parodie ; et cette seconde phase, que couronneront non plus les lauriers militaires, mais les palmes académiques, ne sera ni moins curieuse ni moins édifiante que la première. Nous avons vu l'abbé de Saint-Germain sous les armes, nous allons le voir sur les planches, en attendant que, pour s'achever de peindre, il nous apparaisse dévôt, contrit et..... marié.

AOUT 1747. — Ce fut à l'exemple de la cour de Sceaux que ce genre de *fêtes* s'introduisit à Berny, maison de plaisance de M. le comte de Clermont, et s'accrédita peu à peu chez les

princes ou autres assez fastueux pour se permettre ces amusements.

Il en est peu que ne rassemblât M. le comte de Clermont, dans un séjour où la réunion des talents distingués dans les sciences et dans les lettres, le rappelant à son premier goût, concourait à lui faire oublier le chagrin d'un passe-droit qu'il semblait n'avoir pas eu lieu de craindre.

Il n'était connu que par des succès dans toutes ses premières campagnes, de 1744 à 1747; la prise de Menin, d'Ypres, de Furnes, d'Anvers, de Namur, dont les siéges lui avaient été successivement confiés, était les preuves les moins équivoques de ses talents militaires (1); la part qu'il avait eue à la bataille de Raucoux, comme premier lieutenant général des armées, la bataille de Lawfeld gagnée à son attaque, de l'aveu même de M. le maréchal de Saxe; tant de titres réunis lui avaient fait espérer d'être choisi pour le siége important de Berg-op-Zoom. Le désagrément de le voir confié à M. le maréchal de Lowendal, son cadet, fut cause que le Prince, sans se permettre ni plaintes ni murmures, chercha dans une vie moins agitée le délassement de ses fatigues militaires.

Il n'est guère de cours qui prêtassent autant que la sienne à tous les genres d'amusements, et particulièrement aux *fêtes*, par le nombre d'artistes qu'elle rassemblait. Opéra français, opéra-bouffon, opéra-comique, vaudeville, parade même, son théâtre suffisait à toutes les représentations.

Un orchestre nombreux, composé en partie des personnes qui lui étaient attachées, telles que MM. Pagin, Blavet, etc., variait par des concerts les plaisirs du Prince et de ceux

(1) Ajoutez, pour répondre à ceux qui se sont permis de suspecter sa valeur, que, dans presque tous ces siéges, sa tente était placée à la queue de la tranchée.

(*Note de Laujon.*)

qu'il attirait à sa cour; aussi les grandes et petites fêtes offraient d'autant plus de facilité que l'on y mettait moins de prétention. Comme chacun s'empressait d'y contribuer, chacun était intéressé à l'indulgence.

(LAUJON, *Œuvres choisies.*)

La musique du comte de Clermont était en effet organisée à peu près sur le même pied que la musique de la chambre du roi. Il avait ses artistes attitrés, sous la direction de Michel Blavet, le *Tulou* du XVIIIe siècle, flûtiste hors ligne et compositeur estimé (1), qui aima mieux s'attacher au comte que d'accepter les brillantes propositions du roi de Prusse, flûtiste aussi, mais mauvais payeur, comme chacun sait. Blavet mit en musique quelques opéras de Laujon, du chevalier de Laurès et de Collé, tous commensaux de Berny. Il était secondé dans ses fonctions par André Pagin, violoniste excellent, que sa prédilection pour la musique italienne avait éloigné du Concert Spirituel.

« M. Blavet, lisons-nous dans le *Nécrologe* de « 1770, réunissait la pratique et la théorie de son « art... Souvent les fruits de ses talents ont embelli

(1) On prête à la flûte de Blavet des exploits qui dépasseraient ceux de la lyre d'Orphée : deux jeunes mariés, la première nuit de leurs noces, auraient fait trêve pour l'écouter.

(*Sottisier de Paulmy.*)

« les fêtes que M. le comte de Clermont donnait « à Berny. C'est pour ces nobles amusements qu'il « a mis en musique *les Jeux olympiques*, ballet « charmant dont les paroles sont de M. le comte « de Senneterre, si connu par les grâces de son « esprit, et *la Fête de Cythère*, petit opéra de M. le « chevalier de Laurès. »

Juillet a septembre 1747. — Les détails qui suivent sont peut-être un peu longs et un peu minutieux, mais ils nous intéressent doublement en ce qu'ils donnent du caractère du comte de Clermont une idée bien conforme à l'esprit de nos lettres, et en ce qu'ils présentent un tableau naïf de la vie familière et charmante que menait à Berny cette petite cour. Laujon avait vingt ans lorsque se passèrent les faits qu'il raconte, et quatre-vingts ans lorsqu'il les écrivit. Il avait conservé toujours fraîche la mémoire du cœur.

Il est vrai que certains incidents d'une nature plus délicate durent lui rendre particulièrement cher le souvenir de Berny. Sa discrétion l'empêche d'en parler, mais nous trouverons bien moyen de suppléer à son silence.

—M. le comte de Clermont, à qui Mme de Pompadour avait parlé avantageusement de ma pastorale, désira de l'entendre; et, sachant que M. Prault, son bibliothécaire, avait imprimé mes parodies, il le chargea de m'amener à Berny pour lui lire mon ouvrage (1).

J'allais donc paraître devant un Prince connu par son amour pour les talents. Quels titres plus imposants pour ajouter à ma timidité naturelle! J'avais préparé quelques mots pour les lui adresser; je les oubliai devant lui, au point de ne pouvoir prendre sur moi de lui demander à quelle heure il voudrait entendre ma lecture; Prault fut obligé de le lui demander pour moi. « Il faut, répondit le Prince, lui laisser le temps de rasseoir « ses sens. Grave auteur, me dit-il, quand nous aurons dîné « ensemble, vous serez moins timide. » Aussi enchanté que surpris d'un honneur si peu mérité, si peu prévu, et que je ne croyais réservé qu'aux grands talents, je bredouillai quelques mots de remercîments, que, riant de mon embarras, il interrompit en disant à Prault : « Vous viendrez cet après-dîner le chercher. »

Première preuve de la bonté du Prince; nouvel enchantement pour moi, autour de qui se rassemblait tout ce qui formait sa société, qui se disputait à qui me ferait le plus d'accueil, m'accablant de questions, jusqu'au moment où l'honneur de dîner avec le Prince allait, en flattant mon petit amour-propre, compléter ma satisfaction. Au dessert, le Prince, qui savait que j'avais fait quelques chansons, et qui connaissait *par lui-même* tout ce que *la timidité* ôte de ressources, me demanda (comme s'il eût voulut me rassurer par degrés) quelques chansonnettes à mon choix. Je chantai avec beaucoup plus de confiance; et

(1) *Daphnis et Chloé*, opéra représenté en 1747.

deux heures après être sorti de table, j'avais repris assez d'assurance pour faire ma lecture beaucoup mieux que je ne l'imaginais. Le Prince me fit des compliments; on juge que c'en était assez pour m'en attirer des autres auditeurs, et que ma satisfaction devait être complète. Je ne présumais pas qu'on y pût ajouter; mais cette preuve de bienveillance et de bonté n'était pas la seule qui m'attendît. Prault se présente enfin pour me ramener à Paris. «Non, dit le Prince, il couchera ici ce soir.
« —Ah! Monseigneur, lui dis-je, mon père, ne me voyant pas
« revenir, sera inquiet. — Soyez tranquille, dit le Prince, je
« charge Prault de le prévenir que je vous garde encore quel-
« ques jours, et que je vous ferai conduire chez vous. — Ah!
« Monseigneur, lui dis-je, transporté de joie. Mais, comme
« je ne m'attendais pas à tant de bonheur, je n'ai pas apporté
« mon bonnet de nuit.— Nous vous en prêterons! » s'écrièrent à l'envi ses gentilshommes, qui, me faisant tour à tour des offres de services, me citaient les plaisirs qui leur rendaient de jour en jour plus agréable le séjour de la campagne. J'appris d'eux que l'on y jouait la comédie, la parade; qu'on y entendait d'excellents concerts, et (ce qui m'affecta le plus) qu'au moins deux fois la semaine ils allaient le matin à la chasse. « A
« la chasse? m'écriai-je, vous allez à la chasse, messieurs? Ah!
« que vous êtes heureux! j'en raffole, moi... — Ah! vous ai-
« mez la chasse? (me dit le Prince, qui m'avait entendu) eh bien,
« vous chasserez.» Nouveau motif d'enchantement, et qui contribua à doubler ma gaieté pendant le souper. On me redemanda des chansons; je ne me lassais pas d'en dire; et même, après être sorti de table, j'aurais volontiers épuisé mon répertoire, si le valet de pied qui devait me conduire dans la chambre qui m'était destinée ne fût arrivé. C'était l'heure à laquelle on se retirait. Je suivis donc mon guide, et, chemin faisant, je m'épanchais en remercîments de la peine que je lui donnais. Il ne me répondait rien; je recommençai mes remercîments : pas

un mot de sa part, ce qui me fit croire qu'il était sourd; je les répétai donc en criant une fois plus fort : j'entendis alors des éclats de rire qui me firent présumer qu'on avait voulu s'amuser à mes dépens; mais j'en fus bien plus persuadé quand je vis arriver en riant dans ma chambre ces gentilshommes, parmi lesquels était celui qui l'avait chargé de m'accompagner, et qui me dit, en me quittant, que cet homme était sourd et muet, mais d'une intelligence telle, que rien de ce qu'il voulait que je susse ne m'échapperait. Il me fit voir en effet sur mon lit un bonnet de nuit, et sur un fauteuil près du lit deux fusils, deux paires de guêtres et tout l'attirail nécessaire à un chasseur, en m'indiquant d'une manière à ne pas m'y méprendre que c'était lui qui me servirait de conducteur, qu'il était un de ceux qui chargeaient les fusils du Prince, et qu'on l'avait choisi pour charger les miens. Avant de me coucher, il m'indiqua sur la pendule de la cheminée l'heure à laquelle il viendrait le lendemain me réveiller.

Passons sur ma nuit, qui fut employée à me repaître du plaisir du lendemain, beaucoup plus qu'à me livrer au sommeil!

Éveillé dès le point du jour, j'étais prêt à partir pour la chasse deux heures avant que mon guide entrât dans ma chambre. Surpris de me voir si matineux, il me fit voir sur la pendule qu'il était exact à l'heure dont nous étions convenus la veille. Nous partons enfin, et mon impatience ne fut pas longue; car, vu mon noviciat, le Prince m'avait envoyé dans un canton très-giboyeux et précisément aux portes du château. Presque aveuglé par la quantité de gibier qui me promettait tant de plaisir, voyais-je voler une perdrix, mon coup partait aussi vite qu'elle, sans calculer la distance; mon sourd avait beau me faire entendre qu'il fallait ajuster, l'ardeur ne m'en laissait pas le temps. J'avais déjà tiré à tort et à travers une douzaine de coups sans qu'aucun eût porté, quand un coup tiré

au milieu d'une compagnie de perdrix en fit tomber une. Dieu sait la joie; je sautais au cou de mon sourd, quand il me fit signe de rester où j'étais, qu'il allait courir après une seconde qui était blessée et qu'il avait vue s'abattre derrière une remise. Il courut en effet, et je l'entendis tirer trois coups de fusil, croyant sans doute que l'éloignement de la remise me déroberait le bruit du coup. Mais dès le second j'avais couru pour le joindre, et il venait de tirer le troisième, quand je le surpris comme il avait déjà couvert de feuilles deux perdrix, et allait y joindre la dernière, qu'il tenait à la main, et qu'il me présenta comme la mienne, qui n'était que démontée, et qu'il avait achevée pour que je ne la perdisse pas. Mais quand je lui fis voir les deux couvertes de feuilles, il se jeta à mes genoux, me supplia par signes de n'en rien dire au Prince, qui, s'il le savait, le punirait sévèrement. Je lui promis le secret, et cela me réussit, car il s'ingénia tant, qu'il parvint à me faire voir un lièvre au gîte, que je tuai à ma grande satisfaction et à celle de mon sourd, à qui mes remercîments persuadèrent que je lui tiendrais parole. Nous rentrâmes pour le dîner, où ma chasse, que je ne racontai pas dans tous ses détails, fut l'objet des plaisanteries auxquelles prêtait infiniment l'orgueil que j'annonçais d'avoir, en plus de trente coups de fusil, tué trois pièces de gibier; il est bon aussi de dire que je n'avais jusques-là tiré que sur des oiseaux perchés sur des arbres.

Ce jour qui m'avait procuré tant de plaisirs m'en ménageait encore de plus agréables. Jusqu'à présent, mon cher lecteur, vous avez distingué dans les détails qui m'étaient uniquement personnels tout ce qu'avait d'attachant et d'aimable mon sérénissime amphitryon. Vous l'allez mieux connaître encore, et vous répéterez à plus juste titre alors (ce que vous vous êtes peut-être déjà dit), que vous me regarderiez comme le plus ingrat des hommes, si le souvenir de tant de bontés pouvait s'effacer de ma mémoire.

Si, dans le portrait que je viens de vous faire, j'ai fixé votre attention sur un accueil encourageant, sur une bonté familière, ajoutez-y une bienfaisance habituelle, mais toujours réfléchie et raisonnée. Il suffira de vous citer l'épreuve que j'en ai faite ce même jour, où, enivré de mes succès du matin, je trouvai des jouissances plus durables et bien plus intéressantes.

Au sortir du dîner, on se promenait dans le parc ; le Prince me dit en me tirant à part : « Causons un peu sur ce qui vous « regarde ! A quel état vous destinez-vous ? — Hélas ! lui dis-je, « Monseigneur, ce n'est pas moi qui me destine, c'est mon père « qui veut absolument que je suive la carrière du barreau. — Ah! « c'est un état, me dit-il, dans lequel en effet, avec les talents que « vous annoncez déjà et qui supposent que vous avez fait de bon-« nes études, vous pourriez avoir des succès. — Peut-être, Mon-« seigneur, si je me sentais quelques dispositions pour me prêter « aux vues de mon père; mais... — Comment, jeune homme, vous « résistez à votre père ? cela n'est pas bien. — Non, Monsei-« gneur, m'écriai-je ; depuis plus d'un an, je suis les écoles de « droit, où je fais une triste figure, car ma répugnance est in-« vincible. — Et votre père le sait-il ? — Il doit le savoir, « mais il feint de ne pas s'en apercevoir ; et je vois avec regret « que cet état m'est si antipathique que jamais je n'y réussirai. « — Ha, ha, dit le Prince, je vous sais gré des efforts que « vous faites pour vaincre vos dégoûts ; mais votre père aurait « dû cependant consulter un peu plus vos dispositions. Ah !.... « dit-il, je vous garderai encore quelques jours ici. Demain « nous en reparlerons... » ajouta-t-il en me quittant. Que de motifs de réflexions ! A laquelle pouvais-je m'arrêter ? Si le ton vraiment amical de sa conversation me prouvait l'intérêt qu'il prenait à mon sort, les éloges qu'il m'avait prodigués sur les efforts que je me prescrivais pour me plier à la volonté absolue de mon père, en dépit de tout ce qu'il en coûtait à mon cœur, me donnaient à penser qu'il ne s'occupait que des moyens

de me ramener à l'obéissance : aussi, toute la matinée du lendemain étais-je encore absorbé par les incertitudes les plus cruelles, quand une lettre de mon père me fit passer de la plus grande inquiétude à la joie la plus vive et la mieux fondée.

Mon père me mandait que le Prince avait daigné lui écrire « qu'il était infiniment rare de ne pas s'égarer dans une carrière « dont nous éloignait un penchant invincible ; qu'il avait des « preuves les moins équivoques de ma docilité ; mais que le sa- « crifice d'un goût déjà justifié par des succès était au-dessus « de mes forces ; que mon obéissance méritait qu'il fît un retour « sur lui-même. Je le désire, ajoutait le Prince, et vous de- « mande votre consentement, que j'attends, pour annoncer à votre « fils que je le nomme *secrétaire de mon cabinet, et mon premier « secrétaire.* » Hâte-toi donc, mon cher fils, de faire tous nos remercîments à ton respectable protecteur, qui comble à la fois et mes vœux et les tiens, et à qui je n'ose pas prendre la liberté d'écrire, dans la crainte d'affaiblir par mes expressions toute la reconnaissance que je lui dois et qu'il m'inspire.

Ma joie fut égale à mon empressement à porter cette lettre à mon bienfaiteur. « Eh bien, me dit-il après l'avoir lue, les « choses ont tourné comme je le désirais ; car, quoique porté « à vous obliger, il répugnait à ma délicatesse d'empiéter sur « les droits qu'a votre père de vous choisir un état convenable ; « et je ne me permettrai jamais d'autoriser un fils à la désobéis- « sance ; je vois donc avec plaisir, par le consentement de votre « père, qu'il a senti que la place à laquelle je vous nomme dès « ce moment même s'accorde mieux avec vos dispositions « que l'état qu'il vous destinait ; et loin de m'opposer comme « lui à ce que vous suiviez vos goûts décidés pour les lettres, « et d'y voir un obstacle à votre fortune, je prévois d'avance « qu'ils peuvent seuls vous en assurer une plus satisfaisante « et plus solide, et je vous faciliterai les moyens de vous y li- « vrer..... Mais qu'avez-vous, jeune homme ? vous tremblez.—

« Hélas! lui dis-je en tirant ce que j'avais fait de mon opéra, « c'est que je vois que V. A. S. ignore que mon écriture est « mauvaise. — Comment! dit le Prince, elle est très-lisible; et « d'ailleurs votre place met sous vos ordres plusieurs commis « qui n'ont d'occupation que celle de transcrire : ainsi soyez « aussi tranquille que moi. »

Cette conférence finissait à peine qu'on servit le dîner, pendant lequel il me fit connaître par le titre qui venait de m'attacher à sa personne, et que laissait vacant depuis quelques jours M. Pelletier, mon prédécesseur, auquel il avait procuré une place très-lucrative dans les finances, à Bordeaux.

L'exemple de la manière dont il récompensait les services fut pour mon père (à qui j'eus grand soin de le citer) un nouveau motif de satisfaction. Mais je n'aurais pas changé mon sort contre celui de Pelletier. Le travail qu'exigeait ma place m'occupait si peu, que je pouvais le concilier avec mes goûts habituels, qui me devenaient plus chers en les consacrant aux amusements de mon nouveau maître, quand je reçus une lettre assez inquiétante.

Deux jours avant mon arrivée à Berny, ne présumant pas que ma lecture m'y procurât un sort qui pût m'y fixer si avantageusement, j'avais pris l'engagement de passer quinze jours à la terre de Mme de Villemur, et d'y jouer la comédie dans sa troupe (la même dans laquelle deux ans avant Mme de Pompadour la jouait). J'étais avec le Prince quand on m'apporta une lettre qui m'annonçait que le départ de Mme de Villemur pour sa terre était fixé à quatre jours de là, et qu'elle m'attendait pour m'emmener avec elle... Jamais je ne fus plus déconcerté ; le Prince s'en aperçut et m'en demanda la cause; je la lui avouai tout bonnement, en ajoutant que j'allais sur-le-champ me dégager, persuadé d'ailleurs que Mme de Villemur ne pourrait m'en savoir mauvais gré. « Point du tout, s'écria le Prince, je sais les obligations que vous lui avez, et je veux que

vous remplissiez votre engagement. Ah! vous jouez la comédie? j'en suis fort aise; nous la jouons aussi, nous vous la ferons jouer; prenez de bonnes leçons, je les mettrai à profit.» Pénétré de cette nouvelle marque de bonté, j'en profitai et me ménageai un retour plus prompt pour revenir plus tôt auprès de mon respectable bienfaiteur.

Jugez, mon cher lecteur, si de pareils traits de bienfaisance ne méritent pas bien que je saisisse la seule occasion que j'aurai peut-être de les publier.

(LAUJON, *Œuvres choisies.*)

La bienveillance du Prince pour son jeune secrétaire ne s'arrêta pas en si beau chemin. Son généreux patronage s'étendit même sur toute la famille. Il donna au père de Laujon, procureur de son état, l'intendance générale de sa maison, et maria sa sœur, jeune et jolie fille, à M. Dufouart, son chirurgien ordinaire. L'abbé de Lattaignant composa leur épithalame sur l'air : *De tous les capucins du monde.*

Quelle est cette brillante fête
Qu'en son palais Bourbon apprête?
Je vois l'Hymen avec l'Amour;
Quel sujet ici les rassemble?
Dans une si brillante cour
On ne les trouve guère ensemble.

Quelle est cette jeune mortelle?
Ah! c'est Laujon! Dieux! qu'elle est belle!
La pudeur brille en ses beaux yeux.
Qu'Amour est modeste auprès d'elle,
Et que l'Hymen paraît joyeux!
Mais j'entends qu'au temple on l'appelle.

Approchez-vous, beauté charmante,
C'est un époux que vous présente
Un Prince affable et généreux.
Votre sort est digne d'envie
Puisque vous pourrez tous les deux
Auprès de lui passer la vie.

Tandis que le dieu de la guerre
Laisse reposer son tonnerre
Et ne blesse plus nos héros,
Dufouare, ta main secourable
Va jouir dans un doux repos
D'un exercice plus aimable.

Lorsque c'est le dieu Mars qui frappe,
Tu peux guérir, cher Esculape,
Tous les coups les plus dangereux,
Et ton adresse est admirable;
Mais s'ils partent de deux beaux yeux,
Cette blessure est incurable.

Cela n'est-il pas du dernier galant? l'avant-dernier couplet surtout, qui entr'ouvre les horizons les plus anacréontiques.

Laujon et son nouveau maître ne se quittèrent plus; pendant vingt-cinq ans le poëte resta attaché à la maison du Prince, qui le combla de ses bontés. En 1750 il le nomma secrétaire de ses commandements et lui donna la charge lucrative de secrétaire général de son gouvernement de Champagne et de Brie. Lors de sa courte et malheureuse campagne de Hanovre, il l'emmena en qualité de commissaire des guerres, lui procura des profits considérables et le ramena avec la croix de Saint-Louis. Pour couronner l'œuvre il le maria en 1760, et lui fit l'honneur de venir en ami s'asseoir à sa table modeste. Laujon *célébra ce beau jour* par une chanson :

Aisément l'on peut connaître
Quelle est pour nous la douceur
De recevoir un bon maître
Qui dépose sa grandeur
Dans un ménage
Dont les biens et le bonheur
Sont son ouvrage.

Un berger dans sa chaumière
— Si j'en crois l'antiquité —
Reçut le dieu du tonnerre;
J'en avais toujours douté.
Mais cette table
Nous fait voir la vérité
Dans une fable.

Ce berger bâtit un temple
Pour consacrer son bonheur,
Temple qui nous sert d'exemple
Et fait dire à notre cœur,
Comme à bien d'autres :
« *Vous en trouvez, Monseigneur,*
Dans tous les nôtres. »

« Ils ont raison de m'aimer, car je les aime, » répondit le Prince aux convives, qui le complimentaient, sur quoi Laujon improvisa ce dernier couplet :

On est, dans un rang suprême,
Las de respects, de grandeur ;
Les Dieux aiment qu'on les aime,
Combien pour vous notre ardeur,
Doit être extrême,
Quand l'exemple, Monseigneur,
Vient de vous-même.

La ! la ! je vais pleurer ! nous dérivons en plein Berquin. Pour égayer un peu la situation, rapprochons de cette petite fête de famille, au risque de violenter un peu l'ordre des dates, certain passage de nos rapports des inspecteurs de police :

Aout 1753. — Personne n'ignore que le comte de Clermont fait éclairer de très-près la conduite de la demoiselle Le Duc. Néanmoins, indépendamment de quelques petites infidélités fort

secrètes qu'elle lui a faites il y a quelques années, on en rapporte une toute nouvelle arrivée la semaine dernière. Le Prince était à Compiègne ; la demoiselle Le Duc était à Berny et se promenait dans les bosquets avec le sieur Laujon, secrétaire du comte de Clermont. Apparemment que le lieu leur plut et que l'eau leur vint à la bouche, puisque M. de Montazet, gentilhomme du Prince, qui était aussi à Berny ce jour-là, les surprit, comme dit Rabelais, « *faisant la bête à deux dos et frottant joyeusement leur lard.* » Cette aventure est aujourd'hui divulguée par toute la maison ; il n'y a guère que le Prince qui l'ignore.

(*Journal de police. Inédit.*)

Après la mort du comte de Clermont, Laujon recueillit l'héritage de Gentil-Bernard, la place de secrétaire général des dragons, qui valait vingt mille livres de rente. La Révolution le ruina, les dragons ayant alors autre chose à faire qu'à entretenir des secrétaires. L'Empire, en reconstituant les académies, lui rendit un peu d'aisance, et il mourut octogénaire, en 1811, décoré des palmes vertes de membre de l'Institut.

LES SPECTACLES DE BERNY

C'est ici le lieu de placer les curieux documents inédits que nous possédons sur les spectacles de Berny.

Ces divertissements prirent naissance, ainsi que Laujon vient de nous l'apprendre, vers 1747, quand le comte de Clermont, croyant avoir à se plaindre de quelque passe-droit, pendit au croc sa vaillante épée et se ménagea, dans sa retraite de Berny, une existence plus conforme aux préceptes d'Épicure qu'à la règle de saint Benoît. Les spectacles de cour étaient alors en pleine vogue; c'était le temps où Mme de Pompadour brillait à Versailles, sur le théâtre des petits appartements. Le comte de Clermont n'eut point de peine à trouver dans son entourage les éléments d'une troupe qui, dirigée par le vieux Duchemin, Rosely et

Mlle Gaussin, la fleur des gens du métier, sut bientôt conquérir les suffrages des plus délicats. Nous verrons Collé, dans une note écrite pour lui seul, et par conséquent non suspecte de flatterie, la déclarer supérieure à celle de la Comédie Italienne. Cette troupe dut éprouver nécessairement quelques modifications suivant les occasions et les circonstances, mais les chefs d'emploi restèrent à peu près les mêmes pendant les dix années que durèrent ces spectacles. Mlle Le Duc figure naturellement au premier rang, comme danseuse et comme comédienne, dans ces représentations, auxquelles sa sœur aînée ne paraît pas avoir pris une part très-active.

Nous remarquerons comme une singularité notable que Gaussin, la tendre Gaussin, princesse tragique à la Comédie-Française, jouait à Berny l'opéra-comique et même les rôles de *Cassandre* et de *Gilles niais* dans les parades, où l'on renforçait parfois l'élément comique en transposant les sexes, c'est-à-dire en faisant interpréter les rôles d'homme par des femmes et les rôles de femme par des hommes.

Nous pourrons constater aussi que si la troupe de Berny ne reculait pas devant les gaillardises et les *lazzi* populaciers de la parade, elle ne craignait pas non plus d'aborder la haute comédie,

et que les chefs-d'œuvre de Molière, Regnard, Destouches, etc., figurent dans son répertoire à côté des pochades de Dancourt et des œuvres badines de Collé.

Les documents qui suivent sont tirés d'un recueil manuscrit de rôles détachés, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, sous le nº 53, *Belles-Lettres françaises*. Nous avons facilement reconnu qu'ils se rapportaient aux spectacles de Berny; nous les avons complétés et élucidés à l'aide du journal de Collé et de recherches variées. Ces mélanges informes ne pouvant être reproduits textuellement, nous en avons extrait les renseignements utiles ou curieux, que nous avons groupés en trois paragraphes : *La Troupe. — Le Répertoire. — Programme d'une Fête de Mlle Le Duc.*

---

§ I.

LA TROUPE.

EMPLOI

DE CHAQUE ACTEUR ET ACTRICE

ACTEURS

S. A. S. (*le comte de Clermont*)	Les Paysans. Les rôles à manteau sérieux. Les Financiers.
M. DE MONTAZET.	Les Amoureux sensés. Les Amis. Les rôles à manteau raisonnables. M. Des Soupirs et les rôles de ce genre. Les rôles chantants soit de comédie, soit d'opéra ou d'opéra-comique.
M. DROMGOLD.	Les Amoureux. Les Baillis. Les rôles raisonnables. Les rôles chantants de comédie ou d'opéra. Les Paysans. Les Gilles braillards dans les parades. Les rôles de femme dans les comédies poissardes.

M. Du Blaizel.	Les grands et petits Amoureux.
M. le Bon de Ray.	Les Paysans. Les Valets. Les Pères. Les Grisons. Les Ivrognes.
M. Laujon.	Les Valets. Les Marquis ridicules. Les Paysans de toute espèce. Les Crispins. Les Niais. Les Isabelles dans les parades. Les Niais dans les opéras-comiques. Les rôles à manteau ridicules. Les Abbés. Les Robins et les rôles de charge.
M. Mollin.	Les Amis. Les Valets en second. Les rôles chantants dans l'opéra-comique. Les Amoureux en second.
M. Marchais.	Les Amis. Les rôles raisonnables. Les petits Amoureux.
M. Daiguirandes.	Les Financiers. Les Pères. Les rôles à manteau. Les rôles chantants dans les opéras-comiques, hors les Amoureux.

M. Baton.	Les rôles à manteau. Les rôles de charge. Les Abbés. Les Léandres de parade.

M. Delvemont. Les petits rôles raisonnables.

ACTRICES

Mlle Le Duc, *cadette.*	Les Meunières. Les Soubrettes. Les Coquettes. Les Ridicules. Les Cassandres dans les parades.
Mlle Asvedo.	Les Ridicules. Les Soubrettes en second. Les rôles sensés. Les secondes Amoureuses. Les Mères.
Mlle Lamy.	Les premières Amoureuses. Les premières Soubrettes. Les jeunes Paysannes. Les rôles chantants dans les opéras et opéras-comiques.
Mlle Descoteaux.	Les Soubrettes. Les Amoureuses en second. Les Agnès. Les Gilles niais dans les parades.

Mlle Du Bois.	Les Amoureuses. Les rôles chantants dans les opéras et opéras-comiques.

Nous avons reproduit tel quel ce tableau qui figure en tête de notre manuscrit, mais il est loin de présenter l'ensemble de la troupe; les notes de Collé, les distributions que nous publions ci-après, et les indications jointes aux rôles conservés dans le même recueil, nous permettent d'y ajouter les noms de :

Messieurs

Batonnet, — Bazin, — Bernault, — de Billy, — le chevalier de Bonnac, — de Boulainvilliers, — de Bressay, — du Buisson, — Cagnette, — de Chaumont, — de Comeiras, — Deshaules, — Duchemin (le vieux), — le comte de Fumel, — le chevalier de Fumel, — Gourdin, — Hugues, — de La Tour, — le chevalier de Laurès, — Le Brun, — Carle Le Duc. — Moreau, — de Polignac, — Richer, — Roussel (aîné), — Roussel (cadet), — Rozely, — de Sainte-Croix, — de Varenne.

Mesdames

Bernault, — Danitot,— Folio,— Fouré,—Galodier, — Gaussin, — Girard, — Lavault, — Le Clerc, — de Marchais, — Timenne, — de Villemont, — de Varenne.

Et, pour la danse seulement, Mlles France et de Ligne.

La plupart de ces noms nous sont inconnus; nous n'avons pas cru nécessaire d'entreprendre à ce sujet des recherches de longue haleine. Nos lecteurs, *rari, sed electi*, y suppléeront sans doute de leur propre fonds. Voici ceux et celles sur qui nos notes nous ont fourni quelques renseignements :

— *Le vieux* Duchemin, comédien estimé, retiré du théâtre depuis 1740, avait dirigé pendant quelque temps une troupe à Fontainebleau. Il profita du voisinage, dit Barbier, pour se ménager des protecteurs à la cour. C'est ainsi, sans doute, qu'il se lia avec le comte de Clermont. Il mourut en 1754. Son fils, comédien aussi, avait épousé la Duclos.

— Montet, dit Rozely, acteur noble et fort aimé du public, avait débuté en 1742. Il fut tué en duel en 1750, dans une rue proche Saint-Sulpice, par

son camarade Ribout, pour un rôle qu'ils se disputaient.

— Madelaine Gaussin n'avait guère moins de quarante ans à cette époque où nous la voyons jouer, dans les deux troupes rivales de Bagnolet et de Berny, les *Cassandres* et les *Gilles niais*, sans préjudice de rôles plus sérieux et à seule fin, sans doute, de retremper aux gaudrioles de tréteaux ses lèvres fatiguées de tirades sublimes. La fille du laquais de Baron et de la soubrette de Mlle de Fry pouvait bien regretter sa vase natale, comme les carpes de Versailles et la veuve de Scarron; mais convenons qu'il est assez piquant de voir une comédienne venir *s'encanailler* chez les princes du sang. Le comte de Clermont avait été le premier amant qualifié de la Gaussin, lors de son entrée à la Comédie-Française; mais elle avait déjà bien *détaillé* auparavant, à ce que prétendent les rapports de Meusnier.

— Le chevalier de Montazet jouait bien, chantait mieux encore, dansait même à l'occasion, et nous paraît avoir été, depuis l'origine jusqu'à la clôture définitive de ces spectacles, en 1757, la pierre angulaire du temple comique et lyrique de Berny.

Voici la note que lui consacre l'*Armorial général* de d'Hozier : « Antoine de Malvin, appelé le chevalier

de Montazet, né le 9 octobre 1715, entra dans le service, en qualité de lieutenant dans le régiment du Maine infanterie, le 24 juillet 1733, devint capitaine dans ce régiment en 1735, et capitaine des gardes de Son Altesse sérénissime Monseigneur le comte de Clermont le 19 décembre 1751; colonel du régiment d'Enghien le 7 mai 1758 (après le comte de Polignac), brigadier des armées du roi le 2 mai précédent, et maréchal de camp au mois d'avril 1761.» Nous le retrouvons, sous le titre de comte de Montazet, dans la promotion de lieutenants généraux faite le 18 juin 1780. Il vivait encore à l'époque de la Révolution; on trouvera ses états de service détaillés dans le tome VIIe de la *Chronologie militaire*, car, — autre singularité, qui ne sera pas la dernière, — ce sont ces tables de la gloire qui vont nous servir de tablettes dramatiques.

— Nous connaissons Laujon, et nous connaîtrons bientôt M. Dromgold ou de Romgold. C'était un gentilhomme de beaucoup d'esprit, attaché au comte de Clermont en qualité de secrétaire de ses commandements et, comme tel, appelé à l'honneur de collaborer aux œuvres littéraires de Son Altesse.

— M. d'Aiguirandes, dont il a été question dans nos lettres, était, en temps de guerre, capitaine de cavalerie dans le régiment du Prince, et, en

temps de paix capitaine de ses équipages de chasse.

— Mlle Lamy, fille de condition, pauvre mais vertueuse — dit-on — jouait la comédie et chantait l'opéra-comique comme une artiste de profession. La rigoureuse susceptibilité de sa famille lui interdisant le théâtre, elle trouvait à Berny un asile *honorable* qu'égayaient à l'envi sa jeunesse, sa beauté, ses grâces et son esprit. C'était payer en belle monnaie la généreuse hospitalité du Prince.

— Deux sœurs Gallodier brillaient à cette époque dans le monde galant; l'une, probablement celle qui figure ici, appartenait à la Comédie-Française — nous ne savons à quel titre les rapports de police lui donnent cette qualité, mais aucun catalogue ne la mentionne. — L'autre, glorieusement notée parmi les filles à la mode, eut longtemps pour amant le comte d'Hoym, le célèbre bibliophile.

— Une demoiselle de Varenne et une Le Clerc figurent aussi dans la pléiade des *impures* livrées aux enquêtes intimes de MM. Lajanière et Cie. La première, fille de Pelée de Varenne, procureur demeurant rue Regrattière (île Saint-Louis), avait été enlevée par le comte de Charolais, qui la fit passer de la maison paternelle dans un appartement de la rue Saint-Thomas du Louvre, où elle exerça bientôt pour le public. Mais l'identité de ces filles

avec nos actrices est trop douteuse pour que nous jugions utile d'insister, et même, comme nous trouvons ici à côté de Mlle de Varenne, un M. de Varenne, nous croirions plutôt qu'il s'agit d'une demoiselle de Varenne « fille de condition et sans biens, « proche parente de M. de Varenne, colonel du ré- « giment de Lorraine et ayant elle-même un ou deux « frères au service. » Cette demoiselle, d'après une note du *portefeuille inédit du comte d'Argenson*, serait devenue plus tard la maîtresse en titre du vieux prince de Grimberghes (1), qui lui laissa par testament un legs de deux cent mille livres. La duchesse de Chevreuse, héritière naturelle, pour s'opposer à l'effet de cette donation, fit intervenir M. de Saint-Florentin et les lettres de cachet, dont ils furent l'un et l'autre sévèrement blâmés en cour. La demoiselle de Varenne menait d'ailleurs une conduite équivoque; elle avait dû quitter le couvent des Petites Cordelières, où elle demeurait, pour absences fort mal justifiées.

— Louis-Augustin Errard, baron, puis marquis de Ray, né en 1722, entré cadet de la colonelle au régiment d'Enghien en 1740, devint enseigne en

(1) Louis-Joseph d'Albert de Luynes, né en 1672, créé prince de Grimberghes (en Brabant) en 1730, mort en 1757 ou 1758, âgé de plus de quatre-vingts ans, sans enfants de son mariage avec une fille du prince de Berghes.

1741 et capitaine en 1743, prit part aux siéges et batailles du comte de Clermont en Flandre et en Allemagne, jusques et y compris Crevelt; il venait d'être fait brigadier, en février 1759, quand il fut tué à Bergen au mois d'avril suivant.

— François-Alexandre, COMTE DE POLIGNAC, d'abord lieutenant de vaisseau, fut attaché en 1744 au régiment de Clermont-Prince et devint en même temps premier gentilhomme de la chambre du comte de Clermont. Il suivit son maître aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes et de Fribourg. Il prit une part active aux campagnes de 1745-46 et fut chargé de porter au roi la nouvelle de la prise de Namur, commission qui lui valut le grade de brigadier (septembre 1746). Il était encore avec le Prince à Raucoux et à Lawfeld. Nommé colonel du régiment d'Enghien, le 23 janvier 1750, après la mort du jeune comte de Billy, il conserva ce régiment jusqu'en 1758, époque où le comte de Clermont, partant pour commander l'armée de Hanovre, le fit maréchal de camp. Il coopéra en cette qualité aux défaites de Minden et de Crevelt, et quitta le service avec son patron. C'était le favori du Prince.

— Il n'y avait plus, à l'époque qui nous occupe, de vrais BOULAINVILLIERS; le célèbre comte de ce nom

était mort en janvier 1722 et ses deux fils avant lui sans laisser de postérité. Sa seconde fille, Suzanne, ayant épousé notre ancienne connaissance le président de Rieux, fils de Samuel-Bernard, apporta dans cette maison le nom de Boulainvilliers et la seigneurie de Saint-Saire. C'est le fils du président de Rieux dont il s'agit ici, et par conséquent le beau-fils (à la mode de Cythère) de la châtelaine de Berny. Il avait porté successivement tous ces noms. « Un masque, lisons-nous dans le journal de Collé (mars 1749), l'aborda et lui dit : « Oserai-je « demander à monsieur de Rieux s'il a appris de « M. de Saint-Saire comment se porte M. de Bou- « lainvilliers? » Collé a un peu embrouillé tout cela, et son éditeur a imprimé Saint-Faire pour Saint-Saire. On sait que c'est au château patrimonial de Saint-Saire que naquit le comte de Boulainvilliers.

— Le comte et le chevalier de Fumel, fils de ce généreux comte de Fumel qui avait *ébauché* là Le Duc lors de son entrée à l'Opéra, se trouvaient par conséquent aussi *en famille* au château de Berny. L'aîné, Joseph, mestre de camp du régiment de cavalerie de son nom, devint plus tard, en 1759, mestre de camp de Clermont-Prince, et maréchal de camp en 1762. Il est qualifié dans ses dernières années

marquis de Fumel. Le second, François, fut colonel de Fumel-cavalerie après son frère aîné.

— Le chevalier David de Comeiras, fils de François Del-Puech de Comeiras, brigadier des armées du roi, devint en 1758 capitaine de dragons au régiment des volontaires du comte de Clermont. Il fut fait brigadier en 1762.

— Le chevalier de Sainte-Croix, alors lieutenant-colonel du régiment de Bourbon-infanterie, devint brigadier des armées du roi en 1758 et maréchal de camp en 1761. Il mourut en 1762.

— Le baron Du Blaisel (Antoine-Joseph Du Blaisel de la Neufville) fit avec le régiment de Picardie les campagnes d'Italie de 1733 à 1736, et les campagnes d'Allemagne de 1742 à 1747. Il prit part à tous les siéges où commanda le comte de Clermont. Brigadier le 27 juillet 1747, il fut mis à la tête des volontaires bretons. Ayant partagé la retraite du Prince, il reprit les armes avec lui, et on lui confia en 1758 l'organisation du régiment des Volontaires de Clermont, qu'il abandonna l'année suivante en recevant le brevet de maréchal de camp. Il se distingua par de hardis coups de main et d'énergiques défenses dans cette malheureuse campagne, et sut mériter le grade de lieutenant général, qu'il obtint en 1762.

— Moreau, simple valet de chambre de Monseigneur, jouait en perfection les *ivrognes*. C'était une spécialité qu'il avait acquise sans doute à force de pratique.

— Bien que son nom figure sur quelques programmes, le chevalier de Laurès était plutôt auteur qu'acteur dans la troupe de Berny. C'était un homme de lettres de profession, pensionné par le comte de Clermont, trois fois couronné par l'Académie française et *Maître* des *Jeux floraux*. Il composa pour ce théâtre *la Fête de Cythère*, opéra mis en musique par Blavet (1753), et *la Statue*, comédie jouée pour la fête du Prince, le 25 août de la même année, imprimée en 1771 sous le titre de *la Fausse statue*. Le chevalier de Mouhy, dans son *Histoire abrégée du théâtre français*, cite encore comme ayant été représentée à Berny « avec un très-grand succès » *Themire* (lisez *Thomire*), tragédie en cinq actes, imprimée en 1769. C'est une simple erreur : on ne joua jamais de tragédie à Berny. D'ailleurs *Thomire* fut composée longtemps après la clôture de ces spectacles et destinée à la Comédie-Française, qui la refusa avec une persistance dont l'auteur se plaint amèrement dans sa préface. Outre les pièces que nous venons de mentionner, on a du chevalier de Laurès quelques autres poëmes académiques et

dramatiques et une imitation de la *Pharsale* en dix chants. (Voy. son article dans *Quérard* et dans le *Nécrologe* de 1780.) Nous reparlerons du chevalier de Laurès à propos des intrigues de l'entourage du Prince, lequel, contre son habitude, le congédia bientôt et le laissa à peu près dans la misère. Il mourut en 1779, de *langueur*, suivant le chevalier de Mouhy, mais un peu aussi de vieillesse, car il n'avait pas moins de soixante-douze ans, étant né à Gignac en 1707.

— Quant à M. et Mme de Marchais, trois mémorialistes : Mme Campan, Marmontel et Suard, se disputeront l'honneur de nous les présenter.

« J'ai beaucoup vu dans ma jeunesse, dit la première, Mme de Marchais, femme du premier valet de chambre du roi ; c'était une personne fort instruite et qui avait eu les bonnes grâces de Louis XV, étant parente de Mme de Pompadour. M. de Marchais, riche et fort considéré, avait servi, était chevalier de Saint-Louis et réunissait à la charge de premier valet de chambre le gouvernement du Louvre. » Mme de Marchais était étonnamment petite, elle avait un pied de poupée et une tête énorme, ornée des plus beaux cheveux cendrés que l'on pût voir ; ajoutez à ces agréments infiniment d'esprit, une instruction étendue, beaucoup de goût et d'en-

tregent, et vous comprendrez sans peine que cette dame ait disputé à Mme Geoffrin, à Mme Doublet et à la marquise de Lambert, la dictature officieuse de la république des lettres et la *conciergerie* de l'Académie française. Elle avait été pendant quinze ans la très-impérieuse maîtresse de M. d'Angiviller, nommé en 1774 Directeur des bâtiments du roi, et devint un beau jour sa très-soumise épouse quand la mort de M. de Marchais la laissa libre de disposer de sa main. Selon la coutume des femmes en général et des muses en particulier, elle ne sut pas vieillir et lutta contre les ravages du temps avec une énergie désespérée. « Elle vivait encore à Versailles dans les premières années du règne de Napoléon, ajoute Mme Campan, mais ne sortait plus de son lit ; elle avait conservé son goût pour la parure, et était, quoique couchée, frisée et coiffée comme on l'était vingt ans auparavant. Une prodigieuse quantité de blanc et de rouge ne laissait voir à la faible clarté de jalousies baissées et de rideaux tirés par-dessus, qu'une espèce de poupée dont les discours étaient encore pleins de charme et d'esprit. »

— Sous quel nom se cache, dans cette troupe, Mlle Le Duc l'aînée? Elle n'avait qu'un an de plus que sa sœur, trente ans environ en 1747, et devait

nécessairement prendre part à ces fêtes dont sa cadette était la reine. Dans le prologue de *Barbarin*, comédie du comte de Clermont, scène intime calquée sur le naturel, nous voyons figurer deux sœurs : *Élise* et *Thénérite;* la première est certainement Mlle Le Duc *l'Altesse;* ne vous semble-t-il pas probable que la seconde soit Mlle Le Duc l'aînée? *Les beaux yeux tendres* qu'on lui reconnaît se rapportent on ne peut mieux au signalement que nous avons cité : « Elle a la gorge belle, mais sans son teint et ses yeux elle serait fort laide. » Or l'actrice chargée de ce personnage porte le nom de Mme Girard, inscrit sur la couverture du rôle manuscrit. Vous vous rappelez que la main de la demoiselle avait été mise à prix par le comte de Clermont. Les trente mille livres de dot et la protection du Prince auraient-elles séduit un Girard quelconque devenu, au refus de Viard de Moleron et au mépris du qu'en dira-t-on, le beau-frère morganatique de Son Altesse? Pesez ceci, cher lecteur, et ne perdez pas de vue que notre rapport, daté de 1753, a été rédigé sur les notes fournies par Lajanière plusieurs années auparavant. Remarquez aussi l'analogie des noms : Elise (Elisabeth), Thénérite (Thérèse).

§ II.

LE RÉPERTOIRE

Nous avons dressé le catalogue alphabétique suivant d'après les rôles détachés conservés dans le recueil de l'Arsenal et d'après les indications de Collé et de Laujon. Il est probablement encore fort incomplet; mais toutes les pièces qu'il mentionne ont bien certainement été jouées à Berny ou sur le théâtre de la Roquette. Nous avons indiqué la distribution des rôles toutes les fois que nous l'avons trouvée.

LES AMANTS DÉGUISÉS. — Opéra-comique parade de Collé, joué pour la première fois, sur le théâtre de la Roquette, le 19 ou le 20 novembre 1754. Non imprimé. Voyez dans le document suivant (§ III) la distribution des rôles, et dans nos citations du journal de Collé, à la date ci-dessus, le compte rendu de cette représentation.

L'AMOUR DÉGUISÉ. — Opéra-ballet. Cette pièce n'est citée nulle part. Ce ne peut être une en-

trée détachée du ballet lyrique de Fuselier *les Amours déguisés*, représenté en 1713 et repris en 1726 et 1748. Nous avons pu constater, par les rôles conservés, que les personnages ne sont pas les mêmes dans les deux pièces.

L'Andrienne. — Comédie en cinq actes, en vers, de Baron, d'après Térence.

Simon,	le chevalier de Fumel.
Pamphile,	le comte de Fumel.
Chrémès,	M. Mollin.
Carin,	M. du Blaisel.
Criton,	M. de Chaumont.
Sosie,	M. de Comeiras.
Glicérie,	Mlle Le Brun.
Dave,	M. Laujon.
Byrrhie,	M. de Polignac.
Dromon,	Carle Leduc.
Misis,	Mlle Descoteaux.

Attendez-moi sous l'orme. — Comédie en un acte, en prose, de Dufresny, faussement attribuée à Regnard, et imprimée dans ses œuvres.

Le Bal. — Comédie en un acte, en vers, de Regnard.

Barbarin, ou le Fourbe puni. — Comédie du

comte de Clermont, en collaboration avec M. Dromgold, son secrétaire. Cette comédie, en prose et en trois actes, fut représentée d'abord en deux actes seulement, sous le titre du *Méchant*. Elle inaugura, en 1747, le théâtre de Berny. Nous n'en avons retrouvé que le prologue, que nous donnons en entier à l'appendice (B). Il contient de curieux détails sur la composition de la pièce et indique la création des rôles comme il suit :

Barbarin, capitaine de vaisseau,	M. Batonnet,
Chrisalde,	M. Deshaulles.
Ariste,	M. Dromgold.
Le chevalier de Courville,	M. Du Blaisel.
Cable, matelot.	M. de Billy.
Angélique,	Mme Girard.
Lisette,	Mlle Le Duc cadette.

Dans le prologue que nous publions, Son Altesse Sérénissime faisait au naturel le personnage de Montdor, l'auteur de qualité ; la princesse Le Duc, que « la spirituelle finesse de ses yeux et de ses traits » vouait d'ordinaire aux rôles de soubrette, jouait celui d'Elise, la plus jeune des deux sœurs ; et Mme Girard, dont Montdor vante « les beaux yeux tendres » et en qui nous croyons reconnaître Mlle Le Duc aînée, représentait l'autre sœur, Thénérite. Le rôle de la tante, fort analogue

à celui de *Mme Grognac* du *Distrait*, était sans doute tenu aussi par Mlle Descoteaux.

LE BARON D'ALBIKRAC. — Comédie en cinq actes, en vers, de Thomas Corneille.

LES BOUQUETS. — Petit divertissement de circonstance pour une fête du Prince ou de Mlle Le Duc, en un acte et en vers libres, probablement de Laujon. (Inédit.)

LE BOURGEOIS GENTILHOMME. — De Molière.

M. Jourdain,	M. Laujon.
Mme Jourdain,	Mlle Asvedo.
Lucile,	Mme Bernault.
Cleonte,	M. du Blaisel.
Dorimène,	Mlle Le Duc cadette.
Covielle,	M. de Ray.
Dorante,	M. de Varenne.
Nicole,	Mlle Descoteaux.
Un maître de musique,	M. de Montazet.
Un élève du maître de musique,	M. Richer.
Un maître à danser,	M. Marchais.
Un maître d'armes,	M. Bernault.
Un maître de philosophie,	M. Dromgold.
Un maître tailleur,	M. Gourdin.
Un garçon tailleur,	M. Roussel cadet.

Deux laquais.

PREMIER INTERMÈDE.

Élèves de danse.

M. Mollin, M. Bazin, M. Daiguirandes, Mlle Le Duc cadette, Mlle de Ligne, Mme Marchais.
Mlle Le Clerc, danseuse seule.

SECOND INTERMÈDE.

Tailleurs.

M. Bazin, M. Daiguirandes, M. Bernault, M. Roussel, M. Mollin, M. Marchais.
M. Marchais dansera un pas seul.

TROISIÈME INTERMÈDE.

Cuisiniers et cuisinières

M. Mollin. M. Bazin, M. Daiguirandes, M. Roussel cadet, Mme Marchais, Mlle de Ligne, Mlle Fouré, Mlle de Varenne, M. Bernault.

QUATRIÈME INTERMÈDE.

Turcs.

Le Muffty,	M. de Montazet.
Premier dervis,	M. de Boulainvilliers.
Deuxième dervis,	M. Richer.

Turcs : MM. Mollin, Marchais, Roussel cadet, Bazin, Daiguirandes, Bernault.

CINQUIÈME ET DERNIER DIVERTISSEMENT.

Jardiniers et jardinières.

LE CHARIVARI. — Comédie en un acte, en prose, de Dancourt.

Cléante,	M. de Montazet.
Mme Loricart,	Mlle Asvedo.
Mathurine,	Mlle Descoteaux.
Marianne,	Mlle Le Clerc.

LE CHEVALIER A LA MODE. — Comédie en cinq actes, en prose, de Dancourt, en collaboration avec M. de Saint-Yon. (Voy. la distribution des rôles au document suivant, § III.)

LE CONSENTEMENT SURPRIS. — Petite comédie en prose, dans le genre libre. Inconnue. Cette pièce n'a aucun rapport avec *Le consentement forcé*, de Guyot de Merville. Mlle Le Duc jouait le rôle de *Claudine*; le valet de chambre Moreau celui d'un *Pasquin* ivrogne.

LA COUPE ENCHANTÉE. — Comédie en un acte, en prose, de La Fontaine et Champmeslé. (Voy. la distribution des rôles au document suivant, § III.)

CRISPIN RIVAL DE SON MAÎTRE.. — Comédie en un acte, en prose, de Lesage.

LE DISTRAIT. — Comédie en cinq actes, en vers, de Regnard.

Léandre,	M. de Fumel.
Clarice,	Mlle Le Brun.
Mme Grognac,	Mlle Descoteaux.
Isabelle,	Mlle Timenne.
Le chevalier,	***
Valère, oncle de Clarice,	***
Lisette,	Mlle Lavault.
Carlin,	M. Laujon.
Poitevin,	M. de Boulainvilliers.

Un laquais.

LE DÉPIT AMOUREUX. — De Molière. C'est M. d'Aiguirandes qui remplissait le rôle d'*Eraste*.

L'ECOLE DES FEMMES. — De Molière.

L'ENFANT PRODIGUE. — Comédie en cinq actes, en vers, de Voltaire.

L'ÉTÉ DES COQUETTES. — Comédie en un acte, en prose, de Dancourt. Mme Girard jouait le rôle de *Cydalise*.

L'Étourderie. — Un acte en prose. C'est le second acte détaché des *Caractères de Thalie*, comédie de Fagan.

La Femme fidèle. — Comédie en un acte, en prose, de Marivaux. Cette comédie, à peu près inconnue et encore inédite, fut composée expressément pour le théâtre de Berny et jouée à l'occasion de la fête du Prince, les 24 et 25 août 1755. C'eût été pour nous une véritable bonne fortune que de pouvoir la publier ici en entier ; malheureusement notre manuscrit ne contient que quatre rôles sur huit qui seraient nécessaires pour reconstituer la pièce. Nous avons ceux du *marquis*, de la *marquise*, de *M*me *Argante*, sa mère, et de *Colas*, jardinier; il nous manque ceux de *Frontin* valet du marquis, de *Dorante*, de la *femme de Frontin*, et de *Scapin*. Nous nous bornerons donc, faute de mieux, à donner à l'appendice (C) l'analyse du sujet et le texte des trois scènes que nos rôles nous ont permis de rétablir. La scène principale entre le marquis et la marquise s'y trouve heureusement sans lacunes. La donnée de cette pièce n'est pas neuve, mais le dialogue en est fin et habilement conduit. C'est un marivaudage à émotion qui, bien joué, pourrait prétendre à un succès de larmes.

Le Festin de Pierre. — Comédie de Molière, mise en vers par Thomas Corneille.

La Fête de Cythère. — Opéra du chevalier de Laurès, mis en musique par Blavet, pour le théâtre de Berny, représenté en 1753. Inédit.

Les Folies amoureuses. — Comédie en trois actes, en vers, de Regnard.

La Gageure des trois commères.— Parade inédite en un acte. On en trouvera la distribution dans le document § iii, ci-après. Les rôles des trois commères étaient joués par MM. de Bressay, Dromgold et Laujon, et ceux des compères, leurs maris, par Mlles Gaussin, Le Duc et Asvedo.

Le Galant Jardinier. — Comédie en un acte, en prose, de Dancourt, suivie d'un divertissement. C'est la pièce dont nous supposons qu'il peut être question dans la lettre II du comte de Clermont au comte de Billy.

Gilles chirurgien anglais. — Parade de Collé, (inédite), représentée pour la fête du Prince, le 24 août 1751.

Gilles garçon peintre. — Parade, parodie du *Peintre amoureux de son modèle*, jouée pour la première fois à Berny, reprise ensuite sur les théâtres de la foire Saint-Laurent et de la Comédie-Italienne. Laborde en avait fait la musique; Laujon jouait le rôle de Zirzabelle et y ajouta des couplets graveleux que l'on trouvera au tome II de ses *Œuvres choisies*. Voici le moins scabreux, à titre d'échantillon :

Quand zun galant vient galamment
Nous dir' queut'chos' de ben charmant,
Et qu'on s'amuse de son queut'chose,
I'zest d'un' fille à sentiment
D'ben cacher l'plaisir qu'ça lui cause ;
Plus l'on en sent,
Plus l'on en prend,
Moins faut l'montrer à son amant.

Le Glorieux. — Comédie en cinq actes, en vers, de Destouches.

La Grotte des spectacles. — Ballet à grand spectacle où figurent en gnomes, sylphes et sylphides, salamandres, ondins et ondines, tous les acteurs et actrices de la troupe. (Inconnu.)

LES HEUREUX DÉGUISEMENTS. — Comédie en trois actes, en vers, complétement inconnue et qui n'a rien de commun, — est-il besoin de le dire? — avec la tragédie du P. Mansuet, capucin, représentée sous le même titre en 1675. Elle diffère aussi de toutes les pièces cataloguées sous des titres analogues.

L'INDISCRET. — Comédie en un acte, en vers, de Voltaire.

L'INQUIET. — C'est le premier acte détaché des *Caractères de Thalie*, de Fagan.

ISABELLE COMMISSAIRE ET BOUFFON ITALIEN. — Parade de Laujon. (Inconnue.)

ISABELLE PRÉCEPTEUR. — Parade de Collé. (Inédite.)

DON JAPHET D'ARMÉNIE. — Comédie en cinq actes, en vers, de Scarron. Mme de Marchais jouait le rôle d'*Éléonore*.

LES JEUX OLYMPIQUES. — Ballet lyrique du comte

de Senneterre, musique de Blavet, composé expressément pour les fêtes de Berny. (Inédit.)

Je vous prends sans vert. — Comédie en un acte, en vers, de La Fontaine et Champmeslé. Le Prince jouait un rôle dans ce divertissement.

Le Joueur. — Comédie en cinq actes, en vers, de Regnard : Mme Bernault, *Angélique*; — Mlle Du Bois, *Nérine*.

Le Légataire. — Comédie en cinq actes, en vers, de Regnard.

Léandre ambassadeur de Perse. — Parade de Laujon. Nous ne connaissons de cette bluette que le vaudeville final, conservé par l'auteur dans ses *Œuvres choisies*. Il ne nous permet pas de regretter le reste. Voici le couplet de *Zirzabelle* :

J'aim'rais mieux t'être sœur converse
Qu'd'aller au Missipipi ;
Quoiqu' j'aim'rais t'assez la Perse
Perse Perse,
Si l'on était mieux en Perse
Qu'à Paris.

Mlle Gaussin jouait le rôle du vieux *Cassandre*.

Le Legs. — Comédie en un acte, en prose, de Marivaux.

Le Mari retrouvé. — Comédie en un acte, en prose, de Dancourt.

Le Mariage fait et rompu. — Comédie en trois actes, en vers, de Dufresny.

Le Médecin malgré lui. — De Molière.

Léandre,	M. Du Blaisel.
Sganarelle,	M. Laujon.
Lucas,	M. de Ray.
Géronte,	M. Mollin.
M. Robert,	M. de Polignac.
Thibaut,	M. de Marchais.
Perrin,	M. de La Tour.
Valère,	M. de Bressay.
Martine,	Mlle Le Duc cadette.
Jacqueline,	Mlle Villemont.
Lucinde,	Mlle Lavault.

Les Ménechmes. — Comédie en cinq actes, en vers, de Regnard.

La Mère coquette. — Comédie en cinq actes, en vers, de Quinault. Le valet de chambre Moreau,

l'ivrogne sans rival, jouait le rôle de *Champagne*, Mlle Gaussin, celui d'*Isabelle*.

La Métromanie. — Comédie en cinq actes, en vers, de Piron.

La Moucheuse de chandelles. — Parade. (Inédite.)

Le Moulin de Javelle. — Petite comédie en prose de Michaut, mise au théâtre par Dancourt et imprimée dans ses œuvres.

Le Muet. — Comédie en cinq actes, en prose, de Brueys et Palaprat.

Le baron d'Ortigny,	M. le chevalier de Fumel.
Le marquis de Sardan,	* * *
Timante,	M. du Blaisel.
Le chevalier,	M. le comte de Fumel.
Zaïde,	Mlle Le Brun.
Le capitaine,	M. de Comeiras.
La comtesse,	Mlle Descoteaux.
Gusman,	M. de Boulainvillierss.
Frontin,	M. Laujon.
Marine,	Mlle Lavault.
Simon,	M. Mollin.
Lisette,	Mlle Villemont.
Un laquais,	M. de Polignac.

Le Nouveau Monde. — Comédie en trois actes, en vers, de l'abbé Pellegrin, avec prologue et divertissement. La musique est de Quinault. La distribution des rôles de cette pièce est accompagnée de l'indication des costumes :

Tersandre, M. Laujon.
Habit de berger à fleurs avec manteau ; chapeau de berger assorti à l'habit ; houlette.

Carite, Mlle Lavault.
Habit de bergère à fleurs ; mante et houlette.

Alcidamas, M. Daiguirandes.
Habit de Faune ; bonnet de faune ; massue.

Euphrosine, Mlle Gallodier.
Habit de bergère noble ; mante et houlette.

Finette, Mlle Le Duc.
Habit de bergère noble ; mante et houlette.

Un poëte, M. de Ray.
Habit noir, sec, mauvais chapeau uni ; mauvaise perruque.

Astrée, Mlle Folio.
Grand habit de théâtre, blanc, parsemé d'étoiles d'argent.

L'Amour, Mlle Lamy.
Habit d'Amour, à tonnelets ; carquois et arc ; bandeau de diamant.

Mercure, M. de Montazet.

Habit à tonnelets, bleu et argent, sans mante; bonnet avec des ailes; caducée en main.

La Raison, Mlle Davitot.

Habit brun; falbala d'or; grande mante; bouclier à la main; toque de prêtresse; voile de gaze.

L'Avocat Patelin. — Farce fort ancienne, mise au Théâtre-Français, en trois actes et en prose, par Brueys et Palaprat.

Les Plaideurs. — Comédie en trois actes, en vers, de Racine.

La Provinciale. — Comédie en un acte de Marivaux, inédite et composée pour le théâtre de la Roquette. Dans les *Mélanges tirés d'une collection d'autographes ayant appartenu à M. Fossé d'Arcosse* figure, sous le nº 702 (p. 285), une lettre de Marivaux adressée *à M. Laujon, à la Roquette, chez S. A. S. Monseigneur le comte de Clermont*. « Il le prie de retirer pour quelques jours seulement la copie qu'on a faite de la petite pièce intitulée *la Provinciale*, qu'il rendra après en avoir ôté quelques rôles de femmes qu'on ne saurait comment remplir. »

La Pupille. — Comédie en un acte, en prose, de Fagan.

La Rancune officieuse. - Comédie en un acte, en vers, de La Chaussée. C'est la dernière œuvre du poëte, qui mourut le 7 mars 1754; il l'avait composée spécialement pour le comte de Clermont. Elle fut jouée pour la première fois le 19 novembre, non pas précisément sur le théâtre de Berny, mais pour l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle que le Prince venait de faire construire à sa petite-maison de la Roquette. Nous donnons plus loin (§ III) dans le programme général de cette inauguration, la distribution de la pièce.

Le Rendez-vous. — Comédie en un acte, en vers, de Fagan.

La Répétition interrompue. — Opéra-comique en un acte de Panard et Favart.

Le Rossignol. — Opéra-comique, de Collé, représenté pour la première fois à Berny, le 18 novembre 1751.

Catherine,	Mlle Lamy.
Saint-Albon,	M. de Montazet.

Pierrot,	M. Dromgold.
Richard,	M. Laujon.
Poitevin,	M. Moreau.
Varambon,	M. d'Aiguirandes.

Le Retour imprévu. — Comédie en un acte, en prose, de Regnard.

La Sérénade. — Comédie en un acte, en prose, de Regnard.

Les Serments indiscrets. — Comédie en cinq actes, en prose, de Marivaux. Mlle Gaussin jouait le rôle de *Lucile*.

Le Sicilien, ou l'Amour peintre. — De Molière.

Sidney. —Pièce en trois actes, en vers, de Gresset.

Le Somnambule. — Comédie en un acte, en prose, de M. de Pont-de-Vesle.

La Statue. — Comédie en un acte, en prose, du chevalier de Laurès, « représentée à Berny, pour l'amusement de S. A. S. Monseigneur le comte de Clermont, » le 25 août 1733 (fête du Prince). Cette pièce ne fut pas jouée à la Comédie-Italienne, comme

le prétend l'*Almanach des spectacles;* l'auteur la fit imprimer en 1771, sous le titre de *la Fausse Statue*, avec une dédicace à Mlle Gaussin, qui jouait le principal rôle. C'est donc à tort que le chevalier de Mouhy ajoute après la mention de cette comédie : « non imprimée, mais qui mérite de l'être et d'être jouée à Paris. »

Le Temps passé. — Comédie-ballet en un acte, en prose, jouée pour l'inauguration du théâtre de la Roquette (voy. la distribution ci-après, § III). C'est là la première partie du *Triomphe du temps*, en trois actes : le Passé, le Présent et l'Avenir, de Legrand.

Ce petit acte se terminait par un divertissement où Mlle Le Duc en *vieille* dansait un pas de trois avec MM. Bazin et Laujon. Nous trouvons dans le manuscrit cette note relative aux costumes du ballet final :

« A acheter, *les habits des vieillards :* de serge grise, boutonnière aurore, boutons de cuivre grosseur de veste (c'est-à-dire de la grosseur des boutons de gilet, les boutons d'habit étant alors fort larges); manteaux pareils bordés d'un ruban de fil aurore large de trois doigts; culottes grises.

« *Les habits de vieilles* : manteaux troussés, jupes sans paniers et relevées des hanches ; deux rubans au-

rore au bord des jupes et au bord du troussis du manteau. »

Les Vacances des procureurs. — Comédie en un acte, en prose, de Dancourt.

Les Vendanges de Suresne. — Comédie en un acte, en prose, de Dancourt.

Zélide. — Comédie en prose mêlée de chant. Inconnue. Serait-ce un premier état de la comédie de Renou, *en vers libres*, représentée sous le même titre en 1755?

Zénéïde. — Comédie en un acte, en vers libres, de Cahusac.

§ III

DIVERTISSEMENTS

POUR LA FÊTE DE MADEMOISELLE LE DUC

Les 18, 19 *et* 20 *novembre* 1754

Ce document n'est accompagné, dans le manuscrit, d'aucun commentaire ; mais en le rapprochant de la note du *journal de Collé* du 19 novembre 1754, il est aisé de reconnaître que c'est précisément le programme de la représentation dont il parle, la première qu'il signale au théâtre de la Roquette. C'est du reste un véritable programme d'inauguration, avec trois pièces nouvelles, écrites spécialement pour la troupe du comte de Clermont, dont une de Collé, une de La Chaussée, et la troisième probablement de Laujon. Celle de La Chaussée, *la Rancune officieuse*, a seule été imprimée; *la Gageure* et *les Amants déguisés* sont restées inédites.

Il est bon d'observer que cette date du 19 no-

vembre — *fête de Mademoiselle* — correspond non pas à la Sainte-Thérèse, mais à la Sainte-Élisabeth, ce qui prouve, ainsi que nous l'avons fait remarquer ci-dessus, que le prénom de Thérèse, attribué mal à propos à Mlle Le Duc cadette, appartenait sans doute à sa sœur aînée et que notre princesse avait nom Élise ou Élisabeth.

La différence du 19 au 20 entre notre programme et le compte rendu du journal de Collé que l'on trouvera plus loin à sa date, ne tire point à conséquence, car ce programme ne comportait d'abord que deux journées le 18, et le 19; c'est par des corrections ajoutées en surcharge et d'une autre main que la fête fut ensuite divisée en trois journées; modification qui peut fort bien n'avoir pas été définitivement adoptée.

PIÈCES QUI DOIVENT ÊTRE JOUÉES

POUR LA FÊTE DE MADEMOISELLE

Le premier jour. — Le 18.

LE CHEVALIER A LA MODE.

Le chevalier, M. ***
Mme Patin, Mlle Le Duc cadette.

M. Serrefort, M. Dromgold.
Lucile, Mme Marchais.
La baronne, Mlle Asvedo.
M. Migaud, M. Mollin.
Lisette, Mlle Descoteaux.
Crispin, M. Laujon.
Un notaire, M. Roussel.
Le cocher de Mme Patin, M. Roussel cadet.
La Brie, M. Du Buisson.
Jasmin, M. ***

LA RANCUNE OFFICIEUSE.

Le marquis d'Ormont, M. de Montazet.
Lucette, Mlle Le Duc cadette.
Le comte d'Erval, M. Mollin.
Mme Argante, Mlle Asvedo.
Élise, Mlle Gaussin.

Le second jour. — Le 19.

LA COUPE ENCHANTÉE.

Anselme, M. Gourdin.
Lelie, M. de Bressay.
Josselin, M. Laujon.
Bertrand, M. Cagnette.
M. Tobie, M. Dromgold.
M. Griffon, M. Varenne.
Perrette, Mlle Asvedo.
Thibaut, M. Mollin.
Lucinde, Mme Marchais.

Pour petite pièce :

La parade la GAGEURE DES TROIS COMMÈRES.

(Ballet.)

Mme Cassandre,	M. Bressay.
Mme Villeberquin,	M. Dromgold.
Mme Jean-broche,	M. Laujon.
Tripote,	M. Du Blaisel.
Gille,	M. Mollin.
M. Jean-broche,	Mlle Gaussin.
M. Cassandre,	Mlle Le Duc cadette.
M. Villeberquin,	Mlle Asvedo.
Bistouri,	Mme Marchais.
Sabretout,	M. Cagnette.
Léandre,	M. Baton.

Troisième jour. — Le 20.

LES AMANTS DÉGUISÉS.

(Opéra-comique.)

Angélique,	Mlle Asvedo.
Perrette,	***
Dufour,	M. de Montazet.
De la Tour,	M. Dromgold.
Saint-Val,	M. Laujon.
Pierrot,	M. Mollin.

LE TEMPS PASSÉ.

Cléon, père de Léandre.	M. Mollin.
Mme Roquentin,	Mlle Asvedo.
Isabelle,	Mme Marchais.
Léandre,	M. Bazin.
Dorinette,	Mlle Descoteaux.
Drillot,	M. Laujon.

Personnages figurant dans le divertissement.

MM. Bazin, de Bressay, Laujon, Marchais, le chevalier de La Tour, Richer, Mollin.

Mmes Marchais, Le Duc cadette, Descoteaux, Le Clerc, de Villemont, Asvedo.

Voilà tout ce que le manuscrit de l'Arsenal nous a révélé sur les spectacles de Berny. Reprenons maintenant le cours de nos annales, qui viennent heureusement compléter et éclairer ces curieux documents inédits.

OCTOBRE 1750. — Le 6 octobre je fus à Berny pour y voir jouer une comédie que le comte de Clermont, prince du sang, y faisait représenter et dont on assurait qu'il était l'auteur. Mlle Le Duc, sa maîtresse, me dit qu'elle était entièrement de lui et que personne n'y avait mis la main. Je veux le croire pieusement : cependant il y a dans cette pièce une sorte d'intelligence du théâtre que le seul usage peut donner; j'y trouvai aussi un style un peu formé, qui me fit soupçonner que M. Dromgold, secrétaire des commandements du Prince, n'avait pas nui à la composition de cette comédie. Ce ne sont pourtant que de faibles et très-faibles conjectures, et il peut bien être que le comte de Clermont soit véritablement et uniquement l'auteur; la pièce est assez mauvaise pour cela.

Le plan en est mal combiné, rempli d'inconséquences, et n'a rien de neuf; les caractères aussi vieux et aussi communs que le plan ; un dialogue mal fait et un dénoûment misérable. Il y a pourtant quelques situations théâtrales, ou plutôt quelques scènes, surtout deux, dont on pouvait tirer parti si elles avaient été bien amenées et mieux liées au plan. Enfin beaucoup de froid, ce qui est le plus grand défaut de quelque ouvrage que ce soit. Cette comédie est intitulée *Barbarin, ou le Fourbe puni.* Elle est en trois actes et en prose. Le vieux Duchemin et Gaussin y jouaient et n'aidèrent pas peu à réchauffer la pièce.

Rozely y jouait le principal rôle; le chevalier de Bonnac y faisait l'amant, et Mlle Le Duc la cadette, la soubrette.

(*Journal de Collé.*)

Comparez la distribution indiquée ici avec celle que nous avons donnée ci-dessus d'après le prologue que nous publions et qui se rapporte aux premières représentations de la pièce, dans son état primitif, en deux actes.

JANVIER 1751. — Le 3 du courant, je passai depuis neuf heures du matin jusqu'à midi et demi tête à tête avec M. le comte de Clermont. J'avais déjà eu, quelques jours avant les fêtes de Noël, une autre séance avec ce Prince. Mlle Le Duc, qui m'avait entendu dire du bien de sa comédie de *Barbarin*, lui avait mis en tête d'exiger de moi mon sentiment sincère et même une critique de sa pièce. Elle m'avait préparé là une commission délicate et à laquelle je n'aurais pas donné mon consentement si elle me l'eût demandé et m'en eût prévenu. Je fus effectivement fort embarrassé quand ce Prince me parla sur ce ton et d'un façon très-pressante; je me défendis longtemps sur mon insuffisance, le peu de sûreté de mon goût, etc. Tout cela fut inutile, il fallut obéir; je n'étais pas à mon aise, et j'aurais volontiers, ne connaissant pas le Prince, aimé autant qu'un autre eût été chargé de cette commission. Je m'en tirai pourtant, moins par mon adresse (car je n'en ai guères) que par la *bonhomie* du comte de Clermont, si je puis me servir de cette expression. Comme je vis qu'il écoutait la critique, la discutait ou s'y rendait avec docilité, je m'enhardis si bien à lui en faire, que je puis me vanter de lui avoir dit avec vérité tout ce

que je pensais. Je lui parlai vrai sur tous les endroits de la pièce qui étaient susceptibles de correction, et lui marquai plusieurs longueurs à retrancher : quelquefois il se rendait sans réplique ; d'autres fois il raisonnait, et très-judicieusement, sur la critique que je lui faisais, et m'a fait revenir même des choses que j'avais blâmées sans raison. Il avait bien cependant les entrailles de père pour son ouvrage, soit qu'il se rendît ou se défendît. Je n'ai point vu, au reste, dans aucun auteur, autant de bonne foi, de douceur, de docilité et de politesse, qu'il en mit dans toute cette discussion.

Après l'examen de sa pièce, je pris la liberté de lui conseiller de raccourcir beaucoup le dénoûment ; je lui montrai la facilité qu'il y avait d'ôter, de rapprocher et d'élaguer les six ou sept dernières scènes. Il goûta le plan que je lui en faisais et me pria de le mettre à exécution. Je m'en excusai le plus respectueusement que je pus ; mais, à la fin, il m'en pressa si fort que je m'en chargeai.

Le 8 il me fit venir à Berny, et nous relûmes sa comédie avec les changements que j'y ai faits, et surtout le nouveau dénoûment. Il avait copié les corrections de sa main, et elle sera jouée le mois prochain à Berny de cette dernière façon. Je crois qu'elle sera beaucoup mieux ; mais si c'était mon ouvrage et que j'y pusse mettre le fer comme je voudrais, j'y ferais bien d'autres changements. Il y a cependant des choses que je ne pourrais mieux faire et que je serais peut-être incapable d'imaginer et de faire aussi bien ; j'ai surtout en vue, dans ce que je dis là, une scène de peur entre un valet et une suivante ; cette scène est très-naturelle, très-théâtrale et bien vivement rendue. Il y en a encore une autre entre l'amant et la maîtresse dont le fond a bien son mérite, mais il faudrait qu'elle fût mieux amenée et qu'elle fût aussi mieux traitée et moins longuement.

(*Journal de Collé.*)

DÉCEMBRE 1751. — Le 18 je fus à Berny : on y jouait *Barbarin* tel que je l'ai accommodé. La pièce est moins mal qu'elle n'était auparavant, mais cela n'est pas bon encore, tant s'en faut; j'en ai même porté ci-dessus un jugement un peu trop indulgent......

Je suis sûr aujourd'hui, au reste, que cette pièce n'est point du comte de Clermont, j'en suis sûr à n'en point douter : elle est de M. Dromgold, gentilhomme attaché à Son Altesse, homme de mérite, d'esprit et plein de probité. Il est vrai qu'il l'a faite en présence du Prince, qui y ajoutait ou retranchait un mot quelquefois et qui le troublait plus qu'il ne l'aidait. Quand cette comédie a éte achevée, Son Altesse l'appela simplement *notre pièce*, et il a fini par l'appeler *ma pièce*. En sorte qu'elle a été jouée autant sous le titre de *la pièce du Prince* que sous celui de *Barbarin* ; et je suis bien persuadé qu'il s'est fait accroire à lui-même qu'il en était l'auteur, et qu'il n'en doute plus actuellement. Ce qu'il y a de très-certain, toujours, c'est qu'il en reçoit les compliments; et dès l'année dernière il reçut les miens très-affirmativement.

(*Journal de Collé.*)

Pour ne pas diviser les passages du journal de Collé relatifs à la comédie de *Barbarin*, nous avons un peu reculé les notes de police suivantes, auxquelles fait allusion le rapport où Meusnier raconte le *témoignage de sympathie* donné par Laujon à Mlle Le Duc dans les bosquets de Berny.

21 Novembre 1748. — La demoiselle Le Duc, ci-devant à l'Opéra, demeure rue de Richelieu, près le boulevard. Depuis six années cette demoiselle est entretenue par M. le comte de Clermont, abbé commendataire de Saint-Germain des Prés. Elle en a eu une fille qui a environ quatre ans (nous avons vu que cette enfant mourut en 1749). M. de Clermont fournit généralement à toutes les dépenses de sa maison; on estime qu'elles montent, année commune, à plus de vingt mille livres. Il y couche et y mange fort souvent lorsqu'il est à Paris.

Depuis deux mois, ils sont à Berny, maison abbatiale de M. de Clermont, près Sceaux. Ils n'en doivent revenir à demeure que dans les premiers jours du mois de janvier prochain. Ils vont et viennent de Paris à cette maison.

On assure que la demoiselle Le Duc entretient un commerce secret avec un monsieur qui demeure rue Saint-Marc, quartier Montmartre, et qu'elle lui donne avis par écrit des jours d'absence de M. de Clermont. Ce fait sera vérifié à leur retour de la campagne.

La maison qu'elle occupe à Paris lui appartient; elle est fort belle et bien logeable. M. de Clermont en a fait l'acquisition en sa faveur.

Elle a encore une fille, âgée d'environ neuf ans, mais elle n'est pas du bail de M. de Clermont. On croit qu'elle est de M. le président de Rieux, son prédécesseur.

14 janvier 1749. — Il a été vérifié depuis le retour de la demoiselle Le Duc à Paris, c'est-à-dire depuis le 1er janvier, que ce monsieur s'appelle de Pont-Jourdain, écuyer de main chez le roi.

Il demeure rue Saint-Marc, la première porte cochère à gauche en entrant par la rue de Richelieu. Il se rend exactement chez

la demoiselle Le Duc toutes les fois qu'elle lui fait savoir que le comte de Clermont n'y est pas attendu.

(*Journal de police. Inédit.*)

DÉCEMBRE 1750. — A propos d'une épigramme du chevalier de Resseguier, reprochant à Mme de Pompadour d'étaler dans son château de Belle-Vue

La substance du peuple et la honte du Roi,

Barbier, *scandalisé* à son tour, nous régale de cette curieuse protestation :

— A l'égard de la honte, que veut dire le public, qui, en général, doit toujours être regardé comme un sot par les gens sensés? Si c'est parce que le roi a une maîtresse..... mais qui n'en a pas, hors M. le duc d'Orléans qui vit retiré à Sainte-Geneviève et qui est très-méprisé avec raison?...

M. le comte de Clermont, abbé de Saint-Germain des Prés, a publiquement Mlle Le Duc, qui était une danseuse à l'Opéra; elle passe les trois quarts de l'année à Berny, maison de plaisance de l'abbé, où elle tient et fait les honneurs de la table; elle a une belle maison dans la rue de Richelieu, où le Prince passe quelquefois huit jours. On y fait des concerts. Les Pères de l'abbaye qui ont affaire au Prince viennent l'y trouver le matin; le Prince ne loge point dans le palais abbatial. Cela se passe au vu de tout le monde, et l'on ne dit mot. Sur vingt seigneurs de la cour, il y en a quinze qui ne vivent point avec

leurs femmes et qui ont des maîtresses ; rien n'est même si commun à Paris entre particuliers. Il est donc ridicule de vouloir que le roi, qui est bien le maître, soit de pire condition que ses sujets.

(*Journal de Barbier.*)

Nous n'avons pu reconnaître précisément quel était cet hôtel de la rue de Richelieu où l'abbé de Saint-Germain avait établi son domicile conjugal, mais nous supposons, non sans quelque probabilité, que ce pouvait être l'ancien hôtel Sonning. Il est certain toutefois que le Prince n'abandonna pas pour cela sa résidenee officielle de l'abbaye. Voyez notre appendice (A).

AOUT 1751. — UNE FÊTE DU COMTE DE CLERMONT

ÉPITRE A M. NININ.

Médecin de S. A. S. le comte de Clermont,
écrite la veille de la Saint-Louis, fête de Son Altesse

Cher médecin c'est donc demain la fête
Du Prince aimable que tu sers :
Joins ma fleur au bouquet que pour lui l'on apprête (1),
Qu'avec tes vœux les miens lui soient offerts.

(1) La maison du Prince lui préparait une fête à Berny, dans laquelle il y eut des jeux, des spectacles, des illuminations, des feux d'artifice, etc , etc. (NOTE DE LATTAIGNANT.)

Pour mieux faire agréer mon plus sincère hommage,
Fais-le lui présenter par les mains de l'Amour;
Tu connais bien ce dieu, tu le vois chaque jour
Sous les traits de Le Duc, sa plus vivante image.
Je n'oserais, crainte de l'ennuyer,
Joindre ici des vers à la gloire
De ce héros que la Victoire
A cent fois couronné de mirthe et de laurier;
Et je serais un téméraire
De hasarder un couplet de chanson,
Lorsque, sous les traits de Laujon,
Apollon est son secrétaire.
Mais toi, par ta profession,
Ton zèle et ton affection,
Philippe d'un autre Alexandre,
De mon respect ardent et tendre
Sois près de lui ma caution;
Sois-y toujours sans fonction,
Malgré le titre qui t'honore.
Eh! devrait-on craindre pour la santé
D'un Prince aimable qu'on adore,
Quand il a tant de droits à l'immortalité?

(POÉSIES DE L'ABBÉ DE LATTAIGNANT.

CHANSON

Au mois qui mûrit la moisson,
Rome donna le nom d'Auguste;
La France au prince le plus juste
Dans ce mois choisit un patron.
Sur les bords qu'arrose la Seine
Ainsi qu'au siècle des Césars,

Un même jour permet aux arts
De fêter Auguste et Mécène.

M. le comte de Clermont, cousin de Louis XV, avait ainsi que lui le prénom de Louis. Un ministre qui portait le même prénom (*M. de Saint-Florentin*), et que l'on n'attendait pas, vint à Berny faire sa cour au Prince, deux heures avant que la fête commençât. Trompé par la conformité de nom, notre ministre, qui me recevait familièrement chez lui, croit voir une preuve de la reconnaissance qu'il m'avait inspirée, me tire à part, me saute au cou, me remercie d'un couplet qu'il regardait comme un impromptu.

« Mon ami, me disait-il, comment! il n'y a pas deux heures « que je suis arrivé, et saisir un si petit intervalle pour m'ap- « pliquer un couplet!... charmant!... Oh! je ne saurais « t'exprimer à quel point j'y suis sensible! » Je ne savais que répondre; et, tout en bégayant, je finis par lui dire que j'étais très-flatté du plaisir que lui avait fait mon couplet. Le Prince qui n'avait rien entendu de notre conversation, mais qui avait vu le ministre m'embrasser, me demanda de la lui raconter. « Oh! me dit-il, garde-toi de le désabuser!... Comment donc? « ce serait à moi de le remercier, il me laisse beaucoup plus « qu'il ne m'ôte. »

(LAUJON, *Œuvres choisies.*)

— Le 24 du courant (août 1751) on exécuta à Berny une petite fête que j'avais arrangée pour la Saint-Louis, fête du comte de Clermont.

La dame de Tourvoie, coiffée et habillée à l'antique, avec un page qui lui portait la queue, suivie des habitants de son village, du magister, du bedeau, du bailly, etc., présentait un bouquet énorme au Prince et amenait la fête.

Le chevalier de Montazet, qui faisait la dame du château à la place de Mlle Le Duc qui devait jouer ce rôle, chantait un air parodié avec lequel il annonçait à Son Altesse les hommages qu'elle et son village venaient lui rendre. Le bailly s'avançait ensuite par son ordre et faisait le compliment au Prince, que je n'ai pas trouvé mal et que je transcris ici :

« MONSIGNEUR,

« Je v'nons au nom du village vous r'montrer un compli-
« ment dessus vot' fête, pisque c'est au jour d'aujourd'hui la
« Saint-Louis; bon jour, bonne œuvre.

« Je sons r'tapé, Monsigneur, et c'est pour ça que dans ce
« hamiau ils m'ont dépêché à Vot' Grandeur. Ils ont bian vu
« que l'reste étiont des bêtes qui n'saviont parler ni pus ni
« moins que des Arabes.

« Pour moi, quant à c'qui est du discours, j'avons la langue
« bian pendue; aussi, ons-je été tout' not' vie dans les char-
« ges! Dieu marci, me v'là à présent Bailly, et j'ons été, sans
« r'proche, paravant marguillier, bedeau, carillonneux, magis-
« ter, messier, j'ons été dieu et diable; dame, ça forme bian
« un créquien tous ces grades-là!

« N'avons-je pas été itou soldat dans Enghien? Sacreguié,
« n'estiames-nous pas à Raucoux, quand je vismes Votre
« Altesse charger à la tête de la brigade de Bourbon?

« J'avisme peur que vous n'attrapissiez queuque bon chinfer-
« gniau qui eût été pour vous da! Et Dieu m'pardonne, y
« gni avait qu'vous qui n'aviais pas c'te crainte-là! Et si on
« vous eût mouché là, dites? Tous les grivois en aviont la
« venette; car vous êtes aimé, vous! Et, morguienne vous,
« Monsigneur, vous équiez là d'un biau sang-froid, pas vrai?
« tandis que je tremblions tous pour vous; ça me transit en-
« core, moi.

« Vous êtes, ce m'est avis, comme stila qu'on appelait....
« ce disait not' curé... qu'on appelait... ce disait-il... qu'on
« appelait... l' grand Condé... C'était un de vos parents,
« n'est-ce pas? et n'était-il pas queute chose à vot' grand-
« père ? Non, j'crois pus tôt qu'c'était vot' parrain; eh bian !
« en ce cas là, la Saint-Louis ça s'rait aujourd'hui sa fête,
« c'est la vot' par conséquent; aussi bian, Monsigneur, nous
« vous la souhaitons à tous les deux, ça fait d'une piarre deux
« coups; i gnia pas de mal à ça pisque les deux font la paire.
« Eh bian!... v'là tout, Monsigneur. »

Venait après un paysan ivre qui avait une bouteille et un verre à la main: le rustre buvait à la santé du Prince et achevait de s'enivrer en réjouissance de la fête. C'était un valet de chambre de Monseigneur, un nommé Moreau, très-habile à contrefaire l'ivrogne, qui jouait ce rôle et qui chantait une ronde. Pendant le refrain, que chantaient tous les paysans, il avait le temps de boire deux coups à chaque couplet, ce qui lui prêtait un jeu infini pour contrefaire par gradation l'homme qui s'enivre et il l'exécuta dans la grande perfection.

Enfin, après quelques autres vilainies et après avoir fait danser aux paysans une ronde à la louange du Prince, la dame du château lui dit encore, sur différents airs parodiés, qu'elle avait à sa suite une troupe de comédiens qui avaient passé quelque temps à sa terre et qui allaient donner à Son Altesse, si elle voulait le permettre, une pièce nouvelle, intitulée : *Gilles chirurgie anglois*. C'est la même parade qui me servit l'année passée à la fête d'Étioles. L'on conduisit alors le Prince dans un endroit illuminé du jardin, où l'on avait dressé un véritable théâtre de parade.

Cette petite fête eut un succès singulier.

(*Journal de Collé.*)

Avril 1751. — Le 24 je fus à Berny et j'y lus mon opéra-comique (*le Rossignol*) à M. le comte de Clermont, auquel il plut assez pour souhaiter que je le lui donnasse pour le faire jouer chez lui. J'avoue naturellement que je serais bien aise de le voir représenter, et que j'ai aidé, à la lettre, pour qu'il parût sur son théâtre. Il y a sans doute de la vanité dans tout cela; mais on n'est point auteur impunément.

(*Journal de Collé.*)

Novembre 1751. — Le jeudi 18 courant, je fus à Berny, chez M. le comte de Clermont, voir la première représentation de mon opéra-comique (*le Rossignol*). Il a fait un effet très-vif au théâtre; on y a beaucoup ri, et je puis dire qu'il a eu du succès. J'ai été, à la vérité, bien secondé par les acteurs; ils ont joué supérieurement. Je doute que ma pièce eût été aussi bien représentée quand on m'eût donné le choix des comédiens dans la troupe des Français et dans celle des Italiens.

Il n'est pas possible de jouer avec plus de grâce, de finesse, de naïveté et d'intelligence le rôle de *Catherine* que Mlle Lamy l'a joué. C'est une enfant affligée de dix-sept ans, d'une jolie figure, grande musicienne, ayant, malgré cela, tout l'esprit du monde; elle est de la musique du Prince et joue la comédie chez lui. Je l'aimerais mieux au Théâtre-Français, où elle serait bonne, mais très-bonne; mais son père et sa mère ne veulent pas qu'elle soit comédienne. Ce sont des gens pauvres, mais qui ont de l'honneur, et je les approuve fort de ne le vouloir pas.

Les rôles de *Saint-Albon*, de *Pierrot* et de *Richard* étaient remplis par MM. de Montazet, Dromgold et Laujon. Les deux premiers ont profité de tous leurs avantages; mais il faut avouer que M. Laujon a tiré du sien un parti qui m'a étonné.

Le rôle de *Poitevin* a été rendu aussi divinement par Moreau, valet de chambre de Monseigneur, qui joue parfaitement les ivrognes. Il n'y a donc eu que le rôle de *Varambon*, que faisait M. d'Aiguirandes, capitaine de cavalerie dans le régiment du Prince, dont je n'ai pas été à beaucoup près aussi content, mais qui n'a cependant pas déparé la pièce.

Quoique cette badinerie, qui fut donnée pour la seconde fois le lundi suivant, 22, ait eu un succès au delà de mes espérances, j'en suis encore moins satisfait que de la façon dont je me suis conduit vis-à-vis de M. le comte de Clermont. J'ai affiché d'une façon respectueuse, mais ferme cependant, mon amour pour l'indépendance et la liberté... Je n'ai pas voulu coucher une seule fois à Berny; et j'ai mieux aimé pendant les répétitions y revenir trois fois de suite, de deux jours l'un, à mes dépens et en prenant des carrosses de remise (car j'ai refusé les carrosses du Prince), que de former l'apparence du plus petit engagement. A la seconde représentation, je ne fus point, exprès, dîner à Berny, mais j'y arrivai le soir avec M. de Meulan, qui me ramena à Paris aussitôt après le spectacle.

Je n'avais pas voulu non plus y rester le jour de la première représentation, quoiqu'il y eût pour la fête de Mlle Le Duc des divertissements préparés et dont le Prince m'avait parlé avec enthousiasme. Je prévins au contraire cette princesse que je m'en irais après la comédie ; et, afin d'adoucir cette démarche et qu'elle n'eût pas un caractère impoli, j'aimai mieux lui écrire le lendemain la lettre ci-après. Elle est en style de parade, ainsi que la réponse que m'y fit le Prince dans le même goût et qu'il signa *le Directeur.*

« *Vous m'excuserais si vous plaît, Mamselle, si l' reste de c'te lett'ci n'a pas-t-un certain style zélégant, c'est que, su vot' respect, je l'écris couramment et comme ça m' vient.*

« Zil ne s'agit donc plus que de r'mercier Son Altesse de ses bontés qui ont zété si grandes en mon endroit, que quand j' dirais qu'alles ont été extrêmes, ignia là personne pour me démentir, ou faudrait que ce fût zune bête qui n'eût rien vu de ce qui s'a passé, pas vrai ?

« Or qu'est-ce qui résulte de là ? Je m'en va-t-avoir l'honneur de vous l' dire, Mamselle : c'est que, comme j' suis-t-un bon cœur, ma reconnaissance pour Mgr le Prince sera zéternelle ; c'est-zà-dire qu'elle durera non-seulement jusqu'à la fin finale de mes jours, mais-t-encore par delà, s'il y a pied ; car faut toujours mettre ste condition-là ; ça n' fait point d'mal.

« Je n' suis pas moins comblé d' vos politesses, Mamselle, et puis-t-encore ed' vos honnêtetés ; et zil faudrait que j'aye-t-un coup d' gibet dans la tête pour n'y têtre pas sensible.

« Si j'avais pas-t-été hier malade, et comme qui dirait zindisposé d'une mithologie(1) *qui me tournait zautour du cœur, j'aurais-t-eu le bonheur de rester zau reste de la fête, qui doit zavoir été charmante ; car je l' devine sans l'avoir vue, rapport zà c' que Monseigneur zavait eu la bonté de m'en faire le détail.*

« Quoique j' sois philosophe comme zun chien, ça ne m'a pas empêché d'avoir des attaques d'amour-propre sur ma pièce... Mais si zelle a évu du succès, je l' dois-t-encore plus-t-aux acteurs que zà la pièce, rapport zà c' que ceux qui l'ont jouée sont des comédiens pareils-t-aux Roscius *des Grecs ; et zils sont bien différents des comédiens Français d'astheure qui sont tous des* Rosces *modernes. Je n' parle point là des comédiennes qui, zau contraire, sont succulentes au Théâtre-Français ; et pis c'est qu'ça n' peut pas s'entendre d'elles, pisque les anciens n'se sont jamais servi d'femmes en plein théâtre mais tant seulement d'hommes ; c'quest cause, zà mon avis,*

(1) Un nommé Duhalde avait soutenu à dîner chez le Prince qu'il n'était point incommodé d'une *mithologie*. C'est de lui aussi le coup de *gibet* au lieu de gibelet. (Note de Collé.)

qu' saint Augustin a condamné les espectaques rapport zà c'tinfamie....

« *A propos d' ça, Mamselle, ça n'serait point zune indiscrétion que je demandisse seize billets au Prince pour lundi prochain ? Ça n' dit pas pour ça que j' naurai pas l'honneur d'aller r'mercier l'Prince chez vous-t-à Paris, où zà vot' loge à l'Opéra,*

« *Dimanche, dimanche, dimanche.*

« *Je finis ma lettre su c't air-là ; il est nouveau.*

« *En foy de quoy j'ai signé,*

« L'AUTHEUR. »

RÉPONSE DE M. LE COMTE DE CLERMONT

Du foyer, le 19 novembre 1751.

« MONSIEUR L'AUTEUR,

« *L'on ma zen queuque manière donné connoissance de vot' lettre, en m'en faisant prendre une lecture entière.*

« *J'ai cru m'apercevoir de vot' reconnaissance en not' endroit paceque vous en touchez queuques mots. La troupe, zen vous rendant justice, ne fait que son petit devoir ; et nous attribuons plus not' réussite au gracieux de vot' pièce qu'à not' fragile mérite.*

« *Quant zà l'artique d'érudition que vous nous citez-t-à l'occasion de saint Augustin qu'a condamné les espectaques, rapport zà c'qui s' passait entre les hommes, au défaut des femmes qu'il n'éta pas d'usage de faire comparoitre sur la scène, je crois qu'vous auriez pu dire que ces temps-là étoient bien barbares, puisque nous voyons que les commencements de la tragédie, sous* Thespis, *n'avaient pour tout théâtre, su vot' respect, qu'une méchante charrette dans*

laquelle il menait ses acteurs sur un échaffaut ousqu'ils faisaient zaprès ce qui répugne à dire.

« *Quant à la magnière dont vous vous énoncez à mon endroit, c'est-z-un effet de vot' bonté qui m'rendrait glorieux si, comme dit c' taute, la vanité n'était pas-t-un sujet de déperdition. Que par ainsi l'on ne doit pas prendre la politesse d'un chacun au pied de la lettre, ni s'en croire pour ça pus gros seigneur.*

« *Mais je reviens-t-à la chose dont-z-il est question : voici les seize billets que vous demandez. Je vous prie, zen qualité de directeur, de m'octroyer la grâce de les accepter gratis ; c'est-z-une petite gratification que la troupe prend la liberté de vous offrir et qui ne sera point retenue sur votre droit du neuvième ; je vous porterai-z-encore des billets à l'Opéra, où je compte jouir de votre chère présence pendant tout l'espectaque, dont même j'ai l'honneur, zen attendant, de me dire,*

« *Monsieur et bon ami,*

« *Votre très-humble et très-obéissant serviteur,*

« LE DIRECTEUR. »

« P. S. *Les excuses que vous nous faites, à l'occasion de la promptitude de vot' départ d'hier, n'étaient point nécessaires. Vous avez bien fait de profiter de la commodité d'une voiture ; rien n'est pus agréable à un queuquezun qui s'trouve dans l'cas d'aller à pied sans ça. Le seul regret dont nous ayons le bonheur de jouir, c'est de n'avoir pas profité plus longtemps d' vot' chère présence. Mais c' qui est différé n'est pas perdu ; on voit ça tous les jours.* »

(JOURNAL DE COLLÉ.)

DÉCEMBRE 1751. — Pendant les dix jours que je suis resté à Étioles, j'ai trouvé le temps de changer, dans ma comédie de *la Vérité dans le vin*, le rôle de l'abbé en celui d'un chevalier de Malte. Moyennant ce changement, je crois qu'elle pourra bien être jouée à Berny ; du moins Son Altesse m'a-t-elle témoigné en avoir envie, et c'est pour cela que j'ai travaillé.

(*Journal de Collé.*)

La Vérité dans le vin ne fut pas jouée à Berny. Cette vigoureuse et piquante comédie fut représentée pour la première fois, en 1757, chez Mme de Meaux, fille du comédien Du Fresne et femme d'un sous-fermier. Mme de Meaux créa elle-même, à la grande satisfaction de l'auteur, le rôle scabreux de la Présidente. Voyez le *Journal de Collé* à cette date.

AVRIL 1753. — Jean-Jacques Rousseau, de Genève, auteur agréable mais se piquant de philosophie, a dit que les gens de lettres doivent faire trois vœux : *pauvreté*, *liberté*, *vérité*. Cela a indisposé le gouvernement contre lui. Sur cela on a parlé de lui dans les cabinets, et le roi a dit qu'il ferait bien de le faire renfermer à Bicêtre ; et M. le comte de Clermont a ajouté que ce serait bien fait de l'y faire étriller. L'on craint ces sortes de philosophes libres.

(*Mémoires du marquis d'Argenson.*)

LE COMTE DE CLERMONT A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Mars 1754. — Je ne puis me dispenser de rappeler les circonstances de l'entrée de M. le comte de Clermont dans l'Académie. Il fit communiquer le désir qu'il en avait à dix d'entre nous, tous gens de lettres, du nombre desquels j'étais, en nous recommandant le plus grand secret jusqu'au moment où il conviendrait de rendre son vœu public. Le premier mouvement de mes confrères fut d'en marquer au Prince leur joie et leur reconnaissance. Je partageai le second sentiment; mais je les priai d'examiner si cet honneur serait pour la Compagnie un bien ou un mal; s'il ne pouvait pas devenir dangereux; si l'égalité qui règne dans nos séances entre tous les académiciens s'étendrait jusqu'à un prince du sang... Je leur représentai que le projet dont M. le comte de Clermont nous faisait part n'était qu'une espèce de consultation, puisqu'il nous demandait en même temps de l'instruire des statuts et usages académiques.

Ces observations frappèrent mes confrères, qui m'engagèrent à rédiger sur-le-champ un mémoire sommaire, qui fut remis le jour même à M. le comte de Clermont.

Le Prince approuva nos observations, ou, si l'on veut, nos conditions, souscrivit à tout, et aussitôt qu'il y eut une place vacante (ce fut celle de M. de Boze) on en parla au roi, qui donna son agrément et promit le secret. De notre côté, nous le gardâmes très-exactement à l'égard des académiciens de la cour, qui ne l'apprirent qu'à l'assemblée du jour indiqué pour l'élection (*le 26 mars* 1754). Quelques courtisans objectèrent... que l'on ne pouvait nommer un prince du sang que par acclamation. Les gens de lettres s'y opposèrent formellement, réclamèrent l'observation des statuts et demandèrent le scrutin ordi-

naire. On ne doute pas que les suffrages et les boules n'aient été favorables au candidat; le registre ne porte cependant que la pluralité et non l'unanimité des voix.

Dans le premier moment, le public applaudit à l'élection; les gens de lettres en recevaient et s'en faisaient réciproquement des compliments, lorsqu'il s'éleva un orage qui pensa tout renverser... Quelques officiers de la maison du Prince (*lisez : ses frères et ses cousins*) prétendirent qu'il ne convenait pas à un prince du sang d'entrer dans aucun corps sans y avoir un rang distingué, une préséance marquée. Ils firent composer à ce sujet un mémoire fort étendu, et comme j'avais été un des agents de l'élection, on me l'adressa en me demandant une réponse....

Le Prince, frappé des observations que contenait cette réponse, ne balança pas à se décider en notre faveur et me fit dire qu'il ne tarderait pas à venir à l'Académie et qu'il voulait y entrer comme simple académicien.

En effet, quelques jours après il vint à l'assemblée sans s'être fait annoncer, combla de politesses et même de témoignages d'amitié tous ses *nouveaux confrères*, ne les nommant jamais autrement, opina très-bien sur les questions qui furent agitées pendant la séance, reçut les jetons de droit de présence, se trouvant, dit-il, *honoré* du partage; et tout se passa à la plus grande satisfaction du Prince et de la Compagnie.

(DUCLOS, *Histoire de l'Académie.*)

MARS 1754. — Lorsque le comte de Clermont, dans la séance où il vint prendre possession de sa place, reçut avec ses confrères les jetons qui étaient son droit de présence, il leur dit en propres termes et avec une honnêteté d'autant plus obligeante que l'expression en était plus simple, *qu'il voudrait toujours porter*

sur lui un de ces jetons d'une manière ostensible, comme la marque distinctive d'un titre dont il se trouvait infiniment flatté. Ce jeton, ajouta-t-il, *serait ma croix de Saint-Louis d'académicien.*

La séance où il se présenta n'était qu'une assemblée particulière. L'Académie, et surtout le Prince, auraient bien désiré qu'elle fût publique; tout était disposé pour cette espèce de fête, la plus brillante que cette compagnie eût encore célébrée. Le discours du respectable récipiendaire était tout prêt; nous ne devons pas oublier de dire qu'il avait été fait par le Prince *tout seul;* et nous ne craignons pas d'assurer qu'en cette circonstance, nul écrivain de profession n'aurait aussi bien réussi que lui. Il avait bien voulu communiquer ce discours à quelques gens de lettres, et aucun d'eux n'y avait osé toucher, dans la crainte de le gâter en cherchant à l'embellir; son remercîment à l'Académie, si nous osons lui donner ce nom, était écrit avec la simplicité noble qui convient à un académicien si distingué, et au sentiment aussi vrai que flatteur dont il était pénétré pour la Compagnie (1)....

Mais, par malheur pour lui et pour nous, les mêmes personnes qui lui avaient si ridiculement conseillé, comme l'a raconté Duclos, de n'entrer ici qu'avec des distinctions de préséance... réussirent dans le conseil, plus maladroit encore, qu'elles lui donnèrent de ne pas venir prendre, à sa réception, la dernière place dans une séance publique...

Ces mêmes adulateurs, qui avaient fait craindre au comte de Clermont d'occuper un moment dans une assemblée publique la place de récipiendaire, nous ont privés encore du plaisir dont nous nous étions flattés de le voir assister quelquefois à nos séances particulières. Il n'y a paru qu'un seul jour, et nous savons qu'il gémissait de ne pouvoir ou de n'oser y assister;...

(1) Nous donnons plus loin le texte de ce discours doublement inédit, d'après une copie conservée parmi nos *papiers de Bachaumont.*

mais il redoutait les reproches, quoique très-déplacés, de quelques hommes importants à la cour, qui s'étaient persuadé que *Son Altesse Sérénissime* ne pouvait paraître à l'Académie sans y occuper une place qui le tirât de *la foule*. Le comte de Clermont fit céder son amour pour les lettres à ces vaines représentations... et nous perdîmes, à son grand regret et au nôtre, l'espoir que nous avions eu de jouir quelquefois de sa présence.

(D'ALEMBERT, *Éloge du comte de Clermont.*)

DISCOURS

QUI DEVAIT ÊTRE PRONONCÉ PAR M. LE COMTE DE CLERMONT POUR SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

MESSIEURS,

J'ai toujours aimé les lettres et les arts. Dès ma première jeunesse, j'avois formé une société dont l'objet étoit de les cultiver. La guerre, où le Roi me fit l'honneur de m'employer, m'empêcha de donner mes soins pour le maintien de cet établissement. Aujourd'hui que la France et l'Europe entière doivent leur repos au meilleur des monarques, vainqueur à la fois et pa-

cificateur, en un mot digne successeur de Louis XIV, je me retrouve dans mon premier loisir; il me rappelle mon premier goût pour les lettres. J'ai désiré d'être associé à une Compagnie qui les rend si florissantes; j'ai désiré que mon nom fût inscrit dans ses fastes où l'on voit ceux des Richelieu, des Séguier, des Colbert et de tant d'autres hommes célèbres qui ont fait honneur à la nation françoise.

Si je ne vous apporte pas, Messieurs, autant de connoissances que le savant académicien que vous venez de perdre et auquel je succède, je puis au moins vous assurer que je suis aussi rempli qu'il l'étoit de vénération pour l'Académie et d'estime pour ceux qui la composent.

MARS 1754. — Le 26, M. le comte de Clermont alla prendre sa place à l'Académie française, sans en avoir prévenu les académiciens... M. de Mirabaud, qui présidait, ne quitta point sa place pour la lui donner; il se plaça à la première

venue; il leur fit toutes sortes de caresses, les appela *ses amis*, ses *chers confrères;* il prit les jetons lorsque l'on en fit la distribution, leur dit obligeamment qu'il en était si honoré qu'il aurait envie de les faire percer pour les porter à sa boutonnière. Il s'excusa, sur des affaires, des délais qui avaient retardé le *plaisir* et l'*honneur* de se faire recevoir parmi eux ; il se servit toujours des mots d'*honoré*, d'*honneur* et de *respect pour l'Académie*, et il dit qu'il n'avait pu se résoudre à rendre sa réception publique, à cause de la timidité extrême dont il est et qu'il n'a jamais pu vaincre quand il lui a fallu parler en public. Et je crois effectivement qu'il n'y a jamais ni n'aurait pu y parler ; je ne connais point d'homme plus timide, quoiqu'assurément il soit bien reconnu pour brave, qu'à l'armée il ait fait ses preuves, et qu'il ait donné des marques de la plus grande intrépidité. La première fois que je lui fus présenté, il rougit, il fut déconcerté et ne parla qu'en balbutiant. J'étais mille fois plus assuré que lui, moi qui ne laisse pas d'être timide et qui avais plus de raisons pour l'être en cette occasion (1).

Quoi qu'il en soit, voilà ce prince reçu à l'Académie, où vraisemblablement on ne le verra pas lorsqu'il y aura des séances publiques, afin de ne point s'aliéner les autres princes en ne prenant pas les distinctions que ces messieurs-là croient qu'on leur doit partout. C'est pour cela qu'il s'arrêta à cet expédient-ci, qui avait été approuvé par eux auparavant.

Quand je dis que ce moyen a eu l'approbation des princes,

(1) Et voilà l'homme que M. Paul de Saint-Victor, dans un livre récemment publié (*Hommes et Dieux*, Paris, 1867), qualifie sévèrement : « un scélérat en manchettes. » M. de Saint-Victor confond sans doute le comte de Clermont, prince faible et voluptueux, mais bienveillant et affable jusqu'à la faiblesse et la timidité, avec son frère le comte de Charolais, l'homme au couvreur, le tourmenteur de femmes. C'est de la critique historique à la manière du loup de la fable; mais le style doré de M. de Saint-Victor nous ferait avaler bien d'autres pilules.

on me l'a assuré ; mais je n'en répondrais pas aussi affirmativement que de celle de Mlle de Charolais, sa sœur, qui l'a donnée sûrement. Je suis certain de ce dernier fait, que je tiens de M. de Romgold, qui a été l'inventeur de cet expédient.

(*Journal de Collé.*)

MARS 1754. — Le malheureux penchant du poëte Roy pour la satire fut cruellement puni ; on croit même qu'il avança sa mort. Le comte de Clermont, prince du sang, venait d'être admis à l'Académie française, honneur que le poëte avait longtemps et inutilement brigué. Furieux de cette exclusion, il se permit contre le Prince cette épigramme véritablement insolente :

Trente-neuf joints avec zéro,
Si j'entends bien mon numéro,
N'ont jamais pu faire quarante.
D'où je conclus, troupe savante,
Qu'ayant à vos côtés assis
Clermont, cette masse pesante,
Ce digne cousin de Louis,
La place est encore vacante.

Un nègre du comte de Clermont fut chargé de sa vengeance et en abusa. Roy, brisé de coups, ne se releva qu'à peine, pour aller mourir chez lui après quelques jours de souffrance.

(PALISSOT, *Mémoires littéraires.*)

Nous pouvons, Dieu merci, purger la mémoire

du comte de Clermont de cette barbarie si peu conforme à son caractère. Nous ne savons où Palissot a été prendre ce nègre et cette histoire plus noire encore, ajoutée dans les dernières éditions de ses *Mémoires littéraires* (vers 1805). Que la grossière épigramme de Roy lui ait valu quelques coups de bâton, ce n'est point impossible, le bruit en courut sur le moment; mais le personnage était si fort sujet à pareil accident que le nom de Roy et l'idée de coups de bâton étaient devenus inséparables. Il en avait reçu de Moncrif, simple secrétaire du Prince, et, en cette circonstance, il parut les mériter si bien qu'on les tint hardiment pour donnés. Rien n'est moins certain cependant. Collé, qui n'aimait pas le personnage et qui n'eût pas manqué de noter cet incident dans son *journal*, n'en souffle mot; au contraire, il donne à la retraite et à *la conversion* de Roy un tout autre motif, plus naturel et plus vraisemblable :

« Il faut savoir que Roy a eu cet hiver une attaque d'apoplexie avec tous ses agréments, comme qui dirait une paralysie, qui lui est restée sur la moitié du corps. Ce petit accident, dont il n'est point remis et duquel il ne se tirera pas vraisemblablement, lui a fait tourner ses vues du côté de Dieu, en sorte que cette belle âme n'est plus occupée que de son salut.» (*Mai* 1754.)

Ceci nous semble péremptoire. Ajoutez que Roy

ne mourut pas en 1754, mais seulement dix ans plus tard, le 23 octobre 1764. D'Alembert écrit à Voltaire, le 26 mars 1765 :

« Il arrivera à Simon Lefranc ce qui arriva à l'abbé Cottin, que les satires de Despréaux obligèrent à se cacher si bien que *le Mercure* annonça sa mort trois ou quatre ans d'avance. Il en est arrivé à peu près autant au poëte Roy, cet ennuyeux coquin qui, depuis une centaine de coups de bâton qu'il reçut il y a dix ans, avait pris le parti de la retraite, et dont on avait annoncé la mort il y a plus d'un an dans les gazettes, quoiqu'il n'ait rendu que depuis peu sa belle âme à son créateur. »

Donc il est très-certain que Roy ne mourut pas des suites d'une bastonnade infligée par ordre du comte de Clermont, et il reste même fort douteux, malgré le commun dire, que le Prince ait payé de cette monnaie courante l'insolence du satirique.

Aout 1754. — Le 30 du courant, on a exécuté à Bagnolet, devant Mme la duchesse d'Orléans et les dames de sa cour, le prologue des *Deux Gilles*, *Tragiflasque* et *Isabelle précepteur*, le tout précédé d'annonces *vigoureuses*.... J'ai fait le malade, pour n'être point obligé de suivre les répétitions et d'assister à cette représentation...

J'avais double raison de jouer la mauvaise santé, car l'on m'avait demandé aussi pour la fête du comte de Clermont

Isabelle précepteur, qui effectivement a été jouée le 25 à Berny, mais avec moins de succès qu'à Bagnolet.

(*Journal de Collé.*)

— Je fis représenter pour la première fois à Étioles (en septembre 1750) une petite fête dont Panard m'avait donné l'idée.... Je regarde cette fête comme une des plus jolies bagatelles que j'aie faites. Elle a été donnée depuis par moi à Saint-Cloud chez M. le duc d'Orléans, et quelques années après à Berny, chez M. le comte de Clermont.

(Cette fête comportait une parade, et c'est probablement dans ce cadre que Collé intercala son *Isabelle précepteur*, dont il vient de parler. Du moins nous voyons là un indice qui nous permet d'interpréter l'indication vague qu'il nous donne : « quelques années après 1750 », en rapportant à 1754 l'exécution *à Berny* de ce curieux divertissement.)

La Foire du Parnasse était le sujet et le fond de cette fête. J'avais établi dans le jardin une véritable foire; dans les ailes de cette foire étaient deux préaux formés dans deux bosquets; dans l'un était figurée une loge de danseur de corde avec une galerie en dehors de la loge où l'on devait jouer une parade. Dans l'autre préau l'on avait dressé une tente dans laquelle on promettait de faire voir le Grand Turc dans son sérail. Il y avait effectivement dans cette tente un domestique habillé magnifiquement en Turc; il était assis sur une estrade, les jambes croisées, et à chacun de ses côtés six têtes à perruques habillées plus grotesquement les unes que les autres....

Dans le fond de la foire, en face de la grande rue (séparant les deux préaux), était un mont Parnasse ; au sommet, un Pégase ; au bas, une boutique avec un transparent sur lequel on lisait :

MAGASIN DE CHANSONS

Le sieur Lejoyeux tient la manufacture des lanlas, des mirlitons, des flonflons, des lanturelus et de tous les vaudevilles anciens et nouveaux, faits et à faire.

Plus bas, à l'entrée d'un des préaux, était placé un opérateur qui distribuait ses drogues et donnait à chacun des paquets qui contenaient des plaisanteries innocentes contre ceux auxquels ils étaient adressés.

Vis-à-vis de cet opérateur, et à l'entrée du préau opposé, était un docteur dans une chaire sur laquelle étaient des balances et au-dessus un écriteau où on lisait : *Les balances merveilleuses du mérite.* On pesait dans ces balances les différents ouvrages des auteurs, tant anciens que modernes ; par le poids, le docteur assurait qu'il fallait juger de leur mérite. J'avais fait mettre du plomb dans la couverture d'un petit *Virgile :* moyennant cet expédient la pesanteur de ce mince volume emportait pourtant *le Tasse, Télémaque, la Henriade* et *le Paradis perdu.* J'avais fait accommoder de même un petit *Cinna* qui emportait tout le théâtre des Grecs, et une *École des maris* qui à elle seule pesait davantage que cinq volumes de Regnard, cinq de Destouches et deux de La Chaussée...

En descendant ensuite dans la foire, on trouvait encore huit boutiques pareilles à celles qui étaient au pied du Parnasse. Il y en avait quatre d'un côté et quatre d'un autre. Ces boutiques étaient semblables à celles que l'on voit aux petites foires de Paris, comme à la foire Saint-Ovide, la foire Saint-Roch et

autres; la seule différence était que chacunc de ces boutiques portait un écriteau illuminé....

En voici la distribution :

Première à droite. — CABARET DU PARNASSE. — A l'enseigne du Cocher de M. de Verthamont. — Vin d'Hypocrène à la glace, etc.

Première à gauche. — CAFÉ DU PARNASSE. — Eau glacée du sacré vallon... Comédies à la glace, tragédies froides et toutes sortes d'autres rafraîchissements.

Deuxième à droite. — MAGASIN D'HYPERBOLES ET DE MENSONGES. — Le sieur de la Léthargie, poëte suivant la cour, compose des odes à la louange de tout le monde... etc.

Deuxième à gauche. — MAGASIN D'AMPHIGOURIS. — Le sieur Galimathias, Allemand, fait tous les opéras nouveaux, les tragédies d'été... etc.

Troisième à droite. — MAGASIN DE FADEURS. — Mlle Fadasse, marchande de madrigaux et de pain d'épice, de bouquets pour Iris.... etc.

Troisième à gauche. — MAGASIN DE VERS TRISTES. — La veuve du sieur Deprofundis fait et vend toutes sortes d'épitaphes à la dernière mode, et des épithalames pour les mariages.... etc.

Quatrième à droite. — MAGASIN D'ORDURES. — Le sieur Libertini, Italien, fait toutes les chansons où il y a du mouton, des contes plus forts que ceux de La Fontaine, et des épigrammes à la Rousseau.... etc.

Quatrième à gauche. — MAGASIN DE NOIRCEURS. — Le sieur

Roué (1), poëte satirique, fait et vend des épigrammes au feu d'enfer, au sublimé corrosif, et toutes sortes de libelles diffamatoires.... etc.

J'avais placé dans chacune de ces boutiques les plus jolies femmes de chambre, et des hommes qui imitaient les cris des marchands et qui appelaient le chaland....

J'avais fait des chansons, vaudevilles, bouquets, contes, stances et autres petits vers que nous débitâmes alternativement dans chacune de ces boutiques, à mesure que la compagnie s'y arrêtait... Dans le magasin des chansons, M. de..... chanta celle de *la Sœur grise et du Bedeau*, qui réussit singulièrement; il faut se représenter le chanteur déguisé en sœur grise, vis-à-vis d'un vilain laquais déguisé en bedeau, auquel il adressait tendrement la parole :

Il faut qu'aux échos je dise
L'état de mon cœur,
J'ai pour un homme d'église
La plus vive ardeur.
(Parlé) *Ah! ah! quelle ardeur,*
Quelle vive ardeur!
Etc., etc.

Cette fête fut terminée par une parade qui était affichée au bas de la loge des danseurs de corde :

« LA GRANDE TROUPE des danseurs, sauteurs et voltigeurs « du bas Parnasse, qui a ennuyé les neuf Sœurs et fait bâiller « Apollon lui-même avec un succès prodigieux, fera l'ouverture « de son théâtre par la première représentation d'*Isabelle pré-* « *cepteur.*

(1) Aménité aristophanesque, à l'adresse de Roy. Nouvelle preuve que Collé n'eût pas manqué d'enregistrer, avec satisfaction, les coups de bâton emboursés par lui.

« La demoiselle Stockholm, Suédoise, qui n'a jamais paru « sur aucun théâtre, y dansera le *menuet d'Alcide* et une con« tredanse seule.... Etc., etc. »

(*Journal de Collé.*)

VERS SEPTEMBRE 1754. — Les troupes de Bagnolet et de Berny s'étaient proposé de se réunir pour jouer ensemble une même parade sur le théâtre de Berny. Chaque troupe fournit à cet effet deux de ses acteurs. Mlle Gaussin, engagée dans les deux troupes pour les rôles de *Cassandre* et *Gilles niais*, devait jouer celui de *Cassandre* dans la pièce dont on avait laissé le choix à la troupe de Bagnolet, qui désigna la parade de *Léandre ambassadeur de Perse*, et se chargea d'envoyer à Berny les décorations. Le roulier qui les voiturait versa dans une ornière dot on eut peine à le tirer. L'alarme fut mutuelle dans les deux troupes et chez les spectateurs ; pour rassurer ces derniers, l'on exigea que je fisse une *annonce* de cet accident, et je n'eus garde de m'y refuser. La troupe de Berny ouvrait le spectacle par une pièce de moi intitulée : *Isabelle commissaire et bouffon italien;* je préludai donc à la représentation par l'annonce du roulier.

(LAUJON, *Œuvres choisies.*)

Suit ladite *annonce* en ronde grivoise qui n'a, par malheur, ni rime, ni raison, ni sel, ce qui nous engage à passer à l'ordre du jour.

NOVEMBRE 1754. — Le 19 du courant, l'on joua dans la petite maison de M. le comte de Clermont, rue de la Roquette, sur un petit théâtre assez passable qu'il y a fait construire, la farce en vaudeville des *Amants déguisés*, petite pièce de ma façon. J'avais pensé qu'elle ne pouvait pas manquer de réussir, et à la représentation je fus tout étonné d'être le premier à la condamner; elle me parut dégoûtante.

Il y a une fille grosse dans cette farce, et c'était une femme qui jouait ce rôle; cela répugne et ne donne que des idées désagréables et vilaines, au lieu de produire du comique. Je vois à présent ce qui m'avait trompé : c'est qu'ayant mis dans plusieurs parades des grossesses, et cela ayant toujours fait beaucoup rire, parce que c'était un homme qui jouait le rôle, je n'ai point prévu que cela ferait un effet tout contraire lorsque ce serait une femme qui serait chargée de faire ce personnage; et en effet, la vérité du tableau est rebutante, dégoûtante même, c'est le terme.... Cette farce était précédée d'une petite comédie nouvelle de feu M. de La Chaussée, qui, peu de temps avant de mourir, l'avait donnée à Son Altesse pour la faire représenter à Berny. Cette comédie est intitulée : *la Rancune officieuse;* elle est en vers, et des mieux faits du défunt.

(*Journal de Collé.*)

Ce rôle de fille grosse était probablement celui d'*Angélique*, joué par Mlle Asvédo.

Voici la première mention du théâtre et de la petite-maison de la Roquette, et nous avons tout lieu de croire que cette représentation, dont on a pu voir le programme détaillé (page 57), inau-

gura la salle de spectacle que le Prince venait de faire construire dans le jardin de cette coquette demeure, dont nous donnons à l'appendice (A) l'histoire succincte et le portrait fidèle.

Nous n'avons trouvé aucune description de cette salle de spectacle; plus heureux que nous, M. F. Barrière paraît avoir recueilli à ce sujet des détails fort précis. Peut-être le savant historiographe du siècle dix-huitième a-t-il été à même de voir de ses propres yeux les restes plus ou moins bien conservés de ce théâtre princier. L'hôtel dont il dépendait n'ayant entièrement disparu que vers 1835, la supposition n'a rien d'impossible. Quoi qu'il en soit, M. F. Barrière a écrit sur les fêtes du comte de Clermont une très-jolie page, trop jolie peut-être, car l'amour du pittoresque et de l'antithèse l'a très-certainement égaré. Nous la lui empruntons cependant, sous bénéfice de critique.

.... *hanc veniam damusque poscimusque vicissim.*

« Où vont donc à la file, dans un quartier retiré de Paris, tous ces carrosses de couleur grise? Point d'écussons, point d'armoiries. Les cochers sont sans bouquets, sans *moustaches*, les laquais n'ont point de livrée, et l'on attend pourtant la plus haute société de la cour! De ces carrosses descendent des femmes qui sont vêtues fort simplement et qui toutes portent

de petits masques noirs. Suivons-les, et par cette longue avenue garnie d'arbres entrons avec elles dans cette salle de spectacle. Qu'elle est jolie! qu'elle est ornée! Que ces galons, ces nœuds d'argent rehaussent galamment ces tentures en soie rose! Quel luxe de bougies sur la scène! Dans les loges, quelle obscurité! Que va-t-on voir? Quels seront les acteurs? Jouera-t-on *les Horaces* ou *Cinna?*... Non! Les beautés sublimes du grand Corneille, ces traits si profonds, si vrais, si comiques, qu'applaudissait Louis XIV, ne sauraient plus charmer ces gens-là; ce sont des convives blasés qui, las des vins exquis, vont s'enivrer avec des liqueurs fortes. Ils envient au peuple sa joie grossière. La parade aux sales équivoques, aux lazzis indécents, a dressé ses tréteaux ici. Les femmes y arrivent masquées pour entendre, pour voir et pour n'être pas vues : on le comprendrait de reste si je disais seulement *l'annonce* d'une de ces parades. Un homme d'un beau nom fera *Gilles*, une des plus jolies filles de l'Opéra, Marquise, va représenter *Zirzabelle*, et dans la pièce elle aura pour père un petit-fils du grand Condé, un prince du sang, chez qui vous êtes, M. le comte de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui joue dans la perfection les Cassandres. »

(F. Barrière, introduction des *Souvenirs de Félicie.*)

Cela est certainement fort bien tourné, et mériterait d'être vrai. Malheureusement nous savons, de source certaine, que le comte de Clermont ne jouait pas les *Cassandres*, mais bien *les rôles à manteau* sérieux, *les financiers* et *les paysans*; que Marquise, maîtresse en titre du duc d'Orléans, appartenait à la troupe de Bagnolet et non à celle de la Roquette;

que le répertoire était composé *en grande majorité* des œuvres de Molière, Regnard, Destouches, Dancourt, etc. ; que les parades, toutes licencieuses qu'elles fussent, ne dépassaient pourtant point le ton de *la Vérité dans le vin*, qui ne put être jouée à Berny, *malgré les coupures faites par l'auteur ;* qu'elles restaient par conséquent bien loin encore des élucubrations priapesques qui faisaient le fond du répertoire des petits spectacles de filles, et dont le *Théâtre des boulevarts* nous a conservé de fort agréables modèles.

Le *Journal de Collé* suffirait à prouver que les grandes dames, et je dis les plus grandes, ne prenaient pas tant de précautions pour assister aux représentations de ces œuvres égrillardes ; qu'elles les entendaient et les jouaient même à visage découvert, pourvu, bien entendu, que ce fût dans leur monde ; le masque, les petites loges grillées, les grisons et les voitures sans armoiries étant réservés pour les soirs où l'on se glissait, par amour du fruit défendu, dans les *petites-maisons* de ces demoiselles : chez la Guimard à Pantin ou à la Chaussée-d'Antin, chez la Duthé, chez les sœurs de Verrières, ou bien encore chez quelque financier *amateur*, où la parade graveleuse et équivoquée avait ses franches reparties, l'assemblée étant ex-

clusivement composée, en femmes, des *impures* les plus affichées de Paris.

MARS 1755. — Les 11 et 16, M. le comte de Clermont a fait reprendre sur son théâtre de la Roquette *le Rossignol*, qu m'a paru réussir encore. Le rôle de Saint-Albon, joué par le chevalier de Bonnac, ne fut point mal rendu pour quelqu'un qui n'a pas de voix ; mais M. le chevalier de Montazet lui est mille fois supérieur. M. le chevalier de La Tour, qui jouait le rôle de Varambon, l'a rendu un peu tristement.

— Le jeudi-saint, je dînai chez M. le comte de Clermont, auquel je lus ma tragédie de *l'Écumoire*, dont il parut excessivement content. Il me sonda d'une façon très-détournée pour l'avoir à son théâtre, mais j'éludai et ne répondis rien aux choses qui pouvaient avoir trait à cela... Indépendamment des procédés honnêtes que je dois avoir pour M. le duc d'Orléans, pour qui j'ai fagoté toutes ces misères, et auquel elles appartiennent, pour ainsi dire, par le bien qu'il m'a fait, je préférerai toujours le théâtre ou plutôt le cercle de M. le duc d'Orléans à la cour de M. le comte de Clermont ; il y a à cette dernière des dessous de cartes, des tracasseries qui ne viennent pas du Prince, car ce serait le meilleur homme du monde....

(*Journal de Collé.*)

Collé a laissé en suspens sa dernière phrase ; mais nous pouvons compléter sa pensée à l'aide du passage suivant, extrait de l'*Éloge du chevalier de Laurès*, publié dans le *Nécrologe* de 1780.

— Un poëme sur la bataille de Fontenoy et quelques ouvrages de poésie que lui inspirèrent le patriotisme et l'amitié, fixèrent sur le chevalier de Laurès l'attention de M. le comte de Clermont. Ce prince, qui aimait les lettres et protégeait les talents, attira le chevalier dans sa cour, le logea dans le palais de son abbaye de Saint-Germain, et lui donna une pension de cent pistoles.

Berny, maison de campagne du Prince, était pour les lettres ce que Sceaux avait été du vivant de la duchesse du Maine. Le Prince y avait fait construire un théâtre qui fait encore un des plus beaux ornements de cet agréable lieu. Les auteurs étaient plus empressés d'y faire jouer leurs pièces que sur les théâtres de la capitale, parce qu'ils savaient qu'ils n'auraient besoin d'autre protection pour les faire recevoir que de leur seul mérite, et qu'ils y trouveraient des spectateurs sans partialité et des juges sans prévention. Le chevalier de Laurès composa quelques divertissements pour ce théâtre ; il y fit représenter une comédie en un acte, en prose, intitulée *la Statue*, imprimée depuis peu d'années, et qui reçut du public un accueil aussi favorable que celui qu'elle avait obtenu à la représentation. Les succès de cette comédie et de ses odes l'engagèrent à s'exercer dans le genre du drame lyrique. Il composa pour le théâtre de Berny *la Fête de Cythère*, petit opéra en un acte ; les applaudissements qu'il reçut furent d'autant plus flatteurs qu'il avait pour rival dans cette carrière un poëte couronné par des succès éclatants : c'était l'auteur d'*Églé* (Laujon), secrétaire des commandements du Prince.

Sans intrigue, sans ambition, le chevalier de Laurès se reposait sur la faveur de M. le comte de Clermont, sans songer que la faveur des princes ne dépend pas toujours d'eux, parce qu'ils dépendent eux-mêmes de tout ce qui les environne. Aussi est-il plus dangereux de déplaire à leurs courtisans qu'à eux-

mêmes. Le chevalier de Laurès l'éprouva. Dans la distribution des rôles de la comédie de *la Statue*, il donna le principal à la célèbre Gaussin, et ne s'aperçut point qu'une autre actrice très-protégée aurait voulu en être chargée. Peu de temps après, un dérangement survenu dans les affaires de M. le comte de Clermont l'obligea de faire une réforme dans sa maison, et l'auteur de la comédie fut le premier sacrifié ; il perdit son asile et sa pension, et ne regretta que l'amitié du Prince.

(*Nécrologe des hommes célèbres*. 1780.)

JUILLET 1755. — Le 26, je fus dîner à la Roquette, chez M. le comte de Clermont. Je lui lus mon opéra-comique de *Joconde*. Il m'en parut excessivement content et le mit au-dessus du *Rossignol*. La Princesse, Mlle Le Duc, renchérit encore, comme cela se pratique, sur les louanges qu'il me donnait.

Une chose assez plaisante, c'est que le Prince me fit chanter ma *Marotte*, et que je la chantai deux fois devant Mlle Le Duc, qui me parut avoir oublié pleinement qu'elle avait été une de *nos sœurs de l'Opéra*, et pas une des moins impures et des plus sûres.

(*Journal de Collé.*)

Si la chanson-parodie de *Marotte* était quelque peu scabreuse par rapport à Mlle Le Duc, elle ne l'était guère moins à l'égard du Prince-abbé ; qu'on en juge par ce petit extrait :

J'ai la marotte
D'aimer Marotte ;

Je la préfère à
Nos sœurs de l'Opéra ;
C'est une infante
Moins triomphante
Que ces belles demoiselles-là.

. . . .

Déjà l'on complotte
De me l'accrocher.

. . . .

L'un des meilleurs
Enchérisseurs
(O temps ! O mœurs !)
C'est... il faut que je nomme
L'homme...
C'est un riche abbé titré,
Mitré,
Taré.
Son nom ?
C'est..., non,
Ne disons pas tout haut son nom.

JANVIER 1756. — *La Veuve philosophe* eût été jouée ce printemps chez M. le comte de Clermont, s'il n'avait point fermé son théâtre et renvoyé sa musique pour arranger ses affaires. J'avais exigé, comme une condition essentielle et sans laquelle je suppliais qu'on ne la donnât pas, que Mlle Gaussin fût chargée du rôle de la veuve ; et le Prince m'avait accordé cet article. Je l'avais destinée pour son théâtre, parce que j'avais démêlé qu'il me savait mauvais gré que je n'eusse, depuis deux ou trois

ans, travaillé que pour celui de M. le duc d'Orléans; auss a-t-il été bien content et m'a-t-il fait bien des caresses.

(*Journal de Collé.*)

Ici se terminent les renseignements que nous avons pu recueillir sur la période artistique et élégante de la vie du comte de Clermont. Ce qu'il nous reste à enregistrer est loin d'offrir le même intérêt pour nos plaisirs et pour sa gloire.

FIN DE LA DEUXIÈME PÉRIODE.



TROISIÈME PERIODE

REVERS ET DÉCADENCE

1757 — 1771

Pour rétablir ses affaires, de nouveau gravement compromises, nous venons de voir le comte de Clermont congédier ses musiciens et fermer son théâtre. Cette mesure pouvait arrêter le mal et empêcher sa situation d'empirer, mais elle ne pouvait combler le déficit déjà existant. Séduit sans doute par les fructueuses razzias que venait de faire en Hanovre le maréchal de Richelieu, il eut la malencontreuse idée de solliciter sa succession, sous prétexte que sa qualité de prince du sang lui donnerait l'autorité nécessaire pour remettre l'ordre et la dis-

cipline dans cette armée désorganisée. Le Prince était-il de bonne foi, et le roi lui-même croyait-il sérieusement à l'influence et aux talents militaires de son cousin? Ou bien l'envoyait-il là-bas, sous la tutelle de Chevert et de Saint-Germain, tout simplement pour se refaire un peu en pays ennemi? En tout cas, l'événement prouva que c'était jouer gros jeu et qu'il eût beaucoup mieux valu, malgré le triste état des finances, puiser directement dans les coffres de l'état.

CAMPAGNE DE HANOVRE.

JANVIER 1758.—*Gazette de France* du 21 : Le roi a nommé M. le comte de Clermont, prince du sang, pour commander l'armée du maréchal de Richelieu, qui demande à revenir ici pour sa santé... Le Prince est aimé des troupes, il a servi sous le maréchal de Saxe. Il n'a fait, à la vérité, que des siéges; mais il aura avec lui M. de Chevert, M. de Saint-Germain et autres des plus habiles lieutenants généraux, dont il écoutera et suivra les conseils. On dit que le roi lui a dit qu'il comptait qu'il rétablirait la discipline dans ses troupes, où elle est mal exécutée. Il doit partir incessamment, malgré la rigueur de la saison. Depuis le 20 de ce mois, le froid est excessif, et il doit être plus violent en Hanovre, où est le quartier général.

(*Journal de Barbier.*)

FÉVRIER 1758. — Ce mardi, 1er février, M. le comte de Clermont, prince, est parti vers midi pour se rendre à l'armée de Hanovre, à trente-cinq chevaux de poste. Il emmène avec lui l'abbé Le Maire, qui a été employé pour négociations en Allemagne.

(*Journal de Barbier.*)

ANNÉE 1758. — Dès le commencement de l'année, le maréchal de Richelieu avait remis le commandement au prince de Clermont, qui avait trouvé les troupes dans le plus mauvais état. Le marquis d'Havrincourt, ambassadeur de France à Stockholm, en parle de la manière suivante dans une lettre qu'il adressa au marquis de Montalembert : « Le prince de Clermont « a reçu l'armée dans un désordre inconcevable ; il n'y a ni « règle ni ensemble dans la disposition des troupes en quartier, « point de prévoyance pour l'avenir... finalement on y manque « de tout. » Le prince de Clermont écrivit lui-même au roi cette lettre singulière : « J'ai trouvé l'armée de Votre Majesté « divisée en trois corps très-différents. Le premier est sur la « terre : il est composé de voleurs, de maraudeurs, tous gens « déguenillés depuis les pieds jusqu'à la tête ; le second est « sous la terre, et le troisième dans les hôpitaux. » Il demandait ensuite des instructions pour savoir s'il devait ramener le premier corps ou s'il devait attendre qu'il fût allé rejoindre les deux autres.

(ARCHENHOLTZ, *Guerre de sept ans.*)

FÉVRIER 1758. — *Extrait d'une lettre de Brême du 1er février :* « Nous venons de faire une route de vingt-six jours de marche où nous avons beaucoup souffert par la rigueur de la saison, et nous sommes en quartier d'hiver dans Brême, où vous avez su que l'on est entré malgré les habitants : ils en ont été surpris, puisqu'ils avaient donné cent mille écus à l'avide maréchal qu'on heureusement rappelé (*le maréchal de Richelieu*), pour être exempts de logement et conserver leurs libertés comme ville hanséatique. Il a reçu aussi cinq cent mille livres des Hambourgeois ; enfin il a grappillé ou pour mieux dire volé de toutes parts. Il a fait, de même que son cher fils, des bassesses inouïes pour avoir de l'argent. »

— *Extraits d'une lettre écrite de Hanovre, le 7 février :* « Vous savez sans doute que le maréchal de Richelieu nous quitte et qu'il est remplacé par M. le comte de Clermont ; nous attendons ce prince vers le 10. On dit qu'il apporte une augmentation de pain pour le soldat et d'appointements pour l'officier, ce qui, joint aux arrangements qu'on prend pour que la viande, le pain et le vin soient à très-bon marché pendant toute la campagne, doit mettre l'infanterie à son aise. Ce début était nécessaire pour le rétablissement de la discipline ; mais qu'on ne croie pas avoir tout fait au moyen de ce traitement et en faisant casser et pendre tout homme en faute. Il est nécessaire encore de ranimer l'émulation, qui est entièrement éteinte dans l'officier, et de déraciner chez lui le mépris des devoirs de son état, une mollesse et une insubordination épouvantables ; mais cela tient à tant d'autres choses que je n'ose presque pas l'espérer.

— « On dit que l'augmentation de paye et de pain pour les troupes n'aura pas lieu ainsi qu'il avait été dit et que M. de Mont-

martel (Pâris) l'avait assuré et en avait donné sa parole à M. le comte de Clermont. Elle ne se trouve pas du goût de M. Duvernay (Pâris). On ne serait pas surpris de voir revenir M. de Clermont, qui en sera très-mortifié, s'étant chargé d'annoncer à son arrivée à l'armée cette douceur. Comment ces deux messieurs frères s'en tireront-ils vis-à-vis de ce prince du sang?»

(*Portefeuille du comte d'Argenson.* Inédit.)

FÉVRIER 1758. — Le maréchal (de Richelieu) apprit que M. le comte de Clermont venait prendre le commandement de l'armée et y réparer la discipline et le désordre. Le Prince arriva en effet dans la ville de Hanovre, où M. de Vogué, maréchal de camp, qui y commandait, le reçut ; car M. le maréchal, ne voulant pas l'attendre, était parti la veille...

M. le comte de Clermont ne connaissait point le terrain ; les personnes qui l'approchaient le plus, et que je ne nommerai point, n'avaient nulle intelligence et étaient peu propres à inspirer à ce prince les choses indispensables... Il fallait profiter de la gelée pour faire rétrograder notre artillerie et tout le parc, et établir un dépôt sur le Weser, qui assurait toujours notre retraite. Les hôpitaux généraux n'auraient pas dû y rester. Il y avait de gros magasins de fourrages que nos escadrons des flancs et des derrières pouvaient et auraient dû consommer pour ne pas faciliter la marche des ennemis...

Le comte de Clermont savait en arrivant que, s'il était attaqué, il abandonnerait cette partie-là. Nos quartiers étaient en l'air ; les soldats succombaient de fatigue ; les hôpitaux, faute de soins et d'argent, étaient très-mal servis; et ces beaux bataillons, victorieux trois mois auparavant, couvrant cent cinquante

lieues de pays qu'ils venaient de conquérir, disparaissaient, sans secours, sous la pelle des fossoyeurs.

(*Souvenirs du marquis de Valfons.*)

MARS 1758. — Les nouvelles de l'armée sont mauvaises. Les troupes du roi de Prusse, avec les Hanovriens, ont surpris un de nos quartiers et ont presque taillé en pièces ou fait prisonniers le régiment de Lorraine et un autre, de façon que l'on croit que l'armée commandée par M. le comte de Clermont, prince, prend le parti de se retirer sur les derrières, d'autant que nous avons beaucoup de malades dans les hôpitaux et qu'il a trouvé fort peu de discipline dans les troupes. Cette nouvelle afflige les bons citoyens, qui voient que nous sommes moins avancés qu'au commencement de l'année dernière, après avoir perdu bien du monde et dépensé beaucoup d'argent.

(*Journal de Barbier.*)

RETRAITE DE MINDEN.

MARS 1758. — *Extrait d'une lettre de M. de Bourgmary, colonel du régiment d'Haynault, au comte d'Argenson.*

A Xanten sur le Rhin, ce 27 mars 1758

« Dès le 14 février les ennemis se mirent en mouvement sur trois colonnes. A peine le comte de Clermont est-il arrivé à Hanovre que Ferden est évacué, Hayx attaqué et emporté... Je suis forcé de me jeter dans Minden, en ayant les ordres

de Son Altesse Sérénissime. Le 2 du courant, la garnison de Nieuburg, de dix-huit cents hommes, forcée de capituler, y est conduite par l'ennemi. Le 5, la place est investie par le général Oberg. On propose le même jour au marquis de Morangiès, lieutenant général, de se retirer avec les honneurs de la guerre; il le refuse, ayant deux lettres de Son Altesse de tenir bon et qu'Elle marchera à son secours le plus diligemment possible. Le 7 la tranchée est ouverte, toute l'armée du prince Ferdinand nous investit et nous coupe toute retraite sur Hameln. Le 14 nous sommes forcés de capituler, manquant de poudre et de provisions... Le prince Ferdinand prend d'un coup de filet les régiments de Lyonnais, Salis suisse, les Gardes Lorraines, le régiment des grenadiers de Solard, Clermont et Conty cavalerie, un escadron du Mestre de camp de dragons, un régiment de troupes légères et un détachement d'artillerie; le tout formant le fond de sept mille quatre cents hommes, réduit à trois mille et tant d'hommes; plus deux cents officiers, un lieutenant général, un maréchal de camp, quatre brigadiers, trois colonels et cinq lieutenants-colonels.....

« Voilà, Monseigneur, les suites d'une fin de campagne malheureuse et d'un commencement encore plus malheureux. Nous avons été abandonnés, on n'a pu nous secourir... Le régiment d'Haynault est anéanti : il me reste encore un fond d'environ cent trente-cinq hommes, aux hôpitaux, éclopés, et aux équipages, avec onze officiers qui étaient tant en recrue qu'en France. Ce seront eux qui travailleront à rétablir le corps en hommes et en chevaux dans le quartier qu'il plaira à la cour de nous assigner... »

(*Portefeuille du comte d'Argenson.* Inédit.)

MARS 1758.— Si, en partant de la ville de Hanovre, M. le comte de Clermont eût voulu suivre mes conseils, passer par

Minden et replier ce poste pour se rendre à Hameln, M. de Morangiès, lieutenant général, n'eût pas été pris avec nombre de bataillons. M. le comte de Clermont, arrivé à Hameln, crut les pouvoir retirer en jetant un pont soutenu d'un corps commandé par M. d'Armentières. Nous fûmes maîtres de la communication, par conséquent de faire sortir nos troupes de Minden, pendant quatre jours; mais la cruelle inaction où nous étions toujours à Hameln donna le temps aux ennemis d'investir ce corps et de le prendre prisonnier.

M. le comte de Clermont avait une espèce d'attaque, on le saignait; dix-huit jours se passèrent sans prendre aucun parti ni précaution... On ne se réveilla d'une funeste léthargie que pour partir; alors on brisa, on brûla tout le parc d'artillerie, et on fit jeter poudre et boulets dans le Weser...

Nous avions encore une armée nombreuse, malgré la mortalité, et nous fuyions devant une poignée d'ennemis qui ne nous suivaient que de très-loin, n'osant se compromettre. Nous arrivâmes à Wesel après avoir perdu un pays immense. Il nous eût été très-facile de conserver le Weser et les places où nous voulions revenir au mois de juin. Malgré ce désir, on abandonna toutes les places, avec un fond de cent cinquante-sept mille hommes. Notre cavalerie surtout était encore admirable. Je revins en France au mois d'avril 1758, après avoir été témoin de tant de désastres, fruits de l'incapacité et de la négligence; car jamais le nombre ni la valeur des ennemis n'ont justifié nos revers.

(*Souvenirs du marquis de Valfons.*)

— Il n'y a que peu de jours qu'on apprit par un courrier que M. le comte de Clermont avait été à toute extrémité, d'une esquinancie; c'est une maladie à laquelle il est sujet, à ce que l'on dit, de temps en temps. En quatre heures de temps il a été

saigné trois fois du pied ; il a pris l'émétique et on lui a appliqué les vésicatoires.

(*Mémoires du duc de Luynes.*)

MARS 1758. — Du 25 mars. M. le comte de Clermont a fait passer le Weser à l'armée et la ramème à Paderborn.

Un détachement a rendu la ville de Minden aux Hanovriens. On dit que près de quatre mille hommes de nos troupes ont été faits prisonniers par la capitulation. Nous perdons du monde en détail.

M. le comte de Clermont a fait un exemple par rapport aux entrepreneurs des fourrages, qui depuis longtemps s'enrichissent par des friponneries de toute espèce, ainsi que tous les autres munitionnaires et régisseurs des fournitures pour les troupes. Un garde-magasin ou son commis a été condamné à être mis au carcan à la tête du camp, les jeudis et dimanches, pendant un très long temps, et le sieur Millin de Grand-Maison, régisseur général, créature de M. le comte d'Argenson, ci-devant ministre, s'est enfui en Hollande ou en Prusse. En tout cas, cet exemple était bien nécessaire pour remettre un peu l'ordre dans toutes les entreprises des fournitures et des hôpitaux, dont les abus étaient souvent de concert avec les officiers généraux ; et il fallait un prince du sang pour mettre cet ordre (1).

(*Journal de Barbier.*)

Extrait d'une lettre écrite de Wesel : — « Je ne prévois pas que d'ici à longtemps nous soyons en état de marcher à l'ennemi ;

(1) Barbier écrit ceci au moment même où le maréchal de Richelieu venait de réaliser, dans ce commandement, les scandaleux bénéfices qui firent baptiser du nom de *pavillon de Hanovre* le pavillon neuf de son hôtel.

car le nombre de nos malades ne diminue point; nos réparations ne sont pas toutes commencées et nos bataillons seront bien faibles, à moins que la cour ne prenne d'autres mesures pour les recruter. Quant à la cavalerie, elle se soutient mieux. Vous me demandez des nouvelles de la maraude. Souvenez-vous qu'il n'y en a jamais que peu ou point dans les cantonnements; elle n'est à craindre que dans les camps. Notre général est très-disposé à en faire des exemples terribles; on le sait, il faut espérer que cette sévérité l'arrêtera.....

« On vient de défendre en campagne la vaisselle plate; M. le comte de Clermont donne l'exemple, il renvoie la sienne et fait emplette d'étain. On travaille à d'autres règlements de police qui paraîtront dans peu. »

(*Portefeuille du comte d'Argenson.*)

BATAILLE DE CREVELT

JUIN 1758. — *Extrait d'une lettre écrite de l'armée en date du 24 juin :* — « Hier, le prince Ferdinand nous attaqua sur trois têtes; notre infanterie a manifesté une valeur infinie. La bataille a été on ne peut plus vive de part et d'autre. Le Prince s'est montré partout. Nous avons fait une perte considérable. Les régiments de Roussillon, les Carabiniers, la Marine, etc., sont presque anéantis. M. de Gisors est blessé mortellement; on n'en a pas d'espérance. Nous sommes revenus sur nos derrières, à Nuys. Notre retraite a été faite en bon ordre. »

(*Portefeuille du comte d'Argenson.*)

— Le lundi 26 juin, il est arrivé un courrier à Versailles dans l'après-midi..... La nouvelle s'est répandue le mardi matin à Paris, par les lettres particulières écrites de l'armée, et y a jeté un peu de consternation. Le vendredi 23, l'armée de M. le comte de Clermont et celle des Hanovriens étaient rangées en présence, séparées, dit-on, par un village nommé *Crevelt* et par un bois. Ce village avait été pris et repris alternativement par des détachements. Les Hanovriens, masqués par un bois, ont tourné et attaqué l'aile gauche de notre armée. Le combat a duré, dit-on, huit heures fort vivement. Nos meilleures troupes étaient à notre aile gauche : les Carabiniers, dont M. le comte de Gisors, fils de M. le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, est colonel, les Grenadiers royaux, le régiment de la Marine et cinq ou six autres bons régiments. Les ennemis ont eu le champ de bataille. Nous avons perdu trois ou quatre mille hommes. Les Carabiniers et autres de nos meilleures troupes ont été taillés en pièces ; M. le comte de Gisors a été dangereusement blessé.... On est d'autant plus outré, à Paris, que l'armée de M. le comte de Clermont est de soixante-seize à quatre-vingt mille hommes de bonnes troupes, et que le prince Ferdinand de Brunswick, qui commande les Hanovriens, n'a pas quarante mille hommes... On compte que nous avons été surpris... On soupçonne même que nous avons été trahis par quelques officiers généraux, parmi lesquels il y a de la fermentation et bien des mécontents du gouvernement...

— Dans la *Gazette de France* du samedi 1er juillet, il y a la relation des dispositions de l'armée de M. le comte de Clermont sur le Rhin, ainsi que de l'armée des Hanovriens et des différents mouvements de l'une et de l'autre pendant plusieurs jours, sur les lieux de Gueldres, de Crevelt, de Rhemsberg et autres. Le 23 les deux armées étaient rangées en bataille sur le ter-

rain ci-dessus, pour engager une action générale; mais les ennemis ont tourné pour attaquer l'aile gauche, où le combat a été très-vif. M. le comte de Clermont avait posté des corps de réserve pour les employer dans l'occasion, et il a envoyé chercher une réserve de grenadiers royaux et autres ; mais il est dit dans la *Gazette* que, *par une fatalité inconcevable, les officiers chargés de faire avancer ces corps de réserve les avaient égarés sur le chemin*, et que l'aile gauche n'ayant pas pu soutenir, parce que l'ennemi avait, dans un bois, des troupes fraîches qu'il avait fait avancer, M. le comte de Clermont avait fait battre la retraite, qui s'est faite en bon ordre à Nuys (1); au surplus que les troupes de l'aile gauche avaient enfoncé trois fois l'ennemi, et que si nous avions fait une grande perte, celle de l'ennemi était encore plus considérable.

D'ailleurs il n'y a aucun détail de la perte que nous avons faite, ni des officiers tués. On dit qu'il y a cinquante officiers des carabiniers tués. On a aussi la nouvelle que M. le comte de Gisors est mort de sa blessure, lequel est regretté de tout le monde.....

Il faut convenir que voilà un événement bien extraordinaire, que, dans un petit terrain que nos troupes occupent, et sur le-

(1) On prétend que le comte de Clermont, arrivant *en grande hâte* à Nuys, demanda tout d'abord au bourgmestre s'il avait vu passer beaucoup de fuyards. — « Non, Monseigneur, vous êtes le premier, » aurait répondu le naïf magistrat. Il est probable que cette anecdote, plus jolie que nature, aura été forgée dans quelque groupe de nouvellistes.

Du reste, Rochambeau prête à l'infortuné général, démoralisé par sa défaite, une naïveté non moins splendide. On sait que le ministre lui avait adjoint officieusement M. de Mortagne, qui ne contribua pas peu au triste succès de la journée, en faisant changer, au dernier moment, l'ordre de bataille et en s'obstinant à considérer comme un engagement simulé l'attaque principale de l'ennemi. « M. le comte de Clermont — dit Rochambeau — en se désolant avec son neveu le prince de Condé, lui disait : « Ce n'était pas la peine au maréchal de Belle-Isle « de m'envoyer un tuteur, j'en aurais bien fait autant tout seul ! »

quel elles ont fait différents mouvements depuis le 7 et le 8 du mois de juin, des officiers aient égaré un corps de réserve. Il y a quelque chose là-dessous qu'on n'entend pas bien...

L'on convient, dans tous les détails, que nos troupes ont fait des prodiges de valeur dans l'action du 23, que les ennemis ont perdu au moins autant de monde que nous, et même qu'ils étaient prêts de faire la retraite et de nous laisser le champ de bataille, dans la crainte des secours qui pouvaient arriver, lorsque M. le comte de Clermont a fait battre la retraite.

Au surplus, on tient généralement, dans Paris, de très-mauvais discours sur M. le comte de Clermont : qu'il était à table depuis longtemps lorsque l'affaire s'est engagée à l'aile gauche ; que M. le comte de Saint-Germain, lieutenant général, qui a donné de grandes preuves de valeur et de prudence, avait envoyé par deux fois avertir M. le comte de Clermont de ce qui se passait et lui demander du secours sans qu'il y ait eu égard. Les lettres des officiers sont remplies de ces détails, jusqu'à écrire que les choses auraient mieux été si nous n'avions pas tant bu. Les gazettes étrangères conviennent que si les secours du corps de réserve étaient venus, les Hanovriens auraient été défaits, et que ces secours se sont égarés en chemin. On ne saurait ôter de l'idée des politiques qu'il y a eu encore quelques cabales parmi les généraux... et qu'il y a plusieurs partis dans l'armée, par rapport au gouvernement.

(*Journal de Barbier.*)

JUILLET 1758. — M. le comte de Clermont est de retour ici dès le 15 ou le 16. Il a été trouver le roi à sa maison de Saint-Hubert, où il y avait un petit voyage de deux jours.

Comme il n'y avait là qu'une douzaine de personnes, on n'a pas su positivement quelle a été la réception de la part du roi, et il est à présent dans sa maison de Berny. C'est M. de Contades, comme plus ancien lieutenant général, qui commande à présent l'armée sur le Rhin contre les Hanovriens, avec MM. de Chevert et de Saint-Germain, deux bons généraux.

(*Journal de Barbier.*)

— On trouvera dans mon journal que M. le comte de Clermont vit le roi dans son cabinet le 21 juillet 1758. Il en fut averti par un billet que le roi écrivit de sa main à M. le maréchal de Belle-Isle; il y était dit : « M. le comte viendra à huit heures avec M. le maréchal. » Le roi lui dit qu'il le trouvait maigri; il lui parla de sa santé, de la ville de Cologne, de l'élection du pape; enfin il fit la conversation avec lui pendant trois quarts d'heure comme à l'ordinaire. On dit que M. le comte de Clermont prétend n'avoir agi que sur des ordres.

(*Mémoires du duc de Luynes.*)

ÉPIGRAMMES ET CHANSONS

SUR LE COMTE DE CLERMONT A L'OCCASION DE LA DÉFAITE DE CREVELT.

Moitié plumet, moitié rabat,
Aussi propre à l'un comme à l'autre,

Clermont se bat comme un apôtre
Et sert son Dieu comme un soldat (1).

(RECUEIL DE PAULMY.)

AUTRE.

Le Prince dit, sa lanterne à la main :
« J'ai beau chercher; où diable est mon armée?
Elle était là pourtant hier matin !
Me l'a-t-on prise, ou l'aurais-je égarée?
Prodige heureux! la voila, la voila!
O ciel, que mon ame est ravie!...
Mais non... Qu'est-ce donc que cela ?
Ma foi! C'est l'armée ennemie ! »

(RECUEIL DE CLAIRAMBAULT.)

Cette mordante épigramme ne semble-t-elle pas le commentaire de la note suivante :

« M. le comte de Clermont est dans l'usage de « faire peu de détails dans ses lettres ; il ne paraît « pas fort instruit de la position des ennemis, et il « ne mande que ce qu'il a entendu dire. » (*Mémoires du duc de Luynes. Juillet* 1758.)

(1) Cette épigramme se trouve dans presque tous les recueils du temps, et souvent avec cette variante du quatrième vers :

Et sert son Dieu comme il se bat.

CHANSON

Savez-vous bien pourquoi l'on bat
Le général portant rabat?
Le ministre a ses ordinaires (1).
Laire la laire lan laire
Laire la laire lan la.

Gentil Clermont prenez le froc;
Vous n'êtes pas fait pour le choc.
En paix dites votre bréviaire.
Laire la laire lan laire
Laire la laire lan la.

Quittez l'Amour, suivez Bacchus,
Enivrez-vous de son doux jus ;
Vous êtes trop vieux pour Cythère.
Laire la laire lan laire
Laire la laire lan la.

(Recueil de Clairambault.)

CHANSON

SUR LE RETOUR DE M. LE COMTE DE CLERMONT DE L'ARMÉE DE WESTPHALIE.

Air : *Monsieur l'abbé où allez-vous?*
Vous allez vous casser le cou.

D'où venez-vous monsieur l'abbé?
Vous avez l'air tout essoufflé!

(1) Mme de Pompadour.

— Je reviens de la guerre...
— Eh bien?
Et qu'alliez-vous y faire?
Vous m'entendez bien.

— Le roi m'a dit : «Mon gros cousin,
Votre rabat ne tient à rien,
Il faut aller me faire...
— Eh bien?
— La barbe à l'Angleterre.
Vous m'entendez bien.

« Partez vite, quittez Berny,
Votre catin, tous vos amis;
Envoyez-moi tout faire...
— Eh bien?
— Comme votre bréviaire.
Vous m'entendez bien.

« Vous rendrez tous mes officiers
Souples comme des écoliers.
Vous saurez leur apprendre.....
— Eh bien?
— A plier, à se rendre.
Vous m'entendez bien.

« Vous les mettrez, jarnicoton!
En peu de temps à la raison.
Vous avez une mine.....
— Eh bien?
— Propre à la discipline.
Vous m'entendez bien. »

Je suis arrivé, j'ai juré,
J'ai sacré, me suis enivré ;
J'ai fait le diable à quatre.....
— Eh bien?
— Je me suis laissé battre.
Vous m'entendez bien.

On a pourtant bien combattu ;
Brunswick montrait deja le c.
Mais j'ai laissé, pour boire...
— Eh bien?
— L'honneur de la victoire.
Vous m'entendez bien.

L'ennemi s'en est aperçu ;
Tout de suite il est revenu.
J'ai battu la retraite...
— Eh bien?
— Voila l'affaire faite !
Vous m'entendez bien.

(Recueil de Clairambault.)

ÉPIGRAMME.

Est-ce un abbé?... L'Eglise le renie.
Un général?... Mars l'a bien maltraité.
Mais il lui reste au moins l'Académie?...
N'y fut-il pas muet par dignité?
Qu'est-il enfin?... Son mérite est bien mince ;
On lui croyait la valeur d'un géant ;

Mais, par malheur, ce n'est qu'un pauvre Prince
Dont un auguste titre éclaire le néant.

(IBIDEM.)

Pour ne pas rester sous la triste impression de ce *tolle* général, qui pourrait influencer notre verdict, il est juste de rappeler ici, d'après la *Chronologie militaire* de Pinard, l'ensemble des *états de service* du vaincu de Crevelt.

— LOUIS DE BOURBON, COMTE DE CLERMONT, né le 15 juin 1709. Colonel du régiment d'infanterie d'Enghien, le 1er avril 1710.

Mestre de camp du régiment de Clermont cavalerie, le 5 janvier 1724.

Nommé chevalier des ordres du Roi le 2 février, et reçu le 3 juin 1724.

Il a fait sa première campagne au siége du fort de Kell au mois d'octobre 1733. Il servait au siége de Philipsbourg lorsqu'il fut fait maréchal de camp par brevet du 15 juin 1734.

Lieutenant-général des armées du Roi par pouvoir du 6 juillet 1735, il servit la campagne en Allemagne jusqu'à la signature des préliminaires.

Il servit en 1742 à l'armée de Flandres, commandée par le maréchal de Noailles; dans l'armée sur le Rhin et à la bataille d'Ettingen, le 27 juin 1743.

Il fit la campagne de 1744 dans l'armée commandée par le

Roi ; il était au siége de Menin, où il commanda l'attaque de la droite.

Il investit Ypres le 6 juin, qui se rendit le 27. Cette place aurait tenu plus longtemps si M. le comte de Clermont n'avait, par une extrême diligence, prévenu le commandant, qui n'eut pas le temps de faire abattre les arbres et les haies, qui servirent à couvrir les premiers travaux et permirent aux assiégeants d'arriver sans être aperçus jusqu'à quarante toises des palissades.

Furnes, investi par le Prince le 29 juin, demanda à capituler le 10 juillet. M. le comte de Clermont quittait la tranchée le dernier et dirigeait toutes les opérations.

Après le siége de Fribourg, il soumit la ville de Constance au mois de novembre.

Il a servi la campagne de 1745 sous le Roi. Il était à la bataille de Fontenoy le 11 mai ; à la prise de Tournay, qui capitula le 23. (*Nous avons noté ci-dessus que le Prince n'était point à Fontenoy ; il ne put, par la même raison, se trouver à la prise de Tournay*).

Il servit en 1746 au siége de Louvain, qui se rendit le 6 mai ; d'Anvers, réduite le 20. Il commanda le siége de la citadelle d'Anvers, qu'il fit investir le 21 mai ; la capitulation fut signée le 1er juin.

Il forma ensuite le siége de la ville de Namur, le 5 septembre ; capitulation, le 19. Attaque des châteaux, le 25 ; rendus, le 30.

A la bataille de Raucoux, le 11 octobre, il chargea l'ennemi à la tête des troupes de la droite, qu'il commandait.

Au combat de Lawfeld, le 2 juillet 1747. Il marcha à l'attaque de ce village, qu'il emporta ; poursuivit la gauche de la cavalerie ennemie et la poussa jusque sous le canon de Mastrick.

La paix se fit au mois d'avril 1748.

Il a été pourvu du gouvernement général de Champagne et de Brie par provisions du 19 septembre 1751.

Le Roi l'a nommé, par pouvoir du 17 janvier 1758, général de l'armée d'Allemagne. Il est parti le 29 pour en aller prendre le commandement. Arrivé à Hanovre le 14 février.

La bataille de Crevelt se donna le 23 juin. Il remit, le 11 juillet, le commandement au marquis de Contades, et revint en France.

(PINARD, *Chronologie militaire.*)

L'historiographe officiel a le bon esprit de passer légèrement sur cette funeste campagne de Hanovre, qui suffit à flétrir les lauriers, peut-être un peu *chauffés*, du héros de Raucoux et de Lawfeld. Il s'est trouvé pourtant un panégyriste plus hardi qui n'a pas craint d'exalter cette expédition. Peu s'en faut, dans son enthousiasme épique, qu'il ne mette la déroute de Crevelt en parallèle avec la retraite des dix mille ; jugez-en : « On n'attaque point, on n'est « point attaqué. On n'abandonne que le peu qu'on « comptait sacrifier ; enfin toutes ces manœuvres « difficiles s'exécutent. L'armée, son artillerie, ses « équipages, arrivent au Rhin, le passent, et elle « voit de la rive gauche l'ennemi, qui l'avait tou- « jours suivie, confus et furieux, arrêté sur la rive « droite. »

Cela ne vaut-il pas la fameuse gasconnade de M. de Pourceaugnac : « Il me donna un soufflet, mais je lui dis bien son fait » ?

L'auteur de ce dithyrambe, M. Dagues de Clairfontaine, qui a trouvé moyen d'écrire, sur le règne de Louis XV, deux gros volumes intitulés, sans antiphrase, *Bienfaisance françoise*, consacre ainsi douze pages à l'apologie du comte de Clermont. Tout ce que nous pouvons en déduire, c'est que le Prince rétablit dans l'armée une apparence de discipline, fit réformer le train des officiers et augmenter un peu la paye et la ration du soldat, réduit à vivre de pillage.

AFFAIRE DES PARLEMENTS

DERNIERS MOMENTS DU COMTE DE CLERMONT.

Après cet échec retentissant, démonétisé de toute manière, chansonné, ruiné et démoralisé, travaillé de la goutte et sérieusement inquiété par les prodromes menaçants de l'apoplexie, le comte de Clermont devint misanthrope.—On le serait à moins.—Il s'ensevelit dans une retraite absolue à Berny et à la Roquette, fit sa paix avec Dieu, épousa, en manière

de pénitence, sa fidèle marquise de Tourvoie, et tous deux, voués, comme Louis XIV et Mme de Maintenon, aux pratiques austères de la haute dévotion, abordèrent avec componction cette dernière phase ordinaire de la sottise et de la faiblesse humaines (1).

Devenu rigoriste à son tour, le comte de Clermont ne vit pas sans répugnance l'avénement de la Du Barry et du triumvirat qui renversait le duc de Choiseul. Son âge et l'éclat de sa conversion lui donnaient sur les autres princes du sang une influence dont il usa dans le sens de l'opposition : ce fut chez lui, et sous sa direction, que fut rédigée la fameuse protestation des princes contre la dissolution des parlements et les réformes du chancelier Maupeou.

Cette révolution civile, qui n'avait d'autre but que de dégager de tout contrôle le despotisme royal, parut d'autant plus odieuse, que jamais le gouvernement n'avait offert moins de titres à la soumission

(1) Si nous en croyions le *Gazetier cuirassé*, cette conversion n'aurait pas été bien rigoureuse ; mais le plat libelle de Morande ne mérite aucune créance, et nous ne le citons que pour le démentir :

« Le prince de Clermont, croyant sa conscience intéressée au com-
« merce qui restait entre lui et Mlle Le Duc (devenue marquise), a cessé
« tout à coup de la voir pour s'attacher à une fille de quinze ans que
« lui a procurée son aumônier, ce bon prêtre pensant que les plus
« grands péchés, aux yeux de Dieu, sont les péchés d'habitude »
(1771.)

absolue qu'il prétendait exiger. Les mesures violentes du chancelier soulevèrent la réprobation générale. Les honnêtes gens, selon leur habitude, commencèrent par protester en masse, pour se rallier ensuite en détail. Tous les princes du sang — à l'exception du comte de La Marche, perdu de mœurs, perdu de dettes et, par conséquent, à la dévotion de la cour — refusèrent d'assister au lit de justice tenu par le roi pour l'installation du nouveau parlement. Ils firent signifier par huissier et publier hautement leurs protestations, dont le comte de Clermont assuma hardiment la responsabilité.

C'est par cet acte de courage et de patriotisme — pour parler le langage du temps — qu'il se réhabilita aux yeux de ses contemporains, dans la dernière année de sa vie; et, grâce aux petites persécutions que lui valut cette fière attitude, il mourut le front ceint de l'auréole des victimes politiques, en odeur de popularité.

Les extraits qui suivent sont tirés du *Journal historique de la révolution opérée dans la constitution de la monarchie française par M. de Maupeou, chancelier de France* (Londres, 1774. 7 vol. in-12). Quelques-unes de ces notes ont été reproduites textuellement

dans la continuation des *Mémoires secrets* de Bachaumont.

13 JANVIER 1771. — M. le duc d'Orléans a reçu du Roi une lettre dans laquelle Sa Majesté se plaignait de ce qu'il s'assemblait avec les autres Princes pour délibérer sur l'état actuel du parlement de Paris. On assure que, par cette lettre, le Roi paraissait croire qu'on lui contestait et que les Princes eux-mêmes lui contestaient aussi qu'il ne tînt son autorité que de Dieu seul... Il est public que le duc d'Orléans s'est rendu sur-le-champ à Versailles; qu'il a rendu compte au Roi de ce que les Princes pensaient unanimement sur l'irrégularité, les inconvénients et l'illégalité de tout ce qui venait d'être fait; que le Prince a terminé la conférence assez longue qu'il a eue avec le Roi, en lui déclarant qu'il ne reconnaîtrait jamais pour Parlement la Chambre actuelle, et que si le Roi y venait tenir un lit de justice, comme on le disait, il le suppliait de lui accorder qu'il n'eût pas l'honneur de l'y accompagner.

LUNDI 18 et MARDI 19 MARS. — Les Princes du sang, au nombre de cinq, écrivent au Roi une lettre détaillée contre les surprises faites à sa religion depuis le mois de décembre; et l'on assure qu'ils y montrent combien tout ce qu'on a fait sous son nom est contraire aux lois, à la constitution de l'État et à la vraie nature de la monarchie française. On ajoute qu'ils y protestent même entre les mains du Roi contre tous les édits.

25 MARS. — Il passe pour constant que, mardi dernier, M. le duc de Duras, gentilhomme de la Chambre en exercice, a remis au Roi, de la part des Princes de son sang, un mémoire nouveau de vingt pages, où ils reprennent toute l'affaire

actuelle dès son origine, attaquent directement M. le chancelier, dont ils suivent les opérations, en font voir le vice et les contradictions, et finissent par des protestations, entre les mains de Sa Majesté, contre tout ce qui a été fait et contre tout ce qui se fera. Il est à observer que M. le comte de La Marche refuse constamment de se joindre aux autres et n'a rien signé.

31 MARS. — On assure que M. le comte de La Marche ayant été voir le Prince de Conty son père, celui-ci l'a très-mal reçu, lui a dit qu'il le connaissait depuis longtemps pour un mauvais fils, qu'il avait fait toutes les preuves d'un mauvais mari, mais qu'il venait d'y joindre la qualité de mauvais citoyen; en même temps il l'a reconduit jusqu'à son vestibule, en lui disant qu'il lui rendait cet honneur comme à un Prince du sang, ne reconnaissant plus en lui son fils.

Cette anecdote a trait à la scission constante et authentique que M. le comte de La Marche vient de faire d'avec les autres Princes, dans la circonstance présente.

Du reste, on dit depuis peu que les Princes ne sont pas moins furieux contre le Prince de *** (Dombes), qui n'a paru se réunir à eux que pour les mieux trahir et rendre compte au Roi de tout ce qui se passerait dans leurs assemblées.

3 AVRIL 1771. — On croit savoir aujourd'hui certainement que, sur la lettre des Princes remise à Sa Majesté, le mardi 19 mars, dans son lit, par son premier valet de chambre, Elle a été très-courroucée; Elle en a fait part au comité de son conseil, et il était résolu d'exiler les Princes. Le Roi, par son silence, paraissait acquiescer à ce parti violent, mais, revenu à lui, il a remarqué qu'une pareille disgrâce jetterait un vide af-

freux aux noces de son petit-fils (le comte de Provence), qu'il se trouverait comme isolé à sa cour ; et personne n'ayant osé résoudre cette objection, le projet est resté sans exécution.

13 AVRIL. — Le nouveau tribunal, les Chambres assemblées, a été invité, de la part du grand maître des cérémonies, à se rendre à Versailles, aujourd'hui 13, à onze heures du matin, au lit de justice que Sa Majesté doit y tenir.

Les Princes et les Pairs ont reçu de pareilles invitations. On ne sait pas encore ce qu'ils feront. Il y a eu plusieurs assemblées chez M. duc d'Orléans et chez M. le comte de Clermont. Il passe pour constant que ce matin les Princes (M. le comte de La Marche excepté) ont fait signifier au greffe, toujours subsistant, du Parlement, des protestations contre tout ce qui s'était fait et se ferait.

14 AVRIL. — La protestation des Princes est très-vraie ; elle est détaillée et contient quinze pages ; elle a été signifiée hier matin, comme on a dit, par un huissier de la Chambre des comptes...

Les Princes avaient arrêté, en outre, de ne point se rendre au lit de justice, et ont écrit, le samedi matin, une lettre au Roi pour en témoigner leur douleur à Sa Majesté.

15 AVRIL. — Les Princes, excepté le comte de La Marche, ont reçu, hier matin, une réponse du Roi à la lettre qu'ils avaient écrite la veille à Sa Majesté. Elle leur témoigne son mécontentement ; en conséquence, leur défend d'approcher de sa personne et de voir la famille royale ; leur permettant, au surplus, d'aller où bon leur semblera, pourvu qu'ils s'absentent de tous les lieux où sera la cour.

(*Journal historique du Parlement.*)

Voici la chanson qui courut à cette occasion sur l'air populaire du *Cousin l'Allure* :

Ne venez plus chez moi,
Mon cousin,
C'est mon ordre suprême.
Dites à tous mes autres
Cousins
Qu'ils en usent de même.
Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait
Mon cousin
En sa sainte et digne garde.

Cela n'est pas bien fort, mais voici qui vaut mieux.

Le chancelier avait aussi son bataillon de coupletiers qui rendaient, à l'occasion, piqûre pour piqûre et chanson pour chanson. Les temps étaient passés où les princes, ligués avec le parlement, pouvaient, en soulevant Paris et les provinces, tenir en échec la cour et *le Mazarin;* Maupeou le leur fait cruellement sentir.

A MESSIEURS LES PRINCES DU SANG.

Sur l'air *des Trembleurs.*

Princes du sang, la paresse,
La crapule, la bassesse,

L'indolence et la faiblesse
Composent tout votre lot.
Pour espérer que la France
Mette en vous sa confiance,
Il faut la croire en démence.
Le Français n'est pas si sot
Sot, sot, sot, sot.

Un seul d'entre vous mérite
Qu'on l'approuve et qu'on l'imite :
C'est La Marche que je cite,
Du Roi l'ami, le soutien.
Pour les autres cinq Altesses,
L'on peut, sans tant de finesses,
Dire : je m'en bats les cuisses !
Que peuvent tous ces vauriens ?
Rien, rien, rien, rien.

(RECUEIL DE CLAIRAMBAULT.)

18 AVRIL 1771. — En attendant que les protestations des Princes, extrêmement longues et très-bien faites, soient imprimées, on en répand un extrait, par lequel il paraît qu'ils y parlent sous plusieurs qualités : comme *Princes*, pour la conservation de leurs droits à la couronne ; — comme *pairs*, pour les droits de la monarchie, la conservation et la sûreté de la personne sacrée du Roi ; — comme *gentilshommes*, au nom de la Noblesse, pour la violation de ses priviléges ; — enfin, comme *citoyens*, au nom d'une nation libre, qui ne fut jamais faite pour l'esclavage (1).

(1) Ces protestations sont imprimées *in extenso* en tête du *Maupeouana.*

25 AVRIL 1771. — Les protestations des Princes, en date du 4 avril, commencent à se répandre manuscrites et occasionnent le plus grand effet. Il n'est pas possible de croire qu'un homme ait osé persister à changer la face de tout un royaume, contre la réclamation aussi forte, aussi raisonnée de princes réunis. Ils y exposent de la façon la plus énergique l'obsession constante du Trône, et inculpent le chancelier spécialement... Cette pièce, précieuse à la nation, est le gage certain de l'intérêt vif et tendre qu'y prennent ces chefs respectables et adorés.

10 MAI 1771. — Le samedi, 4 de ce mois, se sont faites les invitations pour le mariage de M. le comte de Provence; il paraît constant que les Princesses seulement ont été priées, et que les Princes n'en ont reçu aucune notification.

16 MAI. — Les Princes du sang ont affecté de rester à Paris et de se montrer beaucoup la veille, le jour et le lendemain du mariage de M. le comte de Provence. M. le prince de Conty est allé lundi dernier à la Comédie Italienne; il a passé au foyer après la pièce; il y est resté longtemps et a parlé à beaucoup de gens.

4 JUIN 1771. — M. le comte de Clermont, tourmenté de la goutte depuis longtemps, en est plus mal, et l'on craint pour ses jours.

Il passe pour constant que le Roi, malgré son affection pour les Princes de son sang, a cru devoir dissimuler sa tendresse envers celui-ci et lui témoigner son indignation au point de ne pas envoyer savoir de ses nouvelles; marque de disgrâce spé-

ciale à laquelle M. le comte de Clermont a été on ne peut plus sensible.

Sa perte serait d'autant plus fâcheuse dans la circonstance présente, qu'il a beaucoup contribué à ébranler les autres Princes et à leur faire sentir la nécessité d'une protestation formelle et authentique. Au reste, ils lui témoignent tous un attachement également vif et tendre.

La nation, à laquelle il s'est aussi rendu plus cher par son zèle et sa fermeté, est dans de très-grandes alarmes sur son compte.

7 JUIN. — On assure que M. de La Suze, maréchal général des logis de la maison du Roi, est allé chez les Princes du sang leur redemander, de la part du Roi, les clefs de leurs appartements, soit à Marly, soit à Compiègne, et prier Leurs Altesses Sérénissimes de donner leurs ordres pour les démeubler.

10 JUIN. — M. le comte de Clermont est heureusement regardé comme hors d'affaire ; on a fait refluer l'humeur de goutte, qui s'était jetée sur les parties nobles, vers les extrémités; elle est actuellement au poignet. C'est une joie générale dans Paris d'apprendre le meilleur état de ce prince.

12 JUIN. — M. le comte de Clermont est retombé dans le même état fâcheux où il était ci-devant, et ce prince donne de nouvelles alarmes. Ce qui prouve combien le Roi a fait violence à son cœur en n'envoyant pas savoir de ses nouvelles, c'est qu'il en demande à ses courtisans et ne paraît pas moins inquiet de son sort.

15 JUIN. — De la part de M. le comte de Clermont, l'indignation marquée du Roi aigrit beaucoup ses maux et n'a pas peu contribué à les rendre plus incurables. L'honneur qu'il avait eu d'être élevé avec Sa Majesté depuis l'âge le plus tendre, celui de vivre avec Elle, de participer à tous ses plaisirs et d'avoir été dans la plus étroite intimité avec son maître jusqu'à cette funeste époque, est un souvenir amer qui coûte souvent des larmes au Prince.

Le duc d'Orléans, le duc de Chartres, le prince de Condé, le duc de Bourbon, le prince de Conty, ne quittent point le palais de M. le comte de Clermont; le voyage de Chantilly et tous les autres qui devaient s'ensuivre sont absolument rompus jusqu'à ce que le sort de Son Altesse Sérénissime soit décidé. Elle est au plus mal, Elle a été administrée hier, et l'on craint qu'Elle ne passe pas deux fois vingt-quatre heures.

Il se débite dans Paris que M. le comte de La Marche, sans doute dans la crainte de déplaire au Roi, ne visite point M. le comte de Clermont et n'envoie pas même chez lui...

On assure que le trésorier de M. le comte de Clermont s'étant présenté au trésor royal pour toucher les pensions de Son Altesse, le sieur Le Clerc, premier commis des finances en cette partie, avait déclaré qu'il n'y avait pas de fonds pour le Prince et qu'il n'y en aurait pas de longtemps. On ne doute pas qu'il n'ait reçu des ordres supérieurs, sans lesquels l'insolence du propos serait très-punissable.

18 JUIN. — M. le comte de Clermont est mort dimanche au soir (16 juin 1771), avec le même courage qu'il avait montré durant tout le cours de la longue et douloureuse maladie qui l'a conduit au tombeau.

Il passe pour constant que le vendredi où ce Prince a reçu

le viatique, le célébrant lui a demandé à haute voix s'il pardonnait à ses ennemis. Son Altesse Sérénissime a répondu avec beaucoup de fermeté et de sang-froid qu'Elle ne croyait pas en avoir, qu'au surplus Elle leur pardonnait à tous, même au chancelier, qu'Elle regardait moins comme son ennemi personnel que comme celui du Roi et de l'État.

M. le comte de Clermont était dans la grande dévotion depuis quelques années, et la continuité de ses liaisons avec Mme de Tourvoy, ci-devant Mlle Le Duc, sa maîtresse, aussi livrée à la haute piété, faisait présumer qu'il y avait un mariage de conscience entre eux. On assure qu'elle n'a pas disparu de son appartement pendant la cérémonie de la réception des sacrements, ce qui confirmerait le bruit géneral.

Ce Prince tenait tous ses biens du Roi et ne laisse qu'environ 30,000 livres de rentes en fonds, dont il a, par un testament, distribué l'usufruit à toute sa maison.

M. le chancelier, qui avait extrêmement à cœur de faire faire un acte de ressort par son parlement dans la maison de ce Prince, s'est donné beaucoup de soin pour faire requérir la mise des scellés par quelque créancier; mais aucun n'a voulu se prêter à ses vues, ce qui a évité le tapage qu'aurait occasionné la descente des commissaires du nouveau tribunal.

On ajoute, à l'égard de M. le comte de Clermont, qu'après avoir témoigné aux Princes combien il était sensible à leur attachement et aux marques plus particulières d'amitié qu'ils lui donnaient dans ses derniers moments, il les a exhortés à rester toujours unis entre eux et à vivre dans la plus parfaite intimité.

Les Princes étant exclus de la présence du Roi, M. le prince de Condé n'a pu satisfaire à son devoir et aller notifier lui-même au Roi la mort de son oncle. On prétend que M. le comte de La Marche, assidu à se faire instruire de ce qui se passait, est parti sur-le-champ pour Marly.

20 JUIN. — M. le comte de Clermont ayant désiré, par ses dernières volontés, d'être enterré sans pompe, il n'y a eu aucun cérémonial pour ses obsèques. Il n'y a pas eu de chapelle ardente; on n'a point invité les Cours à venir donner l'eau bénite suivant l'usage; on a voulu éviter la rixe que le cérémonial aurait occasionnée entre la Chambre des comptes et le nouveau tribunal. Son corps a été transporté mercredi à Montmorency, où est la sépulture des Condés. Les pleurs des pauvres, auxquels ce Prince faisait des aumônes abondantes, ceux de tous ses domestiques fondant en larmes, ainsi que des Princes, extrêmement touchés de sa perte, ont été ce qu'on a remarqué davantage à son enterrement.

Le Roi a indiqué le deuil de ce Prince pour le samedi 21, et l'a fixé de onze jours seulement, quoiqu'il soit d'étiquette depuis quelque temps de porter douze jours le deuil des princes du sang, pour le distinguer d'avec les deuils des princes étrangers.

30 JUIN. — M. le comte de La Marche commence à ressentir les suites heureuses de sa défection du parti des Princes du sang. Il n'avait point encore de gouvernement, et il était le seul privé de cet avantage. Le roi vient de lui accorder le gouvernement du Berry, vacant par la mort du comte de Clermont. Il n'avait aussi qu'un seul régiment d'infanterie, quoique les Princes en aient d'ordinaire trois, et il a eu celui de Clermont-Prince cavalerie. Enfin Sa Majesté a fait retourner sur la tête du comte de La Marche la pension de 50,000 livres, autre dépouille du Prince défunt.

(*Journal historique du Parlement.*)

Le comte de Clermont n'avait plus, depuis 1769, le gouvernement de Champagne, mais nous ne voyons pas qu'il ait reçu, officiellement du moins, celui du Berry, qui passa, en 1771, du prince de Chalais-Périgord au comte de La Marche.

JUIN 1771. — Le dimanche 16 juin, à six heures du soir, mourut à Paris Louis de Bourbon, comte de Clermont. Ce prince m'avait marqué quelques bontés, mais il ne m'a jamais rendu le plus petit service. Il est vrai que je ne lui ai jamais rien demandé ; mais il a eu des occasions de m'obliger sans que je le lui demandasse, et notamment lorsque, par sa protection, Pelletier fut fait fermier général ; ce dernier avait des intérêts dans des affaires qu'il ne pouvait plus garder, et que M. le comte de Clermont fit passer à Laujon sans penser à moi.

J'avoue que c'est trop exiger des hommes, et surtout des princes, que d'en attendre quelque chose sans le leur demander et sans même les importuner ; les grâces des princes sont comme le royaume de Dieu : *violenti rapiunt illud.* Ce n'est pas, au reste, que je misse une gloriole bête à me laisser prévenir ; mais je savais que la princesse, la très-avide et très-avare Mlle Le Duc, jadis mauvaise danseuse de l'Opéra, était à sa cour *rapax omnium beneficiorum.* Cette créature envahissait tout et l'empêchait d'employer son crédit pour d'autres que pour elle et ses bas vassaux. C'est cette demoiselle sans esprit, sans mœurs, sans principes, sans âme, et avec l'éducation qu'elle avait prise chez son père, suisse d'une porte du palais du Luxembourg, et que les coulisses de l'Opéra avaient perfectionnée ; c'est, dis-je, cette demoiselle qui avait subjugué Monseigneur. L'on n'imagine pas le tort qu'elle lui a fait ; elle

l'a ruiné deux fois, c'est le plus léger. Elle l'avait avili aux yeux de la nation, voilà ce qui est affreux et qui a été irréparable.

Ce prince avait de très-bonnes qualités ; quoique mauvais général, il était d'une bravoure reconnue. Aussi ignorant dans les arts et dans les lettres que dans la guerre, il les aimait cependant et les protégeait. Né avec de la bonté et de la sensibilité, la faiblesse de son caractère l'empêcha toujours de faire le bien qu'il pouvait faire et qu'il souhaitait de faire.

De tels princes l'on voit assez.
Prions Dieu pour les trepassés !

(*Journal de Collé.*)

Collé se révèle ici sous un assez vilain petit aspect. Qu'il ne se crût pas tenu à la moindre reconnaissance envers le Prince en raison de leurs anciennes relations, passe encore ; mais après sa fière profession d'indépendance, ses réserves, ses scrupules hautement affectés, venir insulter à la mémoire du mort parce qu'il n'en a rien reçu, c'est vraiment le coup de pied du paradiste.

De telles gens il est assez, tout disposés à cumuler les honneurs de l'indépendance et les profits de la servilité.

EXTRAIT DU MERCURE DE FRANCE

Du mois de juin 1771.

Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, Prince du sang, ci-devant Abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prez et de celles de Marmoutier, du Bec, et Chaalis, ci-devant gouverneur de la province de Champagne, et l'un des quarante de l'Académie française, est mort à Paris, le 16 juin, vers les sept heures du soir, âgé de soixante-deux ans. Ce Prince, universellement regretté, était fils de Louis III, duc de Bourbon-Condé, prince du sang, Grand-Maître de France, mort le 4 mars 1710, et de Louise-Françoise de Bourbon, légitimée de France, fille du feu Roi, morte le 16 juin 1743. La cour a pris le deuil, le samedi 22 de juin, pour onze jours, à l'occasion de la mort de ce Prince.

Le comte de Clermont ayant désiré d'être enterré sans cérémonie, son corps fut porté, le 19 de ce mois, à Enghien, pour y être inhumé. Le curé de Sainte-Marguerite, accompagné de son clergé, se rendit processionnellement à l'hôtel du Prince (rue de la Roquette), où se trouva l'évêque d'Arras, qui devait faire la cérémonie. Après les prières accoutumées, le corps fut descendu de la salle de parade par douze valets de chambre; les quatre coins du poêle étaient portés par quatre gentilshommes. Le cortége du convoi était composé de douze suisses du régiment des gardes, ainsi que des pages, des officiers, des suisses et des valets de chambre du Prince, tous à cheval et tenant chacun un flambeau; de deux cents valets de pied, de deux cents pauvres, de cinq carrosses drapés, attelés de six chevaux harnachés et caparaçonnés de noir, et remplis par les écuyers, les gentilshommes et les premiers officiers.

Le carrosse à huit chevaux dans lequel était le corps du Prince, accompagné de ses deux aumôniers, marchait ensuite,

précédé par un carrosse à six chevaux dans lequel était l'évêque d'Arras, accompagné du curé et du vicaire de Sainte-Marguerite et du confesseur du Prince, et suivi d'un autre carrosse à huit chevaux dans lequel était le prince de Condé, accompagné du duc de Nivernois, du marquis de Chambérant, son premier écuyer, et du comte de Maillé, premier gentilhomme de sa chambre.

Lorsque le convoi fut arrivé à Enghien, le corps fut présenté par l'évêque d'Arras et reçu par le Supérieur de la maison de l'Oratoire, et il fut inhumé dans le caveau destiné à la sépulture des princes de la branche de Bourbon-Condé.

Le même jour, après le retour du cortége, le cœur du comte de Clermont fut transporté à l'église de Saint-Louis, rue Saint-Antoine. Il fut présenté par l'évêque d'Arras à l'Abbé de Sainte-Geneviève, accompagné de ses religieux (1), en présence du prince de Condé, qui était accompagné de ses premiers officiers et de ceux du comte de Clermont. Il fut placé dans le dépôt qui renferme les cœurs des princes de la maison de Condé.

(1) Depuis la suppression des Jésuites, en 1762, leur église de la rue Saint-Antoine était desservie par les Génovéfains.

FIN DE LA TROISIÈME PÉRIODE.



LES PORTRAITS DU COMTE DE CLERMONT.

Maintenant que le rideau vient de tomber sur ce tableau final des obsèques, qui malheureusement ne ressemble guère à une apothéose, il nous reste à vous présenter l'acteur qui vient de jouer le rôle principal dans cette pièce héroï-comique. Nous connaissons assez le personnage pour nous intéresser à sa tournure et à l'air de son visage; interrogeons donc les portraits et voyons s'il avait bien ce que l'on appelle au théâtre *le physique de son emploi.*

Les portraits à la plume sont rares; le comte de Clermont ne figure pas, malheureusement, dans la merveilleuse galerie de Saint-Simon, qui ne le connut que trop jeune ; nous en sommes réduits à extraire des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la cour de Perse* (généralement attribués à Mme de Vieux-Maisons) la pâle esquisse suivante, qui se rapporte à l'année 1745. Encore devons-nous protester contre les reproches d'inconstance et d'esprit borné que démentent suffisamment une liaison continue de trente ans et le titre de membre de l'Académie française.

— « *Miram* était beau, d'une taille un peu épaisse,

« d'un esprit borné, aimant la dépense, faisant
« chercher de toutes parts des femmes pour peu-
« pler son harem, voltigeant de l'une à l'autre, ne
« donnant pas toujours la préférence à celles qui
« l'auraient méritée, et capable de sacrifier toutes
« ses richesses pour satisfaire son goût inconstant. »

Récoltons encore les deux notes suivantes dans le pamphlet anonyme de François Génard : *l'École de l'homme, ou Parallèle des portraits du siècle*, etc. (Amsterdam, 1752.)

— « *Clarus* adopte l'habit et les mœurs d'une
« profession, et emprunte ses bénéfices et ses titres
« d'une autre. Il est homme d'Église et homme
« d'épée; en ville c'est *Monsieur l'Abbé*. Y a-t-il un
« camp, *Clarus* est à l'armée, où il a du comman-
« dement; il va à l'ennemi, fait le coup de pisto-
« let, force une brèche. C'est un guerrier, c'est un
« héros. La paix fait rentrer les troupes en quar-
« tier : il paroît, en plumes et l'épée au côté, à la
« ville, à la cour, et dans une même berline, sur
« le chemin de B...., avec Naïs, qu'il a soufflée à
« Chrisippe, qui se ruinoit. » (Tome II, p. 36.)

— « *Clidamis* (le comte de Clermont) aime les

« femmes publiques, fêtées et connues de tout le « monde. Il est charmé qu'on voie sauter ses maî- « tresses, au risque de partager leurs bonnes grâces « avec les musiciens et les danseurs. Il se plaît à « recevoir des compliments sur leur légèreté dans « les entrechats, leurs grâces dans la danse, la « justesse de leur oreille, leur pied mignon, leur « jambe fine; je ne sais pas même s'il haïrait qu'on « lui haussât le compliment jusqu'au-dessus de la « jarretière. » (Tome II, p. 84.)

Quoi qu'en dise la *clef* contemporaine, ce second portrait ne nous paraît pas applicable à notre comte de Clermont prince, qui, s'il aimait les danseuses, s'en montrait au contraire fort jaloux et ne les laissait pas volontiers sur les planches. Il s'agit sans doute de l'un de ses homonymes.

Nous ne sommes pas beaucoup plus riches en portraits figurés. Il est presque incroyable, et pourtant très-réel, qu'il n'existe *aucun portrait gravé* du comte de Clermont, pas même dans la grande publication des *Galeries de Versailles*. Ce musée possède pourtant deux portraits peints du personnage, l'un et l'autre se ressemblant fort, ce qui est déjà une bonne garantie.

Le premier (nº 2996 du catalogue) faisait partie de la collection de l'Académie française. Il a été exécuté, par conséquent, vers 1754, date de la réception du Prince. C'est une très-médiocre peinture. Le comte est représenté en buste, la tête découverte, portant par-dessus sa cuirasse une espèce de surtout à la polonaise, de velours ponceau, fourré de martre.

Le second (nº 3760) est un très-beau portrait en pied de grandeur naturelle, peint par H. Drouais, en 1771, dans la dernière année de la vie du Prince, au moment même où son attitude *anti-Maupeou* réveillait en sa faveur l'attention du public. Aussi cette belle peinture, exposée immédiatement après la mort du *héros*, fit-elle sensation au salon de 1771, à côté du portrait de Mme Du Barry en Muse.

Si vous vous êtes figuré le comte de Clermont avec le type bourbonien, l'attitude hautaine, la mine fière et même tant soit peu brutale des Condés, vous aurez peine à le reconnaître dans cet excellent vieux à mine débonnaire, à l'allure pesante, à l'encolure épaisse, qui s'avance d'un pas mesuré, appuyé sur sa haute canne à pomme d'or et tenant de la main gauche, relevée sur la hanche, son ample chapeau galonné; c'est ce type à la fois bonasse et

important qui caractérise d'ordinaire le gentilhomme campagnard. Sa petite perruque en ailes de pigeon, juchée sur le sommet du crâne, pointu et très-découvert, simule un front immense au bas duquel la figure paraît toute ramassée et tassée pour ainsi dire. Les yeux ont dû être beaux ; ils sont plutôt longs que grands, éteints et tuméfiés par l'âge ; le nez est insignifiant, la bouche sensuelle et la lèvre gourmande. Cette tête presque drôlatique se rattache par une triple cascade de mentons à de larges épaules et à un torse ventripotent splendidement chamarré d'une luxuriante broderie d'or, sous laquelle disparaît presque le velours bleu de la veste et de l'habit. N'était le cordon bleu et la plaque de l'ordre, qui révèlent un grand seigneur ; n'était la botte éperonnée, le baudrier d'ordonnance et l'épée à large coquille, qui trahissent l'ex-officier de cavalerie, vous croiriez avoir devant les yeux non pas un prince du sang royal, mais un hobereau de village, faisant le tour de sa gentilhommière, tout fier et tout heureux des coups de chapeau de ses paysans et des coups d'encensoir de son curé. Aussi, en *confessant* cette peinture, très-vivante, très- réaliste, comprend-on aisément qu'une fille ingénieuse et savante, telle que Mlle Le Duc, arrivée à temps, sur les confins de la quarantaine,

ait pu mettre le grappin sur cette nature forte en chair et la retenir trente ans sous sa coupe, sans avoir d'autres rivales à craindre que la goutte et l'apoplexie.

C'est ce précieux portrait dont nous vous offrons, chers lecteurs, une esquisse tout à fait sans prétention, due au crayon délicat d'un collègue et ami qui, n'étant pas *de la partie*, tient absolument à garder l'anonyme ; nous nous contenterons donc de vous rappeler discrètement, « sans aultre nom nommer », une petite strophe de notre grand Musset :

Celui qui fit, je le présume,
Ce médaillon,
Avait un gentil brin de plume
A son crayon.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.



APPENDICES

A. — Les demeures du comte de Clermont.
La petite maison de La Roquette.
Le château de Berny.

B. — Prologue de *Barbarin*, comédie inédite du comte de Clermont.

C. — Analyse et fragments de *la Femme fidèle*, comédie inédite de Marivaux, composée pour le théâtre de Berny.

D. — La bibliothèque de Mlle Le Duc.

E. — Note bibliographique des ouvrages consultés.



APPENDICE A.

LES DEMEURES DU COMTE DE CLERMONT.

Nous avons relevé, d'après l'*Almanach royal*, cette liste des demeures successives du comte de Clermont depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

— De 1709 à 1716, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de sept ans, il fut élevé dans la maison paternelle, à l'hôtel de Condé, situé comme chacun sait, sur l'emplacement actuel de l'Odéon. (Voyez sur cet hôtel : Piganiol de La Force, Germain Brice, Sauval, etc.)

— De 1717 à 1733 (sauf un retour à l'hôtel de Condé entre 1727 et 1730), il habita le Petit-Luxembourg, propriété de sa grand'mère Anne de Bavière, princesse douairière de Condé, qui l'avait fait reconstruire magnifiquement en 1711 par Germain Boffrand. Cet hôtel, quand le comte de Clermont le quitta, fut occupé par Mlle de Clermont, sa sœur. (Voyez sur le Petit-Luxembourg, outre les descriptions de Paris indiquées ci-dessus, *le Palais du Luxembourg*, par M. de Gisors, in-8, 1847, p. 105 à 115.)

— En 1734 et 1735, le Prince demeurait avec sa mère, la

duchesse douairière de Bourbon, dans le palais neuf qu'elle venait de faire construire, de 1722 à 1727, au bout du quai de la Grenouillère. C'est ce *Palais-Bourbon* qui est resté, depuis la Révolution, le siége des divers corps législatifs qui nous ont successivement gouvernés. (Voyez les descriptions de Paris et le troisième volume de l'*Architecture française* de Blondel.)

— En 1736, à la suite du refroidissement survenu entre sa mère et lui, il abandonna le Palais-Bourbon pour s'établir dans un grand hôtel de la rue de Grenelle, situé précisément en face de l'hôtel de Villars. Il louait douze mille livres par an cette maison, qui avait appartenu et appartenait peut-être encore aux d'Argenson. Quand le comte de Clermont en sortit, en 1738, pour prendre possession du palais de l'Abbaye, Mlle de Charolais, son autre sœur, vint y continuer la vie libre et galante qu'il y avait inaugurée. Les Conti leur succédèrent, et le diable n'y perdit rien. Aujourd'hui on ne festoie plus guère à l'ancien hôtel de Clermont-Charolais, envahi par l'administration, et englobé dans les dépendances du ministère de l'intérieur.

— La résidence officielle du Prince reste indiquée au palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, depuis 1738 jusqu'à sa mort, en 1771 (1). Le duc de Luynes assure qu'il lui fallut dépenser tout d'abord plus de cent mille livres dans les anciens bâtiments pour pouvoir s'y loger lui et sa suite. Ce palais, réédifié vers 1680 par le cardinal de Furstemberg, existe encore dans la rue de l'Abbaye. Sa haute façade de brique a

(1) Sauf la dernière année, où l'*Almanach royal* dut forcément reconnaître sa résidence rue de la Roquette, puisque ce fut là que les princes s'assemblèrent, que le comte de Clermont rendit le dernier soupir et que furent célébrées ses funérailles.

conservé un certain air de majesté, malgré l'appropriation bourgeoise et locative que l'édifice a dû subir, à l'époque de la Révolution, pour effacer sa tache originelle. Échappera-t-il longtemps encore à la pioche édilitaire ? Nous le recommandons, le cas échéant, à la sollicitude de la très-intelligente et très-zélée commission des travaux historiques de l'hôtel de ville : *Caveant consules !*

— Barbier nous apprend, et les rapports de police confirment que le comte de Clermont avait installé Mlle Le Duc, vers 1748, dans un hôtel situé *à l'entrée de la rue de Richelieu, du côté du boulevard*, que lui-même y demeurait souvent, et qu'il y donnait audience aux Pères de l'abbaye. Nous avons espéré un instant que Blondel nous donnerait l'indication précise de cette maison parmi les hôtels de la rue de Richelieu qu'il décrit et dont il nomme les différents propriétaires en 1752. Malheureusement il ne parle nulle part de Mlle Le Duc ni du comte de Clermont. Même ignorance ou même discrétion de la part de Piganiol de La Force. Nous devons donc renoncer à reconnaître avec certitude le domicile conjugal de l'abbé de Saint-Germain. Nous aurions volontiers penché, sous toutes réserves, pour l'ancien hôtel Sonning, maison médiocrement grande et très-heureusement distribuée, — *parva sed apta*, — achetée et restaurée en 1740 par le fermier-général Rolland de Fonferrière. Blondel a donné les plans et élévations de cet édifice, construit par Dulin à l'entrée de la rue de Richelieu à droite, entre le boulevard et l'hôtel de Crozat, dont la rue d'Amboise marque aujourd'hui l'emplacement. Nous ne voyons dans ces parages, en dehors de l'hôtel Sonning, que des habitations trop bourgeoises ou trop importantes. En tout cas, il est certain, quoi qu'en dise Barbier, que le Prince se retirait là *chez sa maîtresse* et qu'il n'abandonna pas pour cela son palais abbatial. Nous lisons dans une lettre adressée par

lui à Bachaumont, de Choisy, le 19 mai 1749 : « Sa Majesté « m'a dit qu'Elle chassait le daim mercredi et qu'Elle s'en retour- « nerait à Versailles jeudi ; moyennant cela, je compte pouvoir « être mercredi, sur les dix heures, à *l'abbaye*. Je vous prie de « faire avertir M. Lherminier (1) de s'y trouver à cette heure- « là. » Ajoutons une autre preuve tirée des mémoires du duc de Luynes. Lors de la réception du duc de Chaulnes au parlement, le comte de Clermont avait annoncé qu'il assisterait à la cérémonie ; « on l'attendit jusqu'à neuf heures ; à neuf heures on envoya chez lui ; il était à Berny, et son carrosse l'attendait *dans la cour de l'abbaye*. On attendit encore trois quarts d'heure, et enfin M. le Premier Président jugea à propos de faire la réception, et on n'a pas entendu parler de M. le comte de Clermont. » Enfin, dernier argument qui a bien son prix pour qui connaît les usages sanitaires de l'époque et le rôle intime des chirurgiens, presque tous les officiers du service personnel du Prince, y compris son médecin et son chirurgien, étaient domiciliés à l'abbaye.

— Nous ne savons si Mlle Le Duc quitta ou vendit son hôtel de la rue de Richelieu, mais dès 1752 nous voyons le Prince transporter dans un quartier plus retiré ses pénates amoureux :

« 1er JUILLET 1752. — ÉTAT DES PETITES MAISONS SITUÉES AUX ENVIRONS DE PARIS.

« *Canton du Roule*. — Maison sans numéro, située à la Petite-Pologne, derrière l'église de la Madeleine, appartenant au nommé Leroy, marchand de beurre au coin de la rue d'Antin ; louée au terme de Noël dernier 1,200 francs par an à M. le

(1) M. Lherminier, avocat, demeurant rue Saint-André des Arts, était bailly de la justice particulière de l'abbaye Saint-Germain.

comte de Clermont, qui y a fait faire des augmentations et embellissements. Il y vient assez souvent avec les deux demoiselles Le Duc. » (*Rapports de Police inédits.*)

— Quant à la petite maison de la rue de la Roquette, le comte de Clermont dut en faire l'acquisition vers 1754. Collé la mentionne pour la première fois au mois de novembre de cette année, et nous la trouvons encore occupée par M. de Réaumur en 1752. Cette maison, ainsi que le château de Berny, théâtres des événements que nous venons de raconter, jouent un trop grand rôle dans notre histoire pour que nous puissions nous contenter à leur égard d'une simple mention; nous leur consacrons donc deux articles spéciaux.

— Le Prince avait en outre ses appartements particuliers à Versailles, à Marly, à Fontainebleau, à Compiègne et dans toutes les résidences royales. On lui avait attribué à Versailles l'un des plus agréables logements du château, l'ancien appartement de Mme de Maintenon, qui n'était séparé de celui de la reine que par l'escalier de marbre et qui avait sur la cour d'honneur un large balcon, fort commode pour assister aux revues du roi. Ces avantages avaient bien leur petit inconvénient : à toute occasion l'appartement de Son Altesse était confisqué par la reine et ses dames d'honneur. Chaque fois que l'on recevait à la cour un hôte de distinction, c'était encore l'appartement du Comte que l'on empruntait. Le roi de Pologne Stanislas, qui, dans ses fréquents voyages à Versailles, logeait à Trianon, disposait dans la journée de ce pied-à-terre dont le Prince devait lui faire les honneurs. Il est vrai que la reine lui en faisait demander la permission pour la forme; mais un jour, le comte ayant répondu que son appartement était tout à la disposition de Sa Majesté, mais qu'il priait qu'on lui en laissât l'usage pour la nuit, n'ayant pas d'autre logis où il pût coucher quand il devait rester à Ver-

sailles, cette humble réserve provoqua de la part de la reine l'aigre réponse suivante, que la duchesse de Luynes eut le bon goût d'adoucir en la transmettant :

« Je vous prie de mander à M. le comte de Clermont qu'il « peut coucher dans son appartement, et que je n'ai pensé « autre chose en le lui demandant, sinon qu'il en ferait les hon- « neurs au roi mon père dans la journée, quand il s'y trou- « verait. J'aimerais mieux répondre à dix mille harangues qu'à « cette lettre. Je suis bien aise, avec beaucoup de bonté, « puisqu'il faut parler en reine, de lui faire sentir sa sottise. »

Et à l'avenir, l'appartement du Prince fut tout simplement mis en réquisition *au nom du roi*, sans autre formalité. (Voyez à ce sujet les mémoires du duc de Luynes, les excellentes annotations de M. Soulié, et les recherches de M. Le Roi sur l'appartement de Mme de Maintenon.)

— S'il est vrai qu'à cette époque le comte de Clermont n'eut point d'autre logis pour coucher à Versailles que son appartement officiel, il n'en avait pas toujours été ainsi. La chronique scandaleuse nous révèle, à la date de 1726, une certaine *maison garnie* tenue par la demoiselle Bertin dans la rue des Tournelles, au quartier du Parc-aux-cerfs. C'est dans cet asile interlope, complaisamment ouvert aux amours de rencontre, que le volage disciple de la marquise de Grave venait répéter, au profit de la petite Quoniam, les tendres leçons de sa vieille maîtresse. Le séducteur avait au plus seize ans et sa victime résignée treize ans à peine ! Leurs naïves amours, favorisées par la pieuse sollicitude d'une mère expérimentée, durèrent tout un mois. Le journal du commissaire de police P. Narbonne, en nous révélant ce détail, nous signale encore un nom illustre à ajouter sur la liste des maîtresses du comte de Clermont, celui de la Souris, si fameuse dans les fastes de la

Régence. C'est à elle que reviendrait, paraît-il, l'honneur d'avoir parachevé l'éducation galante du jeune prince, en lui laissant un souvenir trop durable de leur très-courte liaison :

« En 1726, la dame Quoniam voulant profiter des attraits naissants de sa fille, alors âgée de treize ans, consentit à la prostituer à M. le comte de Clermont. Ce jeune prince, frère de M. le duc de Bourbon, avait quinze à seize ans et jouissait en bénéfices d'un revenu de 400,000 livres. Il plaça la mère et la fille chez la demoiselle Bertin, qui tenait une maison garnie chez le sieur Maillard, rue des Tournelles, au Parc-aux-Cerfs, à Versailles. Sa liaison avec cette fille fut d'un mois environ, pendant lequel il coucha avec elle vingt-deux nuits. Au bout du mois il la renvoya, et il chargea le marquis ou comte de l'Aigle de donner cent louis d'or à la mère ; mais celui-ci, qui trouvait sans doute que c'était beaucoup trop, ne lui en donna que cinquante et garda pour lui les cinquante autres. Le Prince s'attacha ensuite à la Souris, qui lui fit don d'une galanterie ; puis, quelques années après, il reprit la fille de Quoniam pour la quitter de nouveau. »

LA PETITE MAISON DE LA ROQUETTE.

Pour trouver la *petite maison* de la rue de la Roquette, il nous faudra monter le chemin tortueux et encore peu fréquenté qui de la porte Saint-Antoine conduit au couvent des Hospitalières. A deux cents pas environ au-dessus de la rue Basfroi, à main droite, au milieu de l'espace qui sépare cette rue des murs du couvent, nous rencontrerons une haute porte cochère donnant accès dans une avenue plantée d'arbres, accostée de deux basses-cours sur lesquelles donnent les logements des commensaux et les communs. Cette avenue aboutit à la cour d'honneur, encadrée de parterres fleuris; au fond s'élève l'hôtel, construction coquette, décorée de sculptures emblématiques, de groupes d'Amours et de bustes appariés sans autre souci que celui de l'effet décoratif. Ainsi une *Cléopâtre* fait pendant à un *Homère*, et cela a fort contrarié Germain Brice. Qu'importe, cependant? Ces personnages discrets ne protesteront pas contre un voisinage hasardeux, pas plus que contre les galants mystères dont ils sont exposés à devenir témoins.

Le bâtiment, bien que d'une médiocre étendue, ne comporte qu'un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée. La distribution est tout naturellement indiquée : en bas, l'appartement de réception, salle des petits soupers, salons et chambres de compagnie; en haut, les appartements particuliers du Prince et de la *Princesse*. La salle de spectacle a été construite après coup, à gauche de la cour, sur l'un des parterres et attenant à l'habitation. Un jardin assez vaste s'étend par derrière;

Elevation, du côté du jardin, de la maison de Mgr le Comte de Clermont, rue de la Roquette, du dessin de l'Architecte Dullin.



J. Benard lith

Imp Cortey, r Roisselot 15 Paris

PLAN D'ENSEMBLE

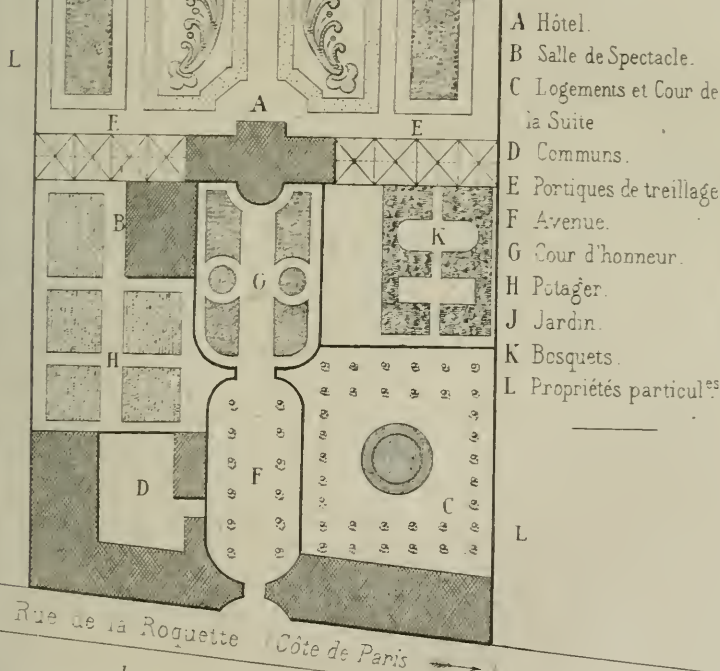
de la Petite Maison

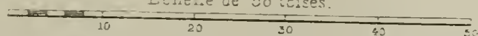
DU COMTE DE CLERMONT,

Rue de la Roquette

D'après divers documents et principalement d'après le grand plan de Roussel, modifié à la fin du XVIIIe Siècle.

A Hôtel.
B Salle de Spectacle.
C Logements et Cour de la Suite
D Communs.
E Portiques de treillage
F Avenue.
G Cour d'honneur.
H Potager.
J Jardin.
K Bosquets.
L Propriétés particul^es.





Benard lith.

Imp. Lortey, r. Rousselet 15 Paris

il est orné de treillages, de compartiments en broderie et de bosquets dans le goût du temps.

Tout cela est simple pour un prince, plus simple même que les nombreuses *folies* édifiées dans ce quartier par des financiers ; aussi le comte de Clermont n'a-t-il pas fait construire cette maison de plaisance, il l'a achetée telle quelle et s'est contenté de la rajeunir par quelques embellissements.

Cet hôtel avait été bâti en 1708, par l'architecte Dulin, pour Dunoyer, intéressé dans les vivres, et plus tard premier greffier du parlement. Comme jadis la maison de Renard, aux Tuileries, la maison du complaisant Dunoyer servait parfois aux rendez-vous galants des personnes qualifiées ; c'est là que le 10 juin 1721, le Régent triompha des fragiles scrupules de Mme d'Averne. « Le soir, dit Mathieu Marais, les deux amants se sont trouvés à la Roquette, dans la maison de Dunoyer, qui était autrefois dans les vivres, et on y a passé une partie de la nuit. Le lendemain le Régent dit à ses amis : *Je suis arrivé.* »

Dunoyer légua sa maison, par testament, aux enfants de son frère. Sa nièce, la baronne de Winterfeld, la loua à l'illustre savant M. de Réaumur, qui l'occupait encore en 1752. Nous connaissons de longue date cette respectable dame : réfugiée à La Haye avec sa mère en 1713, elle devint la maîtresse d'un petit attaché d'ambassade bien obscur, bien ignoré alors, et qui remplit aujourd'hui l'Europe de son nom. Vous souvient-il, séduisante *Pimpette*, de cet heureux temps où vous endossiez bravement l'habit de cavalier pour tromper la vigilance du Cerbère de l'ambassade de France et venir passer une heure en tête-à-tête avec votre amant ? Le monde vous nommait alors Olympe Dunoyer, et le jeune Arouet vous appelait tendrement *mon cher cœur*, en commençant son apprentissage diplomatique par corrompre, pour vous faire parvenir ses lettres, deux valets et un cordonnier.

Mais ce n'est pas en qualité de fille mal gardée, c'est seulement à titre de propriétaire que Mme de Winterfeld a droit de nous occuper ici. M. de Réaumur, devenu son locataire, établit dans les huit pièces du premier étage de l'hôtel son riche musée d'histoire naturelle, libéralement ouvert au public studieux; il organisa, dans les jardins et dans les basses-cours, des serres pour les plantes exotiques, des laboratoires, des ateliers, des appareils pour l'incubation artificielle; enfin il s'installa pour le mieux afin de poursuivre, dans ce quartier retiré, à l'abri des visites indiscrètes, les études et les découvertes qui ont immortalisé son nom.

C'est en cet état que le comte de Clermont trouva la maison de Dunoyer en 1753, lorsqu'il chercha, loin des regards jaloux, une retraite plus discrète que le palais de l'Abbaye, moins resserrée et moins en vue que l'hôtel de la rue de Richelieu. Il y avait peu de changements à faire pour approprier cette demeure à sa nouvelle destination; il suffisait de remettre les choses dans leur ancien état. La salle de spectacle s'éleva sur l'emplacement des laboratoires, les cabinets d'étude redevinrent des boudoirs coquets, le microcosme empaillé de la galerie zoologique céda la place à un petit monde bien vivant, bien sémillant, amoureux d'histoire naturelle à sa manière, mais bornant volontiers son étude à l'anthropologie comparée.

Nous savons comment le comte de Clermont passait son temps dans cette joyeuse succursale de Berny. Nous l'avons vu, devenu vieux et podagre, congédier la troupe folâtre des Jeux et des Ris pour appeler à son foyer purifié le bataillon sacré des chérubins de sacristie. Nous avons signalé l'hôtel de Son Altesse (car il n'est plus question alors de petite-maison) comme le *Jeu de Paume* où s'organisa l'opposition des Princes contre le chancelier. Enfin nous avons assisté à la mort édifiante de Louis de Bourbon sur cet ancien théâtre de sa vie mondaine, et nous avons suivi le cortége funèbre qui, franchissant la porte

de la rue de la Roquette, vint déposer à Montmorency, dans la sépulture de famille des Condés, la dépouille mortelle du Prince.

Il nous reste maintenant peu de choses à ajouter. Après la mort du comte de Clermont, son hôtel fut acheté par le marquis de Montalembert, maréchal de camp, lieutenant-général des provinces de Saintonge et Angoumois, sous-lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la garde et membre associé de l'Académie des sciences. Cette maison a toujours conservé depuis lors le nom d'hôtel de Montalembert. Après la Révolution, l'industrie s'empara de ses bâtiments et de son vaste jardin; cependant le corps de logis principal s'était conservé jusqu'à ces derniers temps. En 1847, MM. Outrebon et Langronne, propriétaires du terrain, ouvrirent sur cet emplacement entièrement déblayé *l'Avenue de la Roquette*, passage public aboutissant à la rue de Charonne; lequel passage est menacé de disparaître à son tour pour la régularisation des abords de la place du Prince-Eugène.

Déjà il ne reste plus trace de la petite-maison du comte de Clermont; il sera bientôt impossible de reconnaître même la place où elle s'élevait.

LE CHATEAU DE BERNY.

La terre de Berny, annexe de Fresne-lès-Rungis, est située à deux lieues de Paris, sur la route d'Orléans, dans une riante vallée arrosée par la Bièvre.

Au XVIe siècle, Ambroise Regnault, dame de Berny, par son mariage avec Pierre Brulart, conseiller au Parlement, mort en 1541, apporta cette seigneurie dans la maison de Brulart, d'où sont issues les familles de Sillery et de Genlis. Leur fils, Pierre Brulart, président aux Enquêtes, ayant épousé Marie Cauchon, joignit à la seigneurie de Berny celles de Sillery et de Puysieux, que sa femme apportait en dot. Il mourut en 1584, et Berny, possédé d'abord par son quatrième fils Mathieu Brulart, revint ensuite à l'aîné, Nicolas Brulart, marquis de Sillery, seigneur de Puysieux, connu par ses négociations diplomatiques, signataire du traité de Vervins en 1599, garde des sceaux et chancelier de France sous Henri IV et Louis XIII; lequel mourut fort âgé en 1624.

Est-ce le chancelier de Sillery ou son fils Pierre Brulart, vicomte de Puysieux, qui fit bâtir le château neuf de Berny? La question est restée indécise, mais ce qui est certain et ce qu'il importait davantage de savoir, c'est qu'il fut construit par François Mansart, le plus national, le plus fécond et le mieux inspiré des architectes qui couvrirent à cette époque la France entière d'édifices admirables, presque tous renversés aujourd'hui; perte immense pour l'art et dont nous ne pourrions pas même soupçonner l'importance, si les recueils topographiques de Marot, de Silvestre et des Pérelle, ne venaient pour ainsi dire nous en signifier le bilan.

Après le vicomte de Puysieux, ce domaine sortit de la maison de Brulart. Le *Mercure* de 1676, à propos du séjour que firent à Berny les ambassadeurs siamois, dit qu'il appartint ensuite à M. de Lyonne. Piganiol de la Force le fait passer d'abord au chancelier de Bellièvre (mort en 1607). Il y a anachronisme évident. L'abbé Lebeuf, contre son ordinaire, embrouille la question au lieu de l'éclaircir. N'est-ce pas plutôt de Nicolas de Bellièvre, fils du chancelier, qu'il s'agit? Celui-ci ayant épousé Claude Brulart, fille du chancelier de Sillery, la transmission s'expliquerait tout naturellement par une transaction de famille.

En tout cas, le château de Berny appartenait à leur fils Pomponne de Bellièvre, IIme du nom, premier Président au Parlement, quand Silvestre en dessina les vues; avant 1657 par conséquent, puisque le Président mourut cette année-là sans laisser de postérité. C'est alors sans doute que M. de Lyonne, plus tard ministre d'Etat, en devint acquéreur, car il se qualifiait marquis de Fresne et seigneur de Berny. Il mourut en 1671.

Cette terre étant à vendre *en décret* vers 1686, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés l'acheta avec le prix de terrains cédés au roi pour l'agrandissement du parc de Versailles, et Berny devint depuis lors la *maison des champs* des abbés de Saint-Germain. Le comte de Clermont, qui s'y plaisait particulièrement, l'habitait la plus grande partie de l'année. Il ne faut pas croire cependant, avec M. Castil-Blaze, que le Prince y vivait en communauté avec ses moines, auxquels il donnait la comédie; et que Mlle Le Duc présidait au réfectoire (1). Berny, rési-

(1) « Le prince-abbé de Clermont fit construire à Berny une salle de « spectacle où l'on représentait des comédies, des opéras, des ballets, « pour l'ébattement de ses moines. Des festins somptueux étaient servis « au réfectoire, et Mlle Le Duc en faisait les honneurs. » (*Histoire de l'Académie royale de musique*, I, 153.)

dence personnelle du seigneur abbé, n'avait pas plus de réfectoire que de cloître; les bénédictins en jouissaient exclusivement en la personne de leur Supérieur, et ne s'y présentaient, ainsi qu'à l'hôtel de la rue de Richelieu, que par députation et pour les affaires de l'abbaye.

Le château de Berny, sous le comte de Clermont, avait déjà perdu quelque peu de son lustre primitif. Voici la description qu'en donne Dargenville dans son *Voyage pittoresque des environs de Paris* (édition de 1757).

« BERNY

« Est la maison de plaisance des abbés de Saint-Germain-des-Prés. La façade présente dans son milieu un corps avancé plus élevé que le reste de l'édifice, qui est l'un des premiers ouvrages de François Mansart. Quatre pavillons occupent les côtés du château, en face duquel est un canal fourni par la petite rivière de Bièvre, qui tombe en cascade sous le balcon d'un des deux pavillons qui le terminent. Ce canal borde les bois et sert de clôture au parc de ce côté-là.

« Sur la droite de la cour s'élève un portique d'architecture servant d'entrée au jardin et décoré de huit frontons ornés de bustes de marbre; dans les niches sont six figures d'après l'antique.

« Le jardin n'est pas d'une grande étendue. On trouve d'abord un bois coupé de quantité d'allées formant des salles, des étoiles et des carrefours fort agréables; on y a réuni plusieurs sortes de jeux, tels que l'escarpolette, la bague et l'arc.

« Au bout de ce bois se présente un très-grand bassin rond avec un champignon au milieu, et le reste du terrain est occupé par un joli labyrinthe.

« En face du château sont quatre pelouses de gazon ornées de vases, et dans leur centre il y a une pièce d'eau.

« Le potager est d'une grandeur considérable avec un bassin au milieu.

« Les quinconces d'ormes plantés des deux côtés du grand chemin forment un très-bel aspect et une agréable entrée à ce château.

« Du temps du cardinal de Furstemberg, abbé de Saint-Germain, Berny était orné de fontaines et de pièces d'eau qui ont été depuis supprimées. On distinguait, entre autres, une île entourée de onze jets et située dans un boulingrin à l'extrémité d'un grand miroir d'eau. Le théâtre de fleurs, rangées sur deux rangs de gradins à trois étages, était visité des curieux, tant pour sa beauté que pour sa décoration, qui changeait tous les mois. »

Nous connaissons cinq vues différentes du château de Berny : trois dessinées et gravées par Silvestre, quand le château appartenait au président de Bellièvre, c'est-à-dire vers 1653 (1. entrée ; — 2. côté de l'étang ; — 3. côté du jardin) ; deux dessinées et gravées par Pérelle, beaucoup plus tard, vers la fin du XVIIe siècle (1. côté de l'étang ; — 2. côté du jardin). Il y a des différences notables dans les bâtiments : un pavillon carré du côté du parc a disparu, et deux petits dômes ont été ajoutés à la façade sur la cour. Toutes ces vues sont fort joliment gravées et d'un aspect charmant ; l'une de celles de Silvestre (côté de l'étang) est reproduite assez grossièrement dans la *Topographia Galliæ* de Zeiller.

Le château seigneurial et abbatial de Berny était doublement désigné au pic révolutionnaire, qui exécuta consciencieusement son œuvre. Il ne reste plus aujourd'hui de ces beaux bâtiments qu'un fragment de l'aile droite, déshonoré par de hideux replâtrages, affublé d'une haute cheminée de brique et, pour comble d'humiliation, transformé en vulgaire moulin !

Et pourtant ce triste débris a conservé un cachet d'élégance

et de grandeur qui fait pâlir dans leur gloire les triomphantes auberges du voisinage, malgré leurs façades blanchies et leurs enseignes dorées où resplendissent le bœuf et le mouton couronnés, digne blason des marchands de bestiaux qui les fréquentent. L'un de ces abreuvoirs à bouviers s'étale effrontément sur le terrain de l'ancienne avenue, laissant à peine un étroit passage pour arriver au ci-devant château, devenu d'évêque meunier.

Les bosquets, les jardins ont disparu, ainsi que le canal qui bordait la cour d'honneur ; quelques lignes de grands arbres, un fossé à demi comblé, marquent seuls aujourd'hui les limites de l'ancien parc.

Mutilés et dégradés, mais encore debout vis-à-vis l'un de l'autre au milieu de ces belles prairies dont ils furent jadis les maîtres et seigneurs, Berny et Tourvoie attachés à la glèbe, taillables et corvéables à leur tour, semblent pleurer de compagnie leur faste et leur grandeur passés. En attendant que la dernière voûte s'écroule, que le dernier fronton se disjoigne, Tourvoie fait de la brique, Berny fait de la farine, et tous deux expient par ce travail forcé, sous l'aigre sifflet de la vapeur, leur folle existence d'autrefois.





APPENDICE B

PROLOGUE DU MÉCHANT

COMÉDIE DE S. A. S. Mgr. LE COMTE DE CLERMONT

Jouée pour l'inauguration du théâtre de Berny
sous le titre de :

BARBARIN OU LE FOURBE PUNI

PERSONNAGES

M. AMARANTHE.
Mme AMARANTHE.
Mlle ÉLIZE. } nièces de M. Amaranthe.
Mlle THÉNÉRITE. } nièces de M. Amaranthe.
M. MONTDOR, homme de condition, ami de M. Amaranthe.

La scène se passe dans la maison de campagne de M. Amaranthe. Le théâtre représente un bosquet où il y a plusieurs siéges et un pupitre avec un cahier de musique dessus. ÉLIZE, *avec une vielle, est assise devant le pupitre et*

joue l'air qui est noté. Thénérite *est d'un autre côté du bosquet, assise et lisant.*

L'air de vielle prêt à finir, Mme Amaranthe, leur tante, entre avec un gros sac d'ouvrage au bras et tenant un canevas à la main pour faire de la tapisserie. Ses deux nièces ne s'aperçoivent point de son arrivée, continuent à jouer de la vielle et à lire.

SCÈNE PREMIÈRE.

Mme AMARANTHE, ÉLIZE, THÉNÉRITE.

Mme AMARANTHE.

Eh bien! l'avais-je pas deviné? Toujours dans le bosquet! C'est bien inutilement vraiment que je cours toute la maison sans les rencontrer. Cela se donnerait bien de garde de se tenir dans le salon. (*Après l'air de vielle fini.*) Sans cesse jouer de la vielle ou bien lire des comédies! Cela est bien insupportable.

(*Élize et Thénérite quittent leur vielle et leur livre.*)

ÉLIZE.

Nous ne vous avions pas vue entrer, ma tante, sans cela nous aurions été au-devant de vous, savoir comment vous aviez passé la nuit.

THÉNÉRITE.

Et vous embrasser.

Mme AMARANTHE.

Je n'ai que faire qu'on me demande comment j'ai passé la nuit ni qu'on m'embrasse, mais j'ai besoin qu'on ne m'écorche

pas sans cesse les oreilles avec une maudite vielle, et qu'on ne soit pas planté pour reverdir dans le coin d'un jardin, à lire des sornettes qui ne font que gâter l'esprit.

(*Elle s'asseoit au fond du bosquet et se met à faire de la tapisserie, ses deux nièces s'asseyent aussi et sont un instant sans dire mot; Thénérite bâille.*)

Ne voilà-t-il pas une belle conversation? Tirez-les de leur musique et de leur comédie, cela serait huit jours sans proférer une parole.

ÉLIZE.

Que voulez-vous, ma tante, vous êtes entrée nous grondant, nous n'osons pas vous parler, de peur de dire des choses qui vous déplaisent.

Mme AMARANTHE.

Voyez comme cela se tient les bras croisés! Cela ne sait faire œuvre de ses dix doigts. Que ne travaillez-vous à votre métier?

THÉNÉRITE.

Il est dans notre chambre.

Mme AMARANTHE.

Oui, et je parie que depuis trois mois qu'il y est, vous n'y avez pas encore fait un point, et cependant il n'y a que le fond à y mettre, car pour vous proposer de muer (nuancer), vous prendriez plutôt la lune avec les dents.

SCÈNE II.

MONTDOR, Mme AMARANTHE, ÉLIZE, THÉNÉRITE.

MONTDOR, *entrant dans le bosquet.*

Eh quoi! mesdames, toutes les trois toutes seules? Pas un seul homme! Voilà une disette insoutenable. Que sont donc devenus ces messieurs?

Mme AMARANTHE.

Les hommes sont à présent pires que les femmes. Ils ne sauraient se lever ni sortir de leur toilette; et quand ils paraissent, à trois heures après-midi, il faut leur savoir gré de leur extrême diligence.

ÉLIZE.

Mais quand on se couche tard, il n'est pas possible de se lever matin.

MONTDOR.

Mademoiselle a raison.

Mme AMARANTHE.

Mademoiselle a tort. Il n'y a qu'à se coucher de bonne heure, comme on faisait de mon temps, et on se lève matin.

MONTDOR.

Ah çà! n'allez-vous pas gronder ces demoiselles? Battez-moi plutôt.

Mme AMARANTHE.

Oui, je vous battrais de bon cœur pour vous apprendre à être toujours de leur avis et à les gâter comme vous faites.

MONTDOR (*se jetant aux genoux de Mme Amaranthe*).

Eh bien! oui, tante adorable, battez-moi.

(*En prenant la main de Mme Amaranthe et se souffletant avec.*)

Oui, donnez-moi cent soufflets.

Mme AMARANTHE.

Pour cela vous êtes insupportable. Votre fureur est de me faire rire quand je veux être en colère.

MONTDOR.

Eh bien, mesdemoiselles, que ferons-nous aujourd'hui? nous ne jouerons donc jamais la comédie ?

THÉNÉRITE.

Mais vous savez que depuis trois mois que nous sommes ici nous en périssons d'envie.

ÉLIZE.

Pour moi, je me suis tuée à apprendre cinq ou six rôles dans cinq ou six pièces différentes.

THÉNÉRITE.

Et moi de même.

Mme AMARANTHE.

Hélas! oui, pour mes péchés ; elles n'ont fait qu'apprendre des rôles.

MONTDOR (*sautant au cou de Mme Amaranthe*).

Ah çà ! notre chère tante, ne vous fâchez pas.

ÉLIZE.

Mais comment voulez-vous qu'on joue une pièce quand personne ne veut s'y prêter ? Mme Araminte, par exemple, qui avait appris un rôle dans *les Précieuses ridicules*, nous avait promis de venir à la campagne. Eh bien, elle nous mande de

jour en jour qu'elle a des affaires qu'elle ne peut pas remettre, qui l'empêchent d'arriver. Sans cela, nous aurions pu jouer cette pièce.

THÉNÉRITE.

Oh ! pour cela, il est vrai que Mme Araminte est insupportable. Elle s'engage à tout, veut être de tout, et malgré cela ne se prête jamais à rien.

MONTDOR.

Doucement, doucement, je veux prendre son parti. Elle a des affaires très-considérables et qu'on ne peut retarder. Vous savez que le chevalier lui a tourné casaque ; elle s'est rejetée sur le comte, qui, entre vous et moi, n'en veut point. Or jugez si une femme a un instant à elle quand elle veut prendre un amant malgré lui et malgré ses dents. Vous voyez bien qu'il ne faut pas condamner les gens sans les entendre ni sans savoir les choses.

SCÈNE III.

M. AMARANTHE, Mme AMARANTHE, ÉLIZE, THÉNÉRITE, MONTDOR.

M. AMARANTHE.

Eh bien ! qu'est-ce ? De quoi est-il question ? De comédie, je gage ; car je vois Montdor. Mais l'on en parle toujours et l'on n'en joue jamais. Je vous avertis que cela m'impatiente et que je ne veux pas avoir fait construire un théâtre gratis. J'y jouerais plutôt tout seul.

Mme AMARANTHE.

Vous êtes assez fou pour cela.

M. AMARANTHE.

Mais, madame ma très-chère femme, il n'y a point de folie à jouer la comédie; c'est un passe-temps très-agréable, très-instructif, qui apprend à bien parler.

Mme AMARANTHE.

Oui, pour dire des sottises qui n'ont ni père ni mère.

MONTDOR.

Oh ! pour celui-là, madame, je ne vous le passerai pas; et je suis de l'avis de monsieur votre mari. Oui, jouer la comédie apprend à se servir de bons termes, la façon de prononcer, les grâces de la diction, l'ordre qu'il faut mettre dans ses discours, règle le ton qu'il faut donner aux choses pour qu'elles aient l'air de vérité...

Mme AMARANTHE.

Sans doute, cela apprend à donner un ton vrai à ce qui ne l'est pas, et rend habile dans l'art de la dissimulation. C'est une fort jolie leçon que l'oncle veut donner à ses nièces.

ÉLIZE.

Allez, ma tante, si nous en croyons les hommes, les femmes n'ont pas besoin de leçons pour apprendre à dissimuler et à prendre un ton persuasif. Cet art naît avec elles, et elles jouent la comédie dès le berceau.

M. AMARANTHE.

Ma foi, ma nièce a raison. La plupart de vous toutes ne vaut pas grand'chose, et quand il y en a une qui est une bonne femme, c'est ma foi un grand coup du hasard.

Mme AMARANTHE.

Voilà comme vous êtes, monsieur, vous n'avez jamais que des choses dures à me dire.

M. AMARANTHE.

Parbleu, madame, ce n'est pas ma faute si vous prenez cela pour vous ! Et vous avez tort, car je vous regarde comme celle qu'un coup du ciel a formée.

Mme AMARANTHE (*en s'en allant*).

Voilà une fort plate réparation.

SCÈNE IV.

M. AMARANTHE, ÉLIZE, THÉNÉRITE, MONTDOR.

M. AMARANTHE.

Ah çà ! la voilà partie ; parlons un peu de notre comédie. Voilà Montdor que nous tenons ici ; je l'avertis que je le garderai jusqu'à ce qu'il nous ait fait jouer une comédie.

ÉLIZE.

Mais, mon oncle, comment voulez-vous que nous jouions ? Mme Araminte joue nécessairement dans toutes les pièces que nous savons, et elle n'est point ici.

MONTDOR.

Attendez, je trouverai peut-être le moyen de vous faire jouer sans elle.

THÉNÉRITE.

Mais comment voulez-vous que nous nous en passions ?

MONTDOR.

Un instant : vous savez dans une pièce le rôle d'Angélique, que j'ai même eu bien de la peine à vous apprendre.

THÉNÉRITE.

Cela est vrai.

ÉLIZE.

Ah ! ah ! ma sœur, c'est donc là le rôle que vous appreniez en cachette de moi ? Cela est joli de m'avoir fait ce mystère.

MONTDOR.

Vous, charmante Elize, vous savez le rôle de Lisette.

ÉLIZE.

Oui.

THÉNÉRITE.

Ah ! ah ! cela est joli, ma sœur, de m'avoir fait ce mystère ; c'est donc là le rôle que vous étudiiez en cachette de moi ?

MONTDOR.

Je vous ai trompées toutes les deux ; pardonnez-moi cette supercherie, charmante Élize.

M. AMARANTHE.

Oh ! parbleu, le tour est bon. Hé mais ! dites-moi un peu, Montdor, quelles raisons vous avez eues pour les faire se cacher l'une de l'autre et pour... Ah mais ! parbleu, cela est trop plaisant aussi.

MONTDOR.

Vous allez voir que ma raison est toute simple : j'ai voulu que chacune apprît son rôle promptement et se donnât la peine nécessaire pour le bien jouer. Comme je connais un peu les

femmes, j'ai dit : Si je leur donne facilement leur rôle pour l'apprendre, elles ne le regarderont peut-être pas de six mois ; si au contraire je leur en fais un mystère, elles passeront le jour et la nuit à l'apprendre, car les femmes aiment les petits mystères ; et vous voyez que cela m'a réussi, car ces demoiselles savent leur rôle, à n'y pas manquer une syllabe, et jouent à ravir.

M. AMARANTHE.

Ma foi ! Montdor, tu connais les femmes comme si tu les avais faites.

ÉLIZE (*à Montdor*).

Pour vous apprendre à si bien penser de nous, je vous réponds que je dirai mon rôle tout de travers.

THÉNÉRITE.

Et moi je bégaierai le mien.

MONTDOR.

Je ne crains point cette vengeance de votre part et je vous mets au pis. Les dames ont trop de vanité pour obscurcir leurs grâces et leurs charmes afin de faire du dépit à quelqu'un.

ÉLIZE.

Soit ; mais nous ne serons pas à portée de nous venger ; car à nous deux nous ne pouvons pas jouer votre pièce.

MONTDOR.

Non, mais à dix personnes vous pouvez la jouer, et vous êtes ici autant de monde qu'il faut.

THÉNÉRITE.

Bon !

MONTDOR.

Apprenez mon stratagème : je me suis diverti à vous attraper tous, en vous apprenant chacun vos rôles séparément et exi-

geant de chacun de vous le plus grand secret. Deshaulles sait le rôle de *Chrisalde*, Dromgold celui d'*Ariste*, Batonnet celui de *Barbarin*, Du Blaisel celui du *chevalier de Courville*, Billy celui de *Câble*, Sainte-Croix celui de *Bonaventure*, Mlle Thénérite celui d'*Angélique*, et Mlle Élize celui de *Lisette ; Jasmin*, valet de *M. Chrisalde*, et l'*Exempt*, qui n'ont que deux mots à dire, seront faits par quelques-uns de vos domestiques ; et moi je serai le souffleur.

M. AMARANTHE.

Oh ! parbleu, je le répète, le tour est drôle ; et comme cela nous aurons la comédie dès ce soir.

MONTDOR.

Oui, dès ce soir, si ces demoiselles le veulent bien.

ÉLIZE.

J'ai bien envie de ne le pas vouloir, pour vous apprendre à nous avoir trompées comme cela.

MONTDOR.

Je n'en suis pas la dupe ; nous brûlons déjà toutes deux d'étaler nos charmes et de nous faire admirer.

THÉNÉRITE.

Oh ! pour moi, je vous assure que j'ai une frayeur extrême, et je sens bien que je ne pourrai dire quatre paroles.

ÉLIZE.

Ne vous effrayez pas d'avance, ma sœur, la pièce ne peut pas se jouer : il n'y a pas ici les habits qu'il faut, et rien n'est préparé.

MONTDOR.

Je vous demande très-humblement pardon : nous avons tout ce qu'il nous faut. (*A Thénérite.*) Vous, mademoiselle, pour jouer l'amoureuse vous n'avez besoin d'aucun autre ajustement

que celui que vous avez. Vos beaux yeux tendres caractériseront votre rôle. Mlle Élize n'aura besoin que d'un tablier par-dessus sa robe. La finesse de ses yeux et de ses traits annoncera une suivante infiniment plus spirituelle que ne l'est le rôle qu'elle aura à jouer. Nous donnerons à *M. Barbarin* la perruque noire de votre cocher et une vieille coiffe de madame pour lui servir d'écharpe, afin de le caractériser capitaine de vaisseau. Je ne suis point embarrassé d'habiller *Câble* en pilote. Les autres n'ont que des habits ordinaires. Enfin, si vous voulez jouer la pièce, je me charge de la faire commencer dans une demi-heure ; et je veux que Mme Amaranthe y assiste et de plus y applaudisse.

M. AMARANTHE.

Celui-là, je crois, sera difficile.

MONTDOR.

Point du tout. C'est moi qui ai fait cette pièce exprès pour qu'elle fût jouée sur votre nouveau théâtre. J'ai cru qu'il serait plus intéressant de l'ouvrir par une pièce nouvelle, et je n'ai point pensé qu'il fût indigne d'un homme de condition de mettre par écrit des sentiments qui font honneur à la vertu et rougir le vice. Tout cela peut-être fera ma paix avec Mme Amaranthe.

M. AMARANTHE.

Ah ! ah ! c'est vous qui avez fait la pièce. Et, dites-moi, comment l'appelez-vous ? Car, moi, j'aime à savoir le nom des comédies que je vois jouer ; cela m'évite la peine de chercher à le deviner.

MONTDOR.

C'est *le Méchant*.

M. AMARANTHE.

Le Méchant? Oui... fort bien... Et en combien d'actes cela est-il ?

MONTDOR.

En deux. Je sais que cela est manquer à la règle, et qu'il faudrait qu'elle fût en un ou en trois ou en cinq ; mais j'ai mieux aimé faire cette petite faute que d'en faire, selon moi, une bien plus grande, qui aurait été d'allonger un sujet qui ne me fournissait plus rien d'intéressant, et, par conséquent, d'ennuyer par des bavarderies inutiles telles qu'on en voit dans bien des pièces, et qu'on sent n'y avoir été insérées que pour faire trois actes ou cinq. D'ailleurs j'ai espéré que l'on aurait de l'indulgence pour un homme du monde de qui le métier n'est pas de faire des comédies, et qui n'en hasarde une que dans le dessein de plaire à une société charmante et de se rendre utile dans ses amusements.

M. AMARANTHE.

C'est, parbleu, bien dit! Allons, Montdor, emmenez vos acteurs, attifez-les bien vite, et dans une demi-heure je me rendrai à mon théâtre pour voir jouer la pièce.

FIN DU PROLOGUE.





APPENDICE C

ANALYSE ET FRAGMENTS

DE

LA FEMME FIDÈLE

COMÉDIE INÉDITE DE MARIVAUX (1)

Le Marquis et Frontin, après dix ans de captivité *en Alger*, arrivent au château de la Marquise, déguisés en vieillards et couverts de vêtements misérables. Le jardinier Colas leur parle sans les reconnaître et les reçoit d'abord assez mal : « Que venez-vous faire ici ? leur demande-t-il. — Nous apportons à Mme la Marquise des nouvelles de son mari, qui a été prisonnier avec nous.»

(1) Cette comédie est mentionnée dans l'*Histoire du Théâtre-Français*, du chevalier de Mouhy, et dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, du duc de La Vallière. Les rôles détachés faisant partie du recueil manuscrit de l'Arsenal portent pour titre : *La Femme fidèle, de M. de Marivaux*.

SCÈNE.

LE MARQUIS et FRONTIN, déguisés en captif; COLAS, jardinier.

COLAS.

Hélas! le pauvre monsieur le Marquis! Je savons bien qu'il est défunt, vous ne nous apprenez rien de nouveau. Il y a déjà quelque temps que j'avons reçu le dernier certificat de son trépassement.

LE MARQUIS.

Le certificat, dites-vous?

COLAS.

Oui, monsieur.

LE MARQUIS.

Il ne vous aura pas dit les circonstances?

COLAS.

Oh! si fait. Je savons tous les tenants et les aboutissants. C'est la peste qui a étouffé M. le Marquis.

LE MARQUIS, *à Frontin.*

Il a raison, c'est cette contagion qui a emporté tant de captifs.

FRONTIN.

Nous pensâmes en mourir aussi.

COLAS.

Hélas! il ne pensit pas, li, il en fut tué tout à fait.

LE MARQUIS.

On le regrette donc beaucoup ici ?

COLAS.

Ah ! monsieur ! Je ne l'aurons jamais en oubliance ! Jamais je ne varrons son pareil. C'est un hasard que noute dame n'en a pas perdu l'esprit... La mort de l'homme fut quasiment l'entarrement de la femme. Et depuis qu'alle est réchappée, alle a biau faire, cette misérable peste lui est toujours restée dans le cœur.

LE MARQUIS.

Que je la plains ! Quand son mari mourut, il me chargea de lui rendre une lettre qu'il écrivit ; de lui dire même de certaines choses si j'étais assez heureux pour revenir dans ma patrie ; et je viens m'acquitter de ma commission, malgré l'âge où je suis.

COLAS.

C'est l'effet de vot' bonté, car vous paraissez bien caduc et bien cassé. Vous avez donc été tous deux pris des Turcs, vot' valet et vous, avec nout' maître ?

LE MARQUIS.

Nous avons été plus de neuf ans ensemble sous différents patrons.

COLAS.

Il m'est avis que c'est de vilain monde. Eh ! dites-moi, braves gens, ce pauvre Frontin, qui s'embarquit de compagnie avec nout' maître, que lui est-il arrivé ? Est-il mort, emporté itou ?

FRONTIN (*étourdiment*).

Qui, moi, maître Colas ?

COLAS.

Comment, vous ?... Est-ce qu'vous êtes Frontin ?........... Boutez-vous là que j'vous contemple... Ah ! morgué , il n'y a barbe qui tienne ; à c't heure que j' vous r'garde, j'vais parier qu' vous êtes le défunt... Jarnigué! c'est li, vous dis-je! Et ça me fait rêver itou que son camarade... Eh ! palsanguié, Monsieur, c'est encore vous ! C'est monsieur le Marquis ! c'est Frontin ! Je me moque des barbes, ce n'est que des manigances... Je sis trop aise, ça me transporte, il faut que je crie !... Faut que j'aille conter ça !... Queu plaisir !... Faut que tout le village danse ! C'est moi qui mènerai le branle... V'là monsieur le Marquis !... V'là Frontin!... V'là les défunts qui n'sont pas morts ! Allons, morgué, de la joie!... J'vas dire qu'on sonne le tocsin.

LE MARQUIS.

Doucement, donc ! ne crie point ; tais-toi, maître Colas, tais-toi. Oui, c'est moi, mais je t'ordonne de me garder le secret. Je te l'ordonne !...

COLAS.

Ouf ! laissez-moi reprendre mon vent... Queu contentement ! Comme vous v'là faits ! D'où viant vous agencer comme ça des barbes de grands-pères ?

LE MARQUIS.

J'ai mes raisons. Tu sais combien j'aimais la Marquise ; il n'y avait qu'un mois que nous étions mariés, quand je fus obligé de la quitter pour ce malheureux voyage en Sicile, au retour duquel nous fûmes pris par un corsaire d'Alger. Nous avons depuis passé dix ans dans différents esclavages, sans qu'il m'ait été possible de donner de mes nouvelles à la Marquise ; et, malgré cette longue absence, je reviens plein d'amour pour elle, fort en peine de savoir si ma mémoire lui est encore

chère, et c'est avec l'intention d'éprouver ce qui en est que j'ai pris ce déguisement.

COLAS.

Il est certain qu'alle vous aime autant que ça se peut pour un trépassé; et dès qu'alle vous verra, qu'alle vous touchera, m'est avis qu'il y aura de la pamoison dans la revoyance.

LE MARQUIS.

Elle va pourtant se remarier, Colas; on me l'a dit dans le village !

COLAS.

Que voulez-vous, nout' maître ?... Alle a été quatre ans dans les syncopes, et puis encore deux ou trois ans dans les mélancolies... pus étique... pus chétive... pus langoureuse..., alle faisait compassion à tout le monde. Alle n'avait d'appétit à rien; un oiseau mangeait pus qu'elle... Il n'y avait pas moyen de la ragoûter; sa mère lui en faisait reproche : « Eh mais ! mon enfant, qu'est-ce que c'est que ça ? Queu train menez-vous donc ? Il est vrai que vout homme est mort, mais il en reste tant d'autres... mais il y en a tant qui le valent...» Et, nonobstant tout ce qu'on li reprochait, la pauvre femme n'amendait point. A la parfin, il y a deux ans, je pense, que la mère, vers la moisson, amenit au château une troupe de monde, parmi quoi il y avait un grand monsieur qui en fut affolé dès qu'il l'envisagit; et c'est stila qui va la prendre pour femme... Ils se proumenaient tout à l'heure encore ici... et il a eu bian du mal après elle. Il n'y a que trois mois qu'alle peut l'endurer. La v'la stapendant qui se ravigotte, et je pense que le tabellion doit venir tantôt de Paris.

LE MARQUIS.

Juste ciel!... Et l'aime-t-elle ?

COLAS.

Mais... oui... tout doucement... à condition qu'vous êtes mort... T'nez, Monsieur, v'là voute veuve et son prétendu qui prenont leu tournant ici avec voute belle-mère.

LE MARQUIS.

Je suis si ému que je ferai mieux de ne les pas voir en ce moment-ci. Dis-moi où je puis me retirer.

COLAS.

Enfilez ce chemin; il y a au bout ma cabane, où vous vous nicherez.

LE MARQUIS.

Garde-moi le secret, Colas. Et toi, Frontin, reste ici, et dis à la Marquise qu'un gentilhomme qui arrive d'Alger et qui est dans ce village envoie savoir s'il peut la voir pour lui parler de feu son mari.

Frontin se présente à la Marquise, qui entre accompagnée de Mme Argante, sa mère, et de Dorante, son futur époux. Il lui dit que son maître, un gentilhomme qui arrive d'Alger, où il a passé dix ans en esclavage avec le Marquis, a été chargé par le défunt au lit de mort d'apporter à sa veuve ses derniers adieux et ses derniers souvenirs; qu'il vient s'acquitter de cette triste mission, et qu'il attend dans le village qu'on veuille bien le recevoir. Vive émotion de la Marquise, qui ordonne à Frontin d'aller chercher son maître au plus vite; sensible contrariété de Mme Argante et de Dorante, qui accueillent assez mal le message et le messager. Dorante se

plaint de cet empressement de la Marquise, qu'il considère comme une preuve d'indifférence à son égard.

SCÈNE.

LA MARQUISE, Mme ARGANTE, DORANTE, puis LE MARQUIS et FRONTIN.

LA MARQUISE.

Vous vous trompez, Dorante, et je ne vous épouserais pas si votre attachement pour moi ne m'avait point touchée. Mais de quoi vous plaignez-vous ? Ce n'est point un amant, c'est un époux que je regrette. Vous l'avez connu, vous m'avez avoué vous-même qu'il méritait mes regrets. Ne lui enviez point mes larmes : elles ne prennent rien sur les sentiments que j'ai pour vous. Vous êtes peut-être le seul homme du monde à qui je pusse consentir à me donner après avoir été à lui, et vous devez être content.

(*Dorante baise la main de la Marquise. — Entre le Marquis.*)

LE MARQUIS.

(*Apercevant Dorante.*) Ah !... (*S'adressant à Mme Argante.*) Je viens, madame, m'acquitter d'une parole...

Mme ARGANTE, *brusquement.*

Vous vous trompez, monsieur, ce n'est point moi que ceci regarde, c'est ma fille, que voici.

LA MARQUISE, *avec tristesse.*

Venez, monsieur, j'aurais à me plaindre de vous. Vous étiez bien en droit de regarder la maison de M. le Marquis comme

la vôtre, et de descendre ici tout d'un coup sans arrêter dans le village.

LE MARQUIS.

Je vous rends mille grâces, madame. Il est vrai qu'on ne saurait être plus unis que nous ne l'avons été M. le marquis et moi... (*Il soupire.*)

LA MARQUISE.

Vous soupirez, monsieur; vous le regrettez aussi?

LE MARQUIS.

Toutes ses infortunes ont été les miennes, et je ne puis même jeter les yeux sur vous, madame, sans me sentir pénétré de toutes les tendresses dont il m'a chargé, en mourant, de vous assurer. (*Il soupire de nouveau.*) Je vous demande pardon si je m'attendris moi-même. Je trouble peut-être quelque engagement nouveau? Il me semble que ma commission n'est pas ici au gré de tout le monde.

Mme ARGANTE.

A vous dire vrai, monsieur, voilà monsieur à qui vous auriez fait grand plaisir de la négliger : il va épouser ma fille... Mettez-vous à sa place.

LE MARQUIS.

Mon ami est donc heureux de ne plus vivre et d'avoir ignoré ce mariage; du moins il est mort avec la douceur de penser que madame serait inconsolable.

Mme ARGANTE.

Inconsolable!... Avec votre permission, monsieur, cette pensée dans laquelle il est mort ne valait rien du tout. Le ciel nous préserve qu'elle soit exaucée!... Croyez-moi, passons là-dessus.

LA MARQUISE, *vivement.*

Vous ne sauriez croire combien vous m'affligez, ma mère! Vous ne vous y prenez pas bien; vous me désespérez. Ne m'ôtez point la consolation d'écouter monsieur. Je veux tout savoir ou je me fâcherai, je romprai tout! Non, monsieur, que rien ne vous retienne; ne m'épargnez point; répétez-moi tous les discours du Marquis, toutes ses tendresses, qui me seront éternellement chères; et pardonnez à l'amitié que ma mère a pour moi la répugnance qu'elle a à vous entendre.

LE MARQUIS.

Remettons plutôt ce qui me reste à vous dire, madame; vous serez peut-être seule une autre fois, et je reviendrai.

Mme ARGANTE.

Eh! non, monsieur, achevons. Que peut-il vous rester tant? Le Marquis l'aimait beaucoup, il vous l'a dit, il est mort en vous le répétant. Ce doit être là tout, il ne saurait guère y en avoir davantage.

FRONTIN.

Vraiment non, nous ne sommes pas au bout.

LE MARQUIS *à la marquise.*

Voici toujours un portrait qui est de vous, madame, qu'il emporta d'ici en vous quittant, qu'il m'a recommandé de vous rendre, que nos patrons — tout barbares qu'ils sont — n'ont pas eu la cruauté d'arracher à sa tendresse, et qu'il a conservé mille fois plus chèrement que sa vie.

LA MARQUISE, *pleurant.*

Hélas! je le reconnais... c'est le dernier gage qu'il reçut de mon amour, et il l'a gardé jusqu'à la mort!... Ah! Dorante, souffrez que je vous laisse; je ne saurais à présent en écouter da-

vantage; j'ai besoin de quelques moments de liberté. Et vous, monsieur, demeurez quelques jours ici pour vous reposer. Ne me refusez pas cette grâce, je vais donner des ordres pour cela... Ah !... (*Elle fond en larmes.*)

Dorante et Mme Argante, restés seuls avec le faux captif, insistent pour savoir ce qu'il peut encore avoir à dire à la Marquise. — « Presque rien, répond-il : j'ai une lettre de son mari à lui remettre.» Une lettre du défunt! voilà qui serait capable de tout remettre en question. Il n'en faudrait pas davantage pour rompre le projet de mariage et renverser l'édifice si laborieusement échafaudé. Elle ne doit pas la recevoir. On circonvient l'étranger, on le flatte, on l'implore, il demeure inflexible. On le menace alors de le faire arrêter, de le traiter comme un aventurier et un vagabond. Il se retire en riant et en échangeant avec Mme Argante une bordée de mots assez vifs qui achèvent de l'exaspérer. On cherche, en désespoir de cause, à gagner son valet, qui empoche l'argent et ne livre rien, mais qui acquiert, de son côté, la triste conviction que s'il est une *femme fidèle*, il n'en est peut-être pas deux, et que sa Lisette a trouvé près d'un certain Scapin un puissant lénitif aux ennuis du veuvage.

La Marquise, encore tout émue des demi-révélations du prétendu captif, s'empresse de lui accorder l'entretien particulier qu'il a sollicité. C'est ici la scène capitale de ce petit drame, et nous pouvons heureusement la donner sans lacunes, les

deux rôles du Marquis et de la Marquise ayant été conservés dans notre recueil.

SCÈNE.

LE MARQUIS, LA MARQUISE.

LA MARQUISE.

Eh bien, monsieur, nous voici seuls et vous pouvez en liberté me parler de mon mari ; ne prenez point garde à ma douleur, elle m'est mille fois plus chère que tous les plaisirs du monde.

LE MARQUIS.

Non, madame, j'ai changé d'avis, dispensez-moi de parler. Mon ami, s'il pouvait savoir ce qui se passe, approuverait lui-même ma discrétion.

LA MARQUISE.

D'où vient donc, monsieur? Quel motif avez-vous pour me cacher le reste?

LE MARQUIS.

Ce que vous voulez savoir n'est fait que pour une épouse qui serait restée veuve, madame ; le Marquis ne l'a adressé qu'à un cœur qui se serait conservé pour lui.

LA MARQUISE.

Ah! monsieur, comment avez-vous le courage de me tenir ce discours, dans l'attendrissement où vous me voyez? Que pourrait lui-même me reprocher le Marquis? Je le pleure depuis que je l'ai perdu, et je le pleurerai toute ma vie!

LE MARQUIS.

Vous allez cependant donner votre main à un autre, madame, et ce n'est point à moi à y trouver à redire; mais je ne saurais m'empêcher d'être sensible à la consternation où il en serait lui-même... Son épouse prête à se remarier! Ce n'est pas un crime, et cependant il en mourrait, madame. « Je finis ma vie dans les plus grands malheurs, me disait-il, mais mon cœur a joui d'un bien qui les a tous adoucis : c'est la certitude où je suis que la Marquise n'aimera jamais que moi. » Et cependant il se trompait, madame, et mon amitié en gémit pour lui.

LA MARQUISE.

Hélas! monsieur, j'aime votre sensibilité et je la respecte; mais vous n'êtes pas instruit. C'est l'ami de mon mari même que je vais prendre pour juge. Ne vous imaginez pas que mon cœur soit coupable; que le vôtre ne gémisse point : le Marquis n'est point trompé.

LE MARQUIS.

Il est question d'un mariage, madame, et, suivant toute apparence, vous ne vous mariez point sans amour.

LA MARQUISE.

Attendez, monsieur, il faut s'expliquer; oui, les apparences peuvent être contre moi, mais laissez-moi vous dire... Je mérite bien qu'on m'écoute... Je connaissais bien le Marquis et j'ai peut-être porté la douleur au delà même de ce qu'un cœur comme le sien l'aurait voulu. Oui, je suis persuadée qu'il aimerait mieux que je l'oubliasse que de savoir ce que je souffre encore.

LE MARQUIS, *à part.*

Ah! j'ai peine à me contraindre.

LA MARQUISE.

Vous me trouvez prête à terminer un mariage, et je ne vous dis pas que je trahisse celui que j'épouse ; non, je ne le trahis point, j'aurais tort ; c'est un honnête homme ; mais pensez-vous que je l'épouse avec une tendresse dont mon mari pût se plaindre ? Ai-je pour lui des sentiments qui pussent affliger le Marquis ? Non, monsieur, non, je n'ai pas le cœur épris, je ne l'ai que reconnaissant de tous les services qu'il m'a rendus et qui sont sans nombre. C'est d'ailleurs un homme qui, depuis près de deux ans, vit avec moi dans un respect, dans une soumission, avec une déférence pour ma douleur, enfin dans des chagrins, dans des inquiétudes pour ma santé, qui est considérablement altérée, dans des frayeurs de me voir mourir, qu'à moins d'avoir une âme dépouillée de tout sentiment, cela a dû faire quelque impression sur moi. Mais quelle impression, monsieur? la moindre de toutes ; je l'ai plaint, il m'a fait pitié ; voilà tout.

LE MARQUIS.

Et vous l'épousez ?

LA MARQUISE.

Dites que j'y consens, cela est bien différent ; et que j'y consens tourmentée par une mère à qui je suis chère et qui me doit l'être, qui n'a jamais rien aimé tant que moi, et que mes refus désolent. On n'est pas toujours la maîtresse de son sort, monsieur. Il y a des complaisances inévitables dans la vie, des espèces de combats qu'on ne saurait toujours soutenir. J'ai vu cette mère mille fois désespérée de mon état ; elle tomba malade, j'en étais cause ; il ne s'agissait pas moins que de lui sauver la vie ; car elle se mourait, mon opiniâtreté la tuait ! Je ne sais point être insensible à de pareilles choses ; et elle m'arracha une promesse d'épouser Dorante ! J'y mis pourtant une condition, qui

était de renvoyer une seconde fois à Alger; et tout ce qu'on m'en apporta fut un nouveau certificat de la mort du Marquis. J'avais promis cependant. Ma mère me somma de ma parole; il fallut me rendre, et je me rendis. Je me sacrifiai, monsieur, je me sacrifiai! Est-ce là de l'amour? Est-ce là oublier le Marquis? Est-ce là épouser avec tendresse?

LE MARQUIS, *à part.*

Voyons si elle rompra... (*Haut.*) Non, je conçois même par ce détail que vous seriez bien aise de revoir le Marquis.

LA MARQUISE, *avec transport.*

Ah! monsieur, le revoir! Hélas! il n'en faudrait pas tant! La moindre lueur de cette espérance arrêterait tout; il y a dix ans que je ne vis pas, et je vivrais!

LE MARQUIS.

Je n'hésiterai donc plus à vous donner cette lettre; elle ne viendra point mal à propos, elle vous convient encore.

LA MARQUISE, *avec ardeur.*

Une lettre de lui, monsieur?

LE MARQUIS.

Oui, madame, et qu'il vous écrivit en mourant; j'étais présent.

LA MARQUISE, *baisant la lettre.*

Ah! cher Marquis. (*Elle pleure.*)

LE MARQUIS, *à part.*

Ah! madame, je commence à craindre de vous avoir trop attendrie.

LA MARQUISE.

Je ne sais plus où j'en suis. Lisons. *Elle lit :*

« Je me meurs, chère épouse, et je n'ai pas deux heures à

vivre; je vais perdre le plaisir de vous aimer... (*elle s'arrête*) c'est le seul bien qui me restait, et c'est après vous le seul que je regrette...» (*S'interrompant.*) Il faut que je respire! (*Elle lit:*) « Consolez-vous, vivez; mais restez libre. C'est pour vous que je vous en conjure; personne ne saurait le prix de votre cœur.» Je reconnais le sien. (*Elle continue:*) « Ma faiblesse me force de finir. Mon ami part, on l'entraîne, et il ne peut sans risquer sa vie attendre mon dernier soupir! » (*Au marquis:*) Comment, monsieur, il vivait donc encore quand vous l'avez quitté?

LE MARQUIS.

Oui, madame, on s'est trompé. Il est vrai que la plus grande partie des captifs mourut à Alger pendant que nous y étions; mais nous trouvâmes le moyen de nous sauver, et c'est notre disparition qui a fait l'erreur. Je suis dans le même cas, et le Marquis mourut dans notre fuite; ou du moins, il se mourait quand je fus obligé de le quitter.

LA MARQUISE.

Mais vous n'êtes donc sûr de rien?... Il a donc pu en revenir?.. Parlez, monsieur.. Déjà je romps tout; plus de mariage!... Mais de quel côté irait-on?... Quelles mesures prendre?... Où pourrait-on le trouver?... Vous êtes son ami, monsieur, l'abandonneriez-vous?...

LE MARQUIS.

Vous souhaitez donc qu'il vive?

LA MARQUISE.

Si je le souhaite!... Ne me promettez rien que de vrai; j'en mourrais!

LE MARQUIS.

S'il n'avait hésité de paraître que dans la crainte de n'être

plus aimé ?... S'il m'avait prié de venir ici pour pouvoir l'informer de vos dispositions ?...

LA MARQUISE.

Tout mon cœur est à lui ! Où est-il ? Menez-moi où il est.

LE MARQUIS, *un moment sans répondre.*

Il va venir... dans un instant... et vous l'allez voir.

LA MARQUISE

Je vais le voir !... Je vais le voir !... Marchons ! hâtons-nous ! allons le trouver !... Je me meurs de joie ! Je vais le voir !... Vous êtes, après lui, ce qui me sera le plus cher !

LE MARQUIS, *ôtant sa barbe et se jetant à ses genoux.*

Je vous suis aussi cher qu'il vous l'est lui-même !

LA MARQUISE.

Qu'est-ce donc?... Qui êtes-vous ?... (*Se jetant dans ses bras.*) Ah ! cher marquis !... (*Elle le relève et ils s'embrassent encore.*) Que je suis heureuse !...

Mme Argante reconnaît son gendre et ses torts, Dorante s'éclipse, et Frontin se console en philosophe de l'infidélité bien et dûment constatée de sa trop tendre moitié.

Il est à regretter que l'auteur ait insoucieusement abandonné à la Troupe de Berny cette gracieuse bluette, et ne l'ait même pas jugée digne d'être conservée. Par le temps de pénurie qui court, nous ne sommes pas si difficiles et nous ramassons volontiers les miettes de l'esprit ; trop heureux encore quand ces miettes sont d'une pâte aussi fine et d'un goût aussi délicat.

FIN DE LA FEMME FIDÈLE.





APPENDICE D.

LA BIBLIOTHÈQUE DE MADEMOISELLE LE DUC

La *bibliophilie* était de mode parmi les femmes de qualité au milieu du XVIIIe siècle. La marquise de Pompadour, la comtesse de Verrue, avaient mis ce goût en faveur, et il n'était grande dame ou danseuse qui ne montrât avec complaisance, à côté d'un boudoir discret, décoré sur les dessins de Meissonnier ou de Boffrand, une mignonne bibliothèque, où les coquettes reliures de Pasdeloup étincelaient sous leurs dentelles d'or à *petits fers*. Mlle Le Duc, bien que son éducation première eût été, comme nous l'avons vu, fort négligée, ne laissa pas échapper cette nouvelle occasion de suivre (de loin) les traces de la favorite. Nous avons sous les yeux le catalogue manuscrit de sa bibliothèque, rédigé par Prault en 1757. C'est un beau volume in-4°, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal sous le numéro 862. *Hist. Fr.* La reliure, en maroquin rouge, est estampée d'une riche dentelle encadrant aux quatre angles les armes *parlantes* de la marquise de Tourvoie : une tour soutenue d'une terrasse ou d'une face abaissée, qui symbolise sans doute ici une *voie,* comme la face on-

dée symbolise souvent une rivière. Sur la première feuille on lit : *Catalogue des livres de la Bibliothèque de mademoiselle Le Duc, dressé par Prault fils aîné, libraire, quai Conty. Paris*, 1757. Le volume se compose de 225 pages, d'une belle écriture de copiste. Nous n'y avons trouvé aucune indication relative à notre héroïne, pas même une ligne de sa main.

Ce catalogue comprend 914 articles, représentant environ 3,000 volumes. Presque toutes les branches de la bibliographie, depuis les livres de piété jusqu'aux facéties et aux contes érotiques, s'y trouvent—fort inégalement —représentées; mais les romans et les pièces de théâtre y figurent en grande majorité. Les vieux auteurs gaulois y occupent une place honorable, ce que l'on doit attribuer sans doute à l'influence personnelle de Prault, qui reçut *en gros* l'ordre de former la bibliothèque, et qui s'acquitta de cette commission en amateur intelligent, tout en sacrifiant, comme de juste, aux goûts particuliers de sa cliente, car il prit soin de ramasser à peu près toutes les nouveautés de la littérature légère et galante du temps. Ainsi étaient composées du reste toutes les bibliothèques de femmes, à quelque classe qu'elles appartinssent, fussent-elles princesses, fussent-elles même reines de la main gauche ou de la main droite. Aussi ce catalogue offre-t-il une frappante analogie avec celui de Mme Du Barry, également conservé en manuscrit à l'Arsenal, et avec ceux des bibliothèques particulières de Marie-Antoinette, publiés dans ces derniers temps par MM. Paul Lacroix et Louis Lacour.

Nous ne pouvions songer à reproduire *in extenso* ce gros in-4° à la suite de notre petit livre, mais il nous a paru intéressant d'en analyser brièvement les grandes divisions, en faisant ressortir les articles piquants à divers titres. Il est à remarquer que la plupart des volumes sont indiqués *en maroquin*, avec filets ou dentelle, et *aux armes*.

THÉOLOGIE.

Ecriture-Sainte. — 10 articles.

Liturgie; Livres d'heures. — 11 articles.

Dévotion. — 27 articles, parmi lesquels tous les Sermons, Exhortations, Retraites, etc., de Bourdaloue; Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par Mlle de La Vallière; Les Provinciales et l'Alkoran.

BELLES-LETTRES.

Grammaire. — 20 articles, parmi lesquels une série de livres d'études italiens qui prouvent que Mme de Tourvoie avait eu l'idée — toujours comme Mme de Pompadour, — d'apprendre la langue du Tasse (ou plutôt d'Arlequin).

Rhétorique. — 5 articles.

Poëtes grecs. — 3 articles. Homère n'est représenté que par l'*Homère travesti* de Marivaux.

Poëtes latins. — 10 articles. Horace, Térence, Virgile, Ovide. Toutes traductions, des dernières publiées.

Poëtes français.— 50 articles : Le Roman de la Rose; Martial d'Auvergne; Marot; la Légende de Pierre Faifeu; poésies de Guillaume Cretin; la Farce de Pathelin; Villon; Coquillart; Racan; Théophile; Regnier; La Fontaine, puis la plupart des petits poëtes du XVIIe et surtout du XVIIIe siècle. — Œuvres diverses de Roy (le bâtonné) en maroquin rouge, filets et armes. — Œuvres diverses de Grécourt; Jean-Baptiste Rousseau; Gresset. Un manuscrit en 6 vol. in-4° : *Chansons choisies depuis* 1600 *jusqu'à* 1664.

Poëtes italiens. — 10 articles, la plupart en double édition, l'une italienne et l'autre française. Roland furieux; Roland amoureux; La Jérusalem délivrée; l'Aminte; Œuvres de Métastase.

Poëtes anglais et allemands. — 9 articles. Toutes traductions.

Théâtre français. — 65 articles. Histoire du théâtre : les frères Parfaict, le chevalier de Mouhy, recherches de Beauchamps. — Corneille ; Molière ; Racine ; Quinault ; Champmeslé ; Montfleury ; Hauteroche ; Poisson ; Pradon ; Regnard ; Palaprat ; Brueys ; Lagrange-Chancel ; Boursault ; Baron ; Dancourt ; Legrand ; La Fosse ; Mlle Barbier ; Lesage ; Boindin ; Campistron ; Destouches ; La Chaussée ; l'Affichard ; Piron ; Marivaux ; Crébillon ; Saint-Foix ; Favart, etc., etc. — Recueils de pièces du théâtre Français ; recueils de pièces du théâtre Italien ; recueil général des Opéras. — *Théâtre des Boulevards*, ou recueil de parades, à Mahon, 1756. C'est peut-être le plus compromettant des rares livres obscènes de cette bibliothèque.

Mythologie. — 4 articles.

Romans. — 162 articles catalogués par ordre alphabétique, et comprenant l'élite des *nouveautés* du jour, jointe aux plus célèbres romans du siècle précédent : Anecdotes de la cour d'Alphonse, roi de Castille ; les amours d'Henri IV ; la Cour d'Amour ; l'*Histoire des favorites* ; l'Histoire amoureuse des Gaules ; les Faux-pas ; Mahmoud le Gasnevide ; Mémoires d'une fille de qualité ; Zamec et Zimilna ; *Thémidore*, etc., etc.

Contes et nouvelles. — 7 articles : Bonaventure Desperriers ; contes d'Eutrapel ; contes de la reine de Navarre ; les Cent Nouvelles nouvelles ; les Facétieuses Nuits de Straparole.

Contes des fées. — 22 articles. Sous ce titre innocent se dissimule une assez riche série de contes plus qu'équivoques. A la suite des *Mille et une Nuits* nous trouvons : La princesse Coque-d'Œuf et le prince Bonbon ; Le prince Soly et la princesse Feslée ; Tanzaï et Neadarné, et les autres *badinages* de Crébillon fils, le Sopha : Ah ! quel conte ! etc. ; Grigri, de Ca-

husac; Acajou et Zirphile; Cela est singulier, et autres *ejusdem farinæ.*

Facéties. — 18 articles. Encore un nid à surprises. A la suite de Rabelais, nous rencontrons : les Libertins en campagne; la Nuit et les Moments; les Manteaux; le Recueil de ces messieurs, etc.

Polygraphes. — 23 articles : Montaigne; Voiture; Scarron; Bayle; Fontenelle; Saint-Evremond; Moncrif, etc.

Mélanges littéraires. — 28 articles : Le Satyricon de Pétrone; l'Amour dévoilé, ou le Système des Sympathistes, etc.

Epistolaires. — 22 articles, parmi lesquels un grand nombre de Romans galants sous forme de lettres.

SCIENCES ET ARTS.

Généralités. — 3 articles, dont les sept premiers volumes de la grande Encyclopédie.

Philosophie morale. — 17 articles : La Bruyère; La Rochefoucault; Essai sur les moyens de plaire par Moncrif.

Politique. — 22 articles : Morale des princes; Institution d'un prince; Le Magnanime, ou l'École du prince de Condé; Recueil de différentes choses par le marquis de Lassay; l'Origine de l'inégalité parmi les hommes, de J. J. Rousseau.

Métaphysique et Physique. — 15 articles : Voltaire; Mme du Chatelet; Fontenelle.

Histoire naturelle. — 19 articles : L'Histoire des Insectes de M. de Réaumur, en 6 vol. in-4, mar. rouge, aux armes.

Médecine. — 9 articles : Traduction de Celse par M. Ninin. Méthode pour conserver la santé jusqu'à une extrême vieillesse.

Mathématiques et Musique. — 12 articles.

Art militaire. — 5 articles.

Arts divers et Beaux-Arts. — 11 articles : Traité des manières de graver en taille-douce (autre imitation Pompadour). Traité des Feux d'artifice; Académie des jeux; les Dons de Comus, ou l'Art de la cuisine.

HISTOIRE.

Chronologie. — Géographie. — Voyages. — 38 articles. Assez belle réunion de voyages dans les quatre parties du monde.

Histoire universelle. — 14 articles : La Mer des histoires, édit. goth. de 1506; la Bibliothèque historiale; le Discours sur l'histoire universelle à côté de l'Essai sur les mœurs.

Histoire ecclésiastique. — 16 articles : Vies des Saints; Mémoire sur la fête des fous; Histoire du fanatisme.

Histoire ancienne, sacrée et profane. — 29 articles.

Histoire moderne. — France. — 108 articles. Bon choix des meilleures histoires générales et des mémoires relatifs à chaque règne; une vingtaine d'articles de blason et généalogies; 10 articles sur les villes et provinces : Sauval, G. Brice, l'abbé Le Beuf.

Espagne et Italie. — 14 articles.

Allemagne et Angleterre. — 12 articles.

Pays-Bas et Pays du Nord. — 12 articles.

Asie. — 13 articles : Surtout de descriptions et costumes.

Afrique et Amérique. — 6 articles.

Archéologie et Histoire littéraire. — 4 articles : L'Antiquité expliquée de Montfaucon; l'Hist. de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie Française.

Biographie. — 11 articles : Plutarque; Brantôme; Vies de Molière et de Racine.

Mélanges historiques. — Moreri; Bayle; Recueil de causes célèbres; Recueil général des pièces du procès de M. le marquis de Gêvres.

Tel est ce catalogue, fort honorable en somme pour la fille d'un suisse du Luxembourg, mais qui témoigne plutôt, selon nous, du goût éclairé de Prault que des tendances personnelles de Mlle Le Duc.



APPENDICE E

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

DES OUVRAGES CONSULTÉS

Papiers de Bachaumont. — Arsenal. Mss., nº 359. Belle lettres françaises. In-fol.

Pièces de Théatre et Roles détachés. (Documents relatifs aux spectacles de Berny.) Arsenal. Mss., nº 53. Belles-Lettres françaises. In-fol.

Recueils de Vers et Chansons historiques et satyriques provenant de la bibliothèque du *marquis de Paulmy*. Bibl. de l'Arsenal. Mss. nºs 130 et suiv. Belles-lettres françaises.

Recueil de Vers et Chansons historiques et satyriques de *Maurepas*. Bibliothèque Impériale. Mss.

Recueil de *Clairambault*. Bibl. Impériale. Mss.

Journal des Inspecteurs de Police. Biblioth. de la Ville. Mss. in-4.

PORTEFEUILLE DU COMTE D'ARGENSON. *Affaires d'Allemagne*, 1757-1762. Bibl. de l'Arsenal. Mss. n° 482. Histoire française. In-fol.

BARBIER. — *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV, ou Journal de Barbier.* Paris 1857. 8 vol. in-12.

JOURNAL DE POLICE (1742-1743), publié dans le tome VIII du *Journal de Barbier.*

Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV, par PIERRE NARBONNE, premier commissaire de police de Versailles, publié par M. J. A. Le Roi. Paris, 1866.

Journal de MATHIEU MARAIS, publié par M. de Lescure. (En cours de publication.)

Mémoires du DUC DE LUYNES, publiés par MM. Dussieux et Soulié. Paris, 1865. 17 vol. in-8.

Mémoires et journal inédit du MARQUIS D'ARGENSON. Bibliothèque élzevirienne. Paris, 1858. 5 vol. in-12.

CH. COLLÉ. — *Journal historique ou Mémoires critiques et littéraires.* Paris, 1805. 3 vol. in-8.

Œuvres choisies de P. LAUJON, *membre de l'Institut.* Paris, 1811. 4 vol. in-8.

Poésies de M. L'ABBÉ DE LATTAIGNANT. Paris, 1757. 3 vol. in-12.

*Œuvres d'*ALEXIS PIRON. — Édition de Rigoley de Juvigny. Neufchâtel, 1777. 7 vol. in-8.

Correspondance et *Œuvres de* VOLTAIRE.

PALISSOT. — *Œuvres complètes.* Paris, 1809, 6 vol. in-8. (*Mémoires littéraires.*)

SUARD. — *Mémoires et correspondance, publiés par Ch. Nisard.* Paris, 1858. In-12.

DALEMBERT. — *Œuvres.* 10 vol. in-8. Paris, 1821. (*Eloge du comte de Clermont.*)

DUCLOS. — *Œuvres complètes.* Paris, 1821. 9 vol. in-8. — (Tome VIII, *Histoire de l'Académie Française.*)

Lettre à M. le président de Ruffec sur l'élection de S. A. S. M. le comte de Clermont. Paris, 1753. in-4.

BOIS-JOURDAIN. — *Mélanges historiques, satiriques et anecdotiques.* Paris, 1807. 3 vol. in-8.

DUGAST DE BOIS-SAINT-JUST. — *Paris, Versailles et les Provinces.* Paris, 1810. 2 vol. in-8.

DAGUES DE CLAIRFONTAINE. — *Bienfaisance Françoise,* ou Mémoires pour servir à l'histoire de ce siècle. Paris, 1778. 2 vol. in-8.

Journal historique de la révolution opérée dans la constitution de la monarchie française, par M. de Maupeou, chancelier de France. Londres, 1774. 7 vol. in-12.

Bibliothèque des mémoires... par M. F. BARRIÈRE : *Souvenirs de Félicie, par M*me *de Genlis* (Introduction). Paris, 1857. in-12.

LE MARQUIS DE VALFONS. — *Souvenirs du marquis de Valfons,*

vicomte de Sebourg, etc., publiés par son petit-neveu (M. Hérald de Page). Paris, 1860, in-18.

Le maréchal de Noailles. — *Mémoires politiques et militaires.* Paris, 1777, 6 vol. in-12.

Le prince de Montbarrey. — *Mémoires.* Paris, 1827. 3 vol. in-8.

Le maréchal de Rochambeau. — *Mémoires.* Paris, 1809. 2 vol. in-8. — Rochambeau, aide de camp du comte de Clermont, accompagna le Prince dans toutes ses campagnes. Ses mémoires seront consultés avec fruit pour l'histoire *militaire* du comte de Clermont, que nous n'avons dû qu'ébaucher.

Archenoltz. — *Histoire de la Guerre de Sept Ans.* Trad. par de Bock, 1789. 2 vol. in-12.

Pinard. — *Chronologie historique militaire.* Paris, 1760-78. 8 vol. in-4.

Le Mau de la Jaisse. — *Abrégé de la Carte génerale du Militaire de France.* Paris, 1734 et suiv. in-12.

Le P. Anselme. — *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France, etc.* Paris, 1726. 9 vol. in-fol. (Tome premier.)

Lachenaye des Bois. — *Dictionnaire de la Noblesse.* Paris, 1770-86. 15 vol. in-4. (*Passim.*)

D'Hozier. — *Armorial général, ou Registres de la Noblesse de France.* 10 vol. in-fol. (*Passim.*)

D'Hozier. — *Généalogie des pages de la Grande Ecurie.* Mémoire confidentiel dressé par d'Hozier, pour M. de Redemont, gouverneur des pages. Arsenal Mss. 797 *bis*. In-fol. Histoire française. (*Article* Billy.)

Mlle DENYS. — *Armorial de la Chambre des Comptes.* Paris, 1780. 2 vol. in-4. (*Article* FAVIÈRE.)

LES FRÈRES PARFAICT. *Dictionnaire des théâtres de Paris.* 1756. 7 vol. in-12.

LES SPECTACLES DE PARIS, *ou Calendrier historique et chronologique des théâtres.* Paris, chez Duchesne. Années diverses. Chaque année 1 vol. in-18.

LE CHEVALIER DE MOUHY. —*Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français, depuis son origine jusqu'au* 1er *juin* 1780. Paris, 1780. 3 vol. in-8.

GILBERT. —*Histoire du théâtre de l'Académie royale de musique.* Paris, 1757. 2 vol. in-8.

LE CODE LYRIQUE, *ou Réglement pour l'Opéra de Paris ;* à Utopie, 1743. In-12.

CASTIL-BLAZE. — *L'Académie impériale de musique.* Histoire littéraire, musicale, etc. Paris, 1855. 2 vol. in-8.

ARTHUR DINAUX. — *Les Sociétés badines, bachiques, chantantes et littéraires.* Ouvrage posthume publié par M. Gustave Brunet. 2 vol. in-8. Paris, 1867.

ALMANACHS ROYAUX des années 1709 à 1771.

GAZETTE DE FRANCE. — *Passim.*

MERCURE DE FRANCE. — Juillet 1745. Mars 1750, juillet 1771, et *passim.*

NÉCROLOGE *des hommes célèbres de France.* Paris, 1764-1782. In-12. 1 volume par année.

Eud. Soulié. — *Notice du musée impérial de Versailles.* Paris, 1861. 3 vol. in-12.

Gallia Christiana. — Paris, 1716 et suiv. 14 vol. in-fol. (Tome VII. *Ecclesia Parisiensis.*)

L'Univers maçonnique. — Journal. Tome I. Paris, 1835. Gr. in-8.

Plans divers de Paris entre le plan de La Caille (1715) et celui de Jaillot (1772).

Germain Brice. — *Description de la ville de Paris, etc....* Éditions de 1715-1725-1752. 3 et 4 vol. in-12.

Piganiol de la Force. — *Description de Paris, etc.* Éditions de 1748 et 1765. 8 et 10 vol. in-12.

Jaillot. — *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris.* Paris, 1772-75. 5 vol. in-8. — *Quartier du faubourg Saint-Antoine, rue de la Roquette.* — C'est en conférant la note et le plan de Jaillot avec les plans antérieurs que nous avons pu constater l'identité de la petite-maison du comte de Clermont et de la maison de Dunoyer.

L'abbé Lebeuf. — *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.* Paris, 1754-58. 15 vol. in-12. (Tome X, pour Berny et Tourvoy.)

*Voyage pittoresque de Paris, par M. D**** (D'Argenville). Paris, 1757. In-12.

Blondel (J.-F.). — *Architecture française.* Paris, 1752. 4 vol. in-fol. (Tome II. Faubourg Saint-Antoine.)

LOUIS ET FÉLIX LAZARE. — *Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris*. 2me édition. 1855. 1 vol. gr. in-8. — Cet ouvrage, assez médiocre au point de vue historique, mais utile au point de vue administratif, nous a donné, par l'acte de naissance de l'avenue de La Roquette, l'acte de décès de l'hôtel de Clermont et de Montalembert.



ERRATUM

TOME PREMIER

Page	Ligne	Faute	Correction
44	28	*M. Caumartin.*	M. de Caumartin.
48	10	*Juin* 1479.	Juin 1749.
64	18	*y etaient.*	en étaient.
129	3	*Lettre de cachot.*	Lettre de cachet.
133	12	*qu'il carresse.*	qu'il caresse
162	9	*Le roi fait*	Le roi a fait.
194	2	*Pompaour*	Pompadour.
203	5	1749.	1747.

TOME SECOND

52	4	*Davitot.*	Danitot.
72	26	*chirurgie.*	chirurgien.
84	5 *note*	*jusqu'à la faiblesse.*	jusqu'à la bonhomie.
92	13	*dot on eut.*	dont on eut.
94	19	*poscimusque.*	*petimusque.*



TABLE-SOMMAIRE

SECONDE PÉRIODE

LA RETRAITE DE L'ABBÉ DE SAINT-GERMAIN

1747-1757

TROISIÈME PÉRIODE

REVERS ET DÉCADENCE

1757-1771

APPENDICES

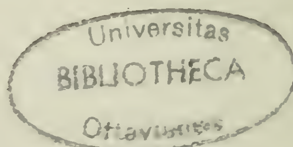
A

B

C

D

FIN



ACADÉMIE DES BIBLIOPHILES

MEMBRES FONDATEURS.

MM. Paul CHÉRON, de la Bibliothèque impériale;
Jules COUSIN, de la Bibliothèque de l'Arsenal;
Louis LACOUR, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève;
Lorédan LARCHEY, de la Bibliothèque Mazarine;
Anatole DE MONTAIGLON, secrétaire de l'École des Chartes, ancien bibliothécaire à l'Arsenal.

Publications de la compagnie.

1. DE LA BIBLIOMANIE, par Bollioud-Mermet, de l'Académie de Lyon. In-16, pot double.

2. LETTRES A CÉSAR, par Salluste, traduction nouvelle par M. Victor Develay. In-32, carré.

3. LA SEIZIESME JOYE DE MARIAGE, publiée pour la première fois. In-16, pot double.

4. LE TESTAMENT POLITIQUE DU DUC CHARLES DE LORRAINE, publié avec une étude bibliographique par M. Anatole de Montaiglon. In-18 jésus.

5. LES BAISERS DE JEAN SECOND, traduction nouvelle par M. Victor Develay. In-32 carré.

6. LA SEMONCE DES COQUUS DE PARIS EN MAY 1535, publiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Soissons, par M. Anatole de Montaiglon. In-18 jésus.

7. LES NOMS DES CURIEUX DE PARIS, avec leur adresse et la qualité de leur curiosité. 1673. Publication de M. Louis Lacour. In-18 raisin.

8. LES DEUX TESTAMENTS DE VILLON, suivis du Bancquet du Boys; nouveaux textes. Publiés par P. L. Jacob, bibliophile. In-12 couronne.

9. LES CHAPEAUX DE CASTOR. Un paragraphe de leur histoire. 1634. Publication de M. Louis Lacour. In-18 raisin.

10. Le Congrès des Femmes, par Érasme, traduction nouvelle par M. Victor Develay. In-32 carré.

11. La Fille ennemie du Mariage et repentante, par Érasme, traduction nouvelle, par M. Victor Develay. In-32 carré.

12. Traité de l'Amour de Dieu, par Saint-Bernard. In-16 pot double.

13. Œuvres de Regnier. Édition de M. Louis Lacour. Impression de M. D. Jouaust. In-8° carré.

14. Le Mariage, par Érasme, traduction nouvelle par M. Victor Develay. In-32 carré.

15. La Sorbonne et les Gazetiers, par Jules Janin. In-32 carré.

16. Le Comte de Clermont, sa cour et ses maîtresses, par M. Jules Cousin. 2 vol. in-18 jésus.

Les statuts de l'Académie des Bibliophiles se distribuent gratuitement à la librairie de la Compagnie, rue de la Bourse, 10, à Paris.

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE L'ACADÉMIE DES BIBLIOPHILES

10, rue de la Bourse, 10

L'HOTEL DE BEAUVAIS

(rue Saint-Antoine)

ESQUISSE HISTORIQUE, PAR JULES COUSIN

Mme de Beauvais. — Ses galanteries. — Ses intrigues. — Sa famille. — Sa fortune. — Plans et description de son hôtel. — Décorations extérieures et intérieures. — Propriétaires successifs et chronique de cette maison. — Jean et Philibert Orry. — Le marquis de Fulvy. — Le comte d'Eyck. — Le citoyen Maurin. — Modifications et état actuel. — Appendice : l'hôtel de Beauvais du faubourg Saint-Germain. — Pièces justificatives. — Documents inédits, etc.

1 vol. grand in-8 de 108 pages sur papier fort de Hollande, avec une *eau-forte*, trois planches d'architecture, un autographe et deux pièces libres, hors texte, sur papier teinté.

Tiré à 150 exemplaires numérotés. Prix : 6 francs.

Achevé d'imprimer
Le vingt avril mil huit cent soixante-sept
PAR D. JOUAUST, IMPRIMEUR
De l'Académie des Bibliophiles
A PARIS


LVMIERE
ENCORE
PLVS DE
1866




LVMIERE
ENCORE
PLVS DE
1866

